This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Educ
167
1.60

HARVARD COLLEGE LIBRARY

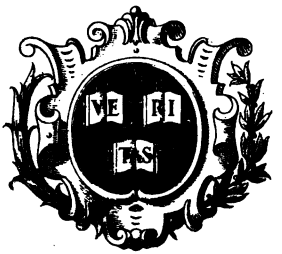

FROM THE
George Schünemann Jackson
FUND
FOR THE PURCHASE OF BOOKS ON
SOCIAL WELFARE & MORAL PHILOSOPHY

GIVEN IN HONOR OF HIS PARENTS, THEIR SIMPLICITY
SINCERITY AND FEARLESSNESS

MISÈRES SOCIALES

LA LUTTE POUR LE BIEN-ÊTRE

MISÈRES SOCIALES

LA LUTTE
POUR LE
BIEN-ÊTRE

PAR

Ernest Gilon

PRIX ACADÉMIQUE DE DIX MILLE FRANCS

Troisième Édition

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
SOCIÉTÉ ANONYME
33, RUE DE SEINE, 33

1893

Educ 167. 1.60

Jackson Fund

Concours Guinard

Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics
Direction de l'Industrie.

Bruxelles, le 24 Mars 1888.

Monsieur Ernest Gilon.

Monsieur,

Le Jury chargé de juger le quatrième Concours ouvert pour la collation du Prix fondé par le docteur Guinard, en faveur du meilleur ouvrage ou de la meilleure invention pour améliorer la position matérielle ou intellectuelle de la classe ouvrière, vient de terminer ses travaux.

A L'UNANIMITÉ, il vous a décerné le prix de 10,000 FRANCS pour votre livre intitulé : « MISÈRES SOCIALES. LA LUTTE POUR LE BIEN-ÊTRE. »

Je vous félicite, Monsieur, de la flatteuse distinction que vous ont value vos longues et laborieuses investigations.

Agréez, Monsieur Gilon, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,
CHEVALIER DE MOREAU.

Composition du Jury académique :

MM. Van Beneden, président ; Alphonse Rivier, Al. Briart, membres ; Émile de Laveleye, rapporteur ; général Liagre, secrétaire.

A MON FILS

INTRODUCTION

Le bien-être, objet de tous les désirs, but vers lequel tendent toutes les activités, est une conquête de l'homme sur la nature.

La nature, énigme qui ne se révèle à nous que par le conflit de ses forces aveugles, est froidement inclémente pour tous les êtres vivants.

Nés fortuitement de ce conflit, ils peuvent disparaître en vertu des mêmes lois inflexibles sans troubler leur perpétuelle sérénité.

L'homme lui-même, d'abord frêle jouet de ces

forces, n'apprend que peu à peu à les connaître, à les utiliser, à les asservir au profit de son bien-être.

Rien de plus beau que le spectacle de cette longue lutte, de ces triomphes successifs, que l'humanité poursuit sans cesse, pour être mieux, pour mieux vivre.

Mais, à côté de ce spectacle qui remplit d'admiration l'esprit du penseur — il en est un autre qui le plonge dans la plus profonde tristesse : c'est la lutte de l'homme contre d'autres hommes !

Pourquoi faut-il que l'humanité, au lieu de rassembler ses forces pour mieux dompter l'ennemi commun — la nature — les ait de tout temps divisées, affaiblies, par des luttes intestines ?

Cela tient-il à nos origines ? Aurions-nous hérité de l'animal une partie de cet égoïsme brutal, féroce, irréfléchi, qui le fait lutter contre son semblable, contre son propre sang, pour la possession d'une proie ou d'une femelle ?

Ce n'est que peu à peu que le développement intellectuel, en révélant les avantages de la solidarité, a atténué les instincts brutaux et violents des premiers hommes.

A ce développement a toujours correspondu, de tous temps, en tous lieux, un adoucissement des mœurs.

Il semblerait qu'en notre siècle, où l'épanouissement intellectuel a acquis son maximum d'intensité, tout antagonisme aurait dû disparaître ou du moins être considérablement atténué.

Il n'en est rien. Jamais l'hostilité nationale n'a été plus vive, et elle s'est augmentée d'une hostilité sociale qui crée, dans chaque nation, deux nations ennemies.

Partout, la masse des travailleurs se plaint de la stérilité de son labeur quotidien pour la conquête du bien-être, et souvent de l'insuffisance de ce labeur en face des besoins les plus essentiels.

Ce qui est plus grave, c'est qu'elle se plaint d'être exploitée par ceux qui l'emploient.

L'ouvrier se plaint de ce que ses rapports avec son patron — bien loin d'être un contrat équitable dans lequel chacun apporte sa part de coopération pour obtenir un résultat réparti avec justice — sont tout à l'avantage de celui qui peut imposer ses conditions, c'est-à-dire du patron.

Or, celui-ci ne se préoccupe que de faire ces conditions aussi avantageuses que possible pour lui-même — et par conséquent aussi dures que possible pour le travailleur.

Celui-ci n'est pas considéré comme un auxiliaire ayant droit à une rémunération proportionnelle au service rendu, mais comme une machine dont il faut

tirer le maximum de rendement avec le moins de frais possible.

Tout sentiment d'humanité est banni de ces relations; ce ne sont plus deux hommes unissant leurs efforts — c'est un misérable que le besoin pousse à offrir ses bras à un maître inexorable, lequel spécule sur ce besoin pour obtenir à prix réduit un travail profitable.

Telles sont les plaintes formulées un peu partout par les travailleurs.

Mais ces plaintes ne sont pas seulement sur leurs lèvres. Au fond de leur cœur s'enracine une haine terrible contre le maître impitoyable et contre l'état social qui laisse libre carrière à cet abus de la force, qui le protège même à la moindre menace de l'ouvrier.

Car l'ouvrier, après la plainte, après la haine, en est fatalement arrivé à la menace.

Partout se produisent des phénomènes dénotant l'effervescence qui règne dans le monde des travailleurs. Il ne se passe aucun jour sans que, dans un pays quelconque, des grèves, des troubles, des attentats viennent révéler l'existence d'un mal général, intense, sans cesse renaissant malgré les compressions violentes et les palliatifs de toutes sortes destinés à l'apaiser.

A l'heure actuelle, ce malaise, bien loin de décroî-

tre, atteint une phase aiguë qui remplit de sinistres prophéties les écrits des hommes de tous les partis.

« Il est possible, dit M. É. de Laveleye, que dans l'une de ces crises, où l'autorité est impuissante et la force répressive paralysée, on voie, ainsi que le prédisent le poète Hégésippe Moreau dès 1833, et récemment encore M. Maxime Du Camp, nos capitales ravagées par la dynamite et le pétrole d'une façon plus sauvage et surtout plus systématique que Paris ne l'a été en 1871. » *(Le Socialisme contemporain).*

« Aujourd'hui — constate M. Wordsworth Donisthorpe *(Labour capitalisation)* — la guerre est déclarée entre les maîtres et les ouvriers. Tous les ans, la lutte devient plus ardente, et nous nous y trouvons en plein. La tourbe mécontente des salariés gronde de plus en plus fort. Les capitalistes en déroute reculent pas à pas devant la pression croissante du nombre. Les maîtres perdent courage ; ils font des concessions et calment ainsi l'ennemi pour un instant ; mais bientôt le flot grossit de nouveau et recommence à avancer. Que va-t-il advenir de tout cela ? Voyez ! Les millions de travailleurs se sont organisés : ce n'est plus une cohue, c'est devenu une armée. La bataille ne peut pas toujours faire rage avec une fortune égale des deux parts. Quel parti va

vaincre ? Voilà la question à laquelle les uns répondent avec espérance, les autres avec désespoir. »

Partout, dans des centaines de volumes, dans la presse de tous les pays, dans les assemblées parlementaires, on retrouve ces mêmes idées exposées en des termes et à des points de vue différents, mais révélant toutes la prévision d'une catastrophe prochaine et inéluctable, parce qu'il n'y a plus partout dans l'humanité qu'égoïsme, méfiance, discorde, haine.

Tous les regards sont fixés sur ces sombres horizons, l'anxiété est générale et il semble qu'un fatalisme musulman cloue inertes les meilleures volontés.

Un choc terrible va couvrir la terre de sang et de ruines, les hommes vont s'entr'égorger avec furie, et il semble que cette prévision paralyse toutes les énergies.

Quelques voix s'élèvent dans la foule proposant des transactions, des palliatifs, cherchant même à détourner les regards de cette vision terrible qui sera réalité demain.

Personne ne crie :

— Mais c'est impossible !... Le travail patient de l'humanité à travers tant de siècles, l'immense capital intellectuel et moral qu'elle a accumulé, ses brillantes conquêtes sur la nature, tout cela sombrerait

en un jour dans son propre sang, versé de ses propres mains.

» Et nous tous, les derniers représentants de cette humanité, nous irions, le fer au poing, la haine au cœur, transformer la moisson en champ de mort, lorsqu'il nous serait si facile de laisser tomber nos armes et de nous tendre la main.

» C'est impossible !... Il ne faut pas que cela soit.

» Il ne faut pas que l'homme, après avoir mis des siècles pour devenir un être intelligent et moral, redevienne du jour au lendemain une bête féroce.

» Non, une solution violente du problème social n'est pas inéluctable... Il n'y a plus de maux nécessaires, depuis que l'homme a acquis assez de puissance pour se soustraire aux nécessités en apparence les plus impérieuses. Les remèdes violents sont rarement efficaces. Une entente peut donner de meilleurs résultats qu'une guerre, sans coûter autant de sacrifices. »

Cette entente est-elle impossible ?

D'aucuns le prétendent. C'est du parti-pris aveugle, de la mauvaise volonté ignorante.

L'ignorance, le malentendu sont au fond de toutes les questions.

Les clairvoyants sont persuadés de la possibilité d'une solution pacifique.

Mais qu'on y prenne garde.

Le temps des atermoiements est passé. L'exaspération des passions haineuses, des revendications des classes laborieuses, est arrivé à son paroxysme.

La catastrophe ne peut être évitée que si elle est prévenue à temps.

Demain, il serait trop tard.

C'est aujourd'hui même, c'est tout de suite, à l'instant, qu'il faut prendre l'initiative d'un rapprochement entre les deux armées à la veille d'en venir aux mains.

En d'autres termes, une solution s'impose, urgente, immédiate.

Cette solution, que sera-t-elle ?

Nous la voulons pacifique et nous la croyons possible.

Gardons-nous surtout de revenir sur les lieux communs, tant de fois rebattus, relatifs à l'amélioration du sort des classes pauvres.

Nous nous considérerions comme indigne d'aborder ce redoutable problème où sont en jeu tant d'intérêts, tant de douleurs, tant d'existences—si, copiste servile des écrivains qui ont essayé de traiter la question, nous nous bornions à ajouter un volume de plus au long catalogue des œuvres restées à l'état de bonnes intentions inefficaces.

Nous voulons entrer au vif de la question, et l'étudier sous toutes ses faces. Nous ne sommes l'avocat d'aucun parti — mais, nous élevant dans ces régions paisibles où les divisions de castes s'effacent et où l'on ne voit plus que des hommes, que l'humanité, nous dirons aux uns et aux autres la vérité.

Ceci est une œuvre d'apaisement; l'apaisement ne résulte jamais de l'écrasement d'un parti, mais d'une entente cordiale entre tous les partis.

Dans la conquête du bien-être par l'ouvrier, ce n'est pas l'ouvrier qui doit tout faire.

Le bourgeois a sa responsabilité, son devoir, sa part d'action, et une part prépondérante.

D'un autre côté, l'ouvrier doit répondre aux bonnes intentions, aux efforts de la bourgeoisie, par plus de confiance, de modération dans ses exigences, et tout attendre du progrès inévitable qui résultera de l'entente de tous.

Qu'on ne voie donc ici, même dans les reproches sévères que la vérité nous obligera d'adresser aux uns comme aux autres, que le mobile supérieur qui dirige notre plume : la paix, l'équité.

Celui qui ne lit que ce qui flatte son opinion, ses préjugés, ses passions, peut fermer ce volume. Nous ne sommes pas son homme. Ce sont ces opinions,

ces préjugés, ces passions que nous voulons détruire pour y substituer la réalité calme et bienfaisante, telle qu'elle nous est apparue à la suite de nos observations, de nos expériences, de nos méditations.

I

LA LUTTE DES INTÉRÊTS

I

LA LUTTE DES INTÉRÊTS

La libre concurrence est une loi générale de la nature, où elle règne d'une façon absolue, tant que l'intervention de l'homme ne vient pas en atténuer l'inflexibilité.

Par cela seul, la vie universelle devient en réalité une lutte incessante, sans merci, lutte pour l'existence, dans laquelle souffrent et succombent des milliers d'êtres pour assurer la survivance d'un petit nombre.

Sur ce point tous les naturalistes, darwinistes et antidarwinistes, sont entièrement d'accord.

« La lutte pour l'existence — avoue M. de Quatrefages, qui pourtant n'a jamais cessé d'être un adversaire obstiné de Darwin — est un fait général, incessant. Sous le calme apparent de la plus riante campagne, du bosquet le plus frais, de la mare la plus immobile, elle se cache ; mais elle existe, toujours la même, toujours impitoyable. Il y a vraiment quelque chose d'étrange à arrêter sa pensée sur cette guerre sans paix, sans trêve, sans merci, qui ne s'arrête ni jour ni nuit, et arme sans cesse animal contre animal, plante contre plante. » *(Charles Darwin et ses Précurseurs français).*

Ajoutons que la même loi naturelle a armé pendant longtemps, de la même façon, homme contre homme.

L'Économie politique orthodoxe considère cette loi non seulement comme naturelle, mais comme instrument nécessaire de progrès universel et de progrès social.

« Dans les sociétés humaines, dit-elle, le but est le plus grand bien général, mais on y arrive en laissant agir les lois naturelles, et non en poursuivant les plans de réformes qu'inventent les hommes. *Laissez faire, laissez passer.* Au sein de la libre concurrence, les plus habiles triompheront. Et c'est ce qu'il faut désirer. Rien de plus absurde que de vouloir, par une charité mal entendue, sauver ceux

que la nature condamne à disparaître ; c'est faire obstacle à la loi du progrès. Place aux forts, car la force est le droit. » (Émile de Laveleye, *Le Socialisme contemporain*, introduction).

Rien de plus faux que ce point de vue. Darwin lui-même a pourtant eu bien soin de marquer la différence énorme qui existe entre la nature aveugle et l'homme intelligent.

Le progrès est une conception humaine.

« La sélection naturelle, dit Darwin, n'implique aucune loi nécessaire et universelle de développement et de progrès. » *(Origine des Espèces*, chapitre IV, section XVI).

La raison en est facile à saisir.

Si la lutte pour l'existence éliminait toujours les plus faibles, les plus imparfaits, ne laissant subsister que les plus forts, les mieux armés, il y aurait effectivement tendance au progrès.

Mais il n'en va pas ainsi.

Les circonstances de la lutte peuvent favoriser des êtres moins forts et moins parfaits aux dépens de plus parfaits.

Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit ici d'une exception, et que la tendance de l'ensemble est vers un progrès indéfini.

Tout, au contraire, dans la nature comme dans la société, nous montre les phénomènes de progrès

subissant à la fin un moment d'arrêt, suivi d'une rapide décadence.

Dans les sociétés humaines, en particulier, c'est de la libre concurrence, entretenant les luttes nationales et sociales, que résultent les effondrements des civilisations, les retours à la barbarie.

C'est ce que l'un des auteurs déjà cités a constaté avec un grand sens dans la démocratie grecque et romaine.

De nos jours encore, cette libre concurrence, poussée à l'extrême, a amené l'état d'hostilité entre travailleurs et patrons, que nous avons constaté. On doit l'envisager plutôt comme une menace de décadence que comme un signe de progrès.

Le principe de la libre concurrence, poussé à ses dernières conséquences, rendrait illogique l'institution d'établissements destinés à préserver de la brutalité de la lutte tous les faibles : aveugles-nés, sourds-muets, infirmes, vieillards.

Certains disciples de l'école orthodoxe acceptent cette conséquence, considérant le secours octroyé à ces faibles, comme une part ravie aux ayants droit, puisque sans ce secours, les faibles auraient succombé.

Mais ils ne songent pas au progrès — le seul progrès réel à notre sens — que les sentiments inspirés par ces fondations révèlent dans les mœurs, et à

la décadence fatale qu'entraînerait l'absence de ces sentiments, livrant tout à l'égoïsme féroce, qui écraserait non seulement l'orphelin et l'infirme, mais aussi les classes dirigeantes sous la colère brutale des masses.

La nature laisse les éléments s'entre-choquer sans but, et de ce choc résultent tantôt de merveilleuses créations, tantôt des amas de ruines.

L'intelligence humaine a un but — le bien-être — et, faisant tout converger vers ce but, elle tend au progrès — fatalement si l'on veut, mais consciemment.

Et la première condition de ce bien-être, c'est d'échapper à la libre concurrence, aux rigueurs de la lutte. Pour le faire, il n'est pas de tentatives que l'intelligence humaine n'ait conçues, l'activité humaine exécutées.

Il n'est pas jusqu'à cette fausse « libre concurrence » réclamée par les économistes orthodoxes, qui ne soit une véritable barrière placée entre le fort et le faible pour protéger le premier contre une concurrence vraiment libre.

Bien loin que le progrès soit un résultat de la libre concurrence, nous le voyons partout nécessiter une diminution de cette concurrence.

Supposons un état semblable à ce que fut probablement l'état primitif de l'humanité, où chaque

individu lutterait isolément, ce qui est la libre concurrence absolue.

Tant que cet état subsistera, tout progrès réel, continu, sera impossible, car le perfectionnement de l'individu ne servira qu'à lui-même et disparaîtra en même temps que lui.

La première manifestation de la sociabilité a porté la première atteinte à la loi naturelle, fatale, de la libre concurrence, et plus le lien social s'est resserré, moins l'homme eut à lutter contre ses semblables ; plus il a concentré ses forces vers le but essentiel de sa vie — le bien-être — plus il a progressé.

Le passage de la vie du sauvage chasseur à la vie pastorale est un progrès, parce qu'il a diminué largement la concurrence, non seulement entre les différentes tribus qui se disputaient les mêmes territoires de chasse, mais encore et surtout pour le gibier que cette libre lutte tendait à faire disparaître.

Ce gibier, domestiqué, c'est-à-dire entièrement protégé contre la concurrence vitale, s'est multiplié dans des proportions suffisantes pour assurer la subsistance d'un plus grand nombre d'hommes sur un moindre territoire — d'où progrès.

L'agriculture est un autre aspect des barrières opposées par l'homme à la concurrence vitale. C'est la domestication, la protection des végétaux utiles,

l'extirpation des végétaux inutiles ou nuisibles. N'ayant plus à lutter, les plantes utiles ont progressé tout comme les animaux domestiques — non parce qu'ils sont devenus plus forts, plus parfaits en eux-mêmes — mais parce qu'ils répondent mieux à nos besoins.

Tant il est vrai que le progrès n'est qu'un point de vue humain — le bien-être idéal — le plus de jouissance avec le moins de lutte possible.

Et vous venez parler de libre concurrence ?

Mais vous-même, économiste de l'École de Manchester, que cherchez-vous pour vous, pour vos enfants ? Le repos dans le bien-être — et pour conserver ce bien-être malgré les efforts que des concurrents moins favorisés pourraient faire pour le ravir, vous êtes bien aise de vous savoir protégé par des lois et au besoin par la force armée.

Il ne faut pas se payer de mots, mais bien envisager les faits.

En réalité, la libre concurrence absolue a cessé de régner dans l'humanité dès que se sont établies les premières sociétés.

Qui dit société, dit entente, aide mutuelle et non lutte, concurrence.

Cette entente, cette aide se sont développées, accrues à mesure que l'intelligence des individus a progressé.

La liberté — ne l'oublions pas — n'est pas un accroissement de concurrence. C'est, au contraire, une diminution du poids de la domination des forts sur les faibles, un rapprochement entre les classes, une tendance à l'égalité, à l'aide mutuelle.

La femme du sauvage est une bête de somme, la femme du barbare est une esclave, la femme romaine n'est encore qu'une mineure, actuellement la femme est à peu près l'égale de l'homme.

Est-ce là un résultat de la libre concurrence? Il ne pouvait y avoir libre concurrence, là où il y avait asservissement.

Cet asservissement a pris fin parce que l'intelligence humaine s'est pénétrée peu à peu et inconsciemment du sentiment de la solidarité, et a vu son intérêt, aussi bien que la satisfaction d'un sens moral plus élevé, dans la protection du faible — non dans son oppression.

C'est ce sentiment d'humanité qui a émancipé les esclaves et les serfs, en dépit de la résistance des partisans de la soi-disant libre concurrence, qui n'est que l'asservissement des faibles.

C'est ce sentiment d'humanité qui proteste contre les prétentions actuelles des partisans de la libre concurrence — qui est un mensonge, si on l'entend en ce sens que le travailleur n'ayant que son salaire pour vivre peut traiter librement avec le capitaliste

qui l'emploie — accepter ou refuser ses offres en toute liberté.

Vous avez de l'argent, et je meurs de faim. Je viens vous demander d'employer mes bras moyennant salaire.

Vous m'offrez la moitié ou même le quart de ce qui est nécessaire à ma subsistance. Puis-je refuser ?... Si je refuse, c'est une mort misérable qui m'attend. Si j'ai femme et enfants, c'est aussi leur mort.

Suis-je libre de refuser, en présence de cette alternative : un salaire dérisoire ou la mort ?

C'est la concurrence ! direz-vous. Mais voyez à quelles conséquences vous conduirait ce principe !

Si on faisait venir des *coolies* chinois, dont les besoins sont insignifiants, qui se nourrissent de riz et vivent parfaitement avec quelques centimes par jour, on pourrait diminuer le prix des produits — ce serait, au point de vue des partisans de « la liberté en tout et pour tout », la consécration du principe de l'Économie politique. Mais que deviendraient, alors, les ouvriers européens ?

On voit qu'il ne faut pas seulement considérer la liberté en tout et pour tout, mais aussi les sentiments moraux qui atténuent ce qu'il y aurait de trop cruel dans les conséquences de la liberté poussée à ses dernières limites.

D'ailleurs, prenez-y garde. Il y a concurrence pour moi, ouvrier, mais pas pour vous, patron.

Et ne me dites pas que c'est à vos efforts que vous devez la conquête et la conservation de votre fortune. Vous pouvez être en concurrence avec d'autres individus, mais vis-à-vis de moi, vous êtes *protégé*, non concurrent. Je suis exposé à la mort si je repousse vos offres ; vous pouvez, au contraire, refuser les miennes sans que rien vienne affecter votre bien-être.

Il n'y a pas de lutte entre nous, il y a écrasement du faible par le fort.

Tant mieux pour vous si vous êtes le fort, tant pis pour moi si je suis le faible !

Mais dans ce cas, vous entendez la libre concurrence dans un sens plus large que le sens légal sous lequel vous vous abritez.

S'il ne s'agit ici que d'une question de force et non de droit, je puis accepter la lutte, Nous sommes trois cents, trois mille, des milliers dans le même cas que moi.

Vous pourrez écraser chacun de nous pris isolément, mais si nous marchons tous ensemble contre vous, qui sera écrasé ?

Vous êtes protégé par une force imposante, c'est vrai. Mais les unités de cette force, ce sont nos fils, nos frères, nos proches qui savent ce que nous souf-

frons, qui ont souffert comme nous ou qui souffriront un jour. Qui vous dit que leur protection vous sera toujours assurée et que, au moment psychologique de la libre concurrence, vous ne vous trouverez pas isolé, écrasé.

Tout le sophisme de votre argumentation consiste à donner deux sens au même mot, et à prendre l'expression *libre concurrence,* tantôt comme signifiant *liberté légale,* tantôt comme désignant la *lutte pour l'existence.*

Or, dans les deux cas, c'est le triomphe brutal du plus fort que vous posez comme principe de progrès, alors que tout indique que tout progrès humain est dû à l'intelligence, à la solidarité, à l'humanité.

II

IMMINENCE DU PÉRIL

II

IMMINENCE DU PÉRIL

En somme, la question de principe, invoquée par les partisans de la libre concurrence, n'est qu'un prétexte donné à leur égoïsme mal entendu, à leur optimisme ignorant, à leur indolence de caractère.

Beaucoup de ceux à qui l'on signale le mal, refusent de le voir et le nient, pour ne pas troubler leur quiétude.

Leur idéal — le repos dans le bien-être — leur fait fermer les yeux sur la marche incessante, rapide des événements, et les maintient dans une dangereuse inertie, une fausse quiétude.

Ils sommeillent alors que les événements se précipitent.

La société ne peut s'accommoder de cette immobilité. Elle doit s'améliorer sans cesse, faire disparaître des lois et des mœurs les traditions du passé plus ou moins empreintes d'oppression. La civilisation avance et les lois doivent se civiliser parallèlement. Méconnaître cette marche est une erreur funeste. Vouloir s'y opposer est une œuvre criminelle. C'est cette erreur, ce sont les résistances qu'elle entraîne, qui amènent les révolutions, les luttes de frères contre frères, les combats entre enfants d'une même patrie — pages les plus sanglantes de l'histoire.

Comment un souffle de démocratie ne se ferait-il pas sentir à une époque où chacun sent que les hommes sont égaux ?

Les vrais fauteurs de désordre sont les esprits timorés dont le regard se tourne obstinément vers le passé. La moindre innovation les épouvante.

Puis, lorsque, cédant à une pression irrésistible, ils font, de mauvaise grâce, une nouvelle concession au progrès, ils sont bientôt les premiers à reconnaître que la réforme était juste.

Qui voudrait, aujourd'hui, rétablir en matière de dettes, la contrainte par corps qui cependant a été défendue avec tant de ténacité ? Dernièrement, dans une assemblée d'industriels, quelqu'un demandait

son rétablissement. Il n'a pas trouvé une seule personne pour appuyer sa motion. Il y a vingt-cinq ans, celui qui eût réclamé dans cette même réunion la suppression de cette loi, n'eût été soutenu par aucun membre.

Il peut certes parfois être dangereux d'innover, — il faut marcher avec mesure, ne pas aller trop allégrement de l'avant — mais à notre époque, il y a plus de danger encore à rester stationnaire. La modération poussée à l'excès est une imprudence coupable. Il est chimérique de supposer que l'on pourrait retourner vers le passé. Chacun sait, maintenant, combien était terrible la situation du faible et personne ne voudrait certainement faire endurer au peuple les souffrances des temps de misère de l'ancien régime.

La tendance au progrès est là, évidente, inévitable, irrésistible, impatiente, sous la poussée de la masse du peuple. Il faut le constater. Dès lors, pourquoi ne pas faire de bon gré, cordialement, fraternellement ce qu'il faudra faire contraint et forcé ? Pourquoi ne pas s'unir, montrer de part et d'autre de la bonne volonté, marcher résolument la main dans la main vers une ère meilleure, une ère de travail, de paix et de prospérité ?

Vous bercez-vous de l'illusion dangereuse, que malgré vos résistances, les choses n'iront pas au pire ?

Quel aveuglement !

Lorsque l'ouvrier a constaté ses souffrances, discuté les problèmes, demandé des réformes, écrit ce qu'il veut, protesté contre les abus, adressé des pétitions aux Chambres pour obtenir satisfaction, et qu'il ne se voit pas écouté, quel moyen peut-il employer pour se faire entendre ?

Il n'en a qu'un — moyen terrible : la grève. Il refuse de travailler.

Mais s'il est calme, s'il se borne à passer les journées de chômage en se promenant, en discutant amicalement avec ses compagnons d'infortune, on ne fait pas attention à lui. « Il y a grève, mais tout est calme », disent les télégrammes des journaux.

Le patron peut attendre, prendre d'autres ouvriers, et même, dans une certaine mesure, adopter des appareils plus perfectionnés qui suppriment un certain nombre de travailleurs. Par l'installation de ces machines, il peut trouver un profit dans la grève.

La grève calme ne répond donc pas au but de l'ouvrier (1).

Aussi longtemps que ses protestations se réduisent à des meetings, à des articles de journaux, à des péti-

(1) « Les ouvriers n'ont d'autres droits que le droit de grève, et pour eux la grève sans désordre est pour ainsi dire un non-sens. »

Duc d'Ursel, gouverneur du Hainaut.

tions, à des cortèges pacifiques, elles ne sont pas écoutées. « Cela passera », dit-on.

Les gouvernements ont bien d'autres soucis. Les représentants, de session en session, ne trouvent pas le temps pour discuter les griefs ouvriers. N'ont-ils pas la question du libéral et du catholique ? On parle sur ce sujet durant des séances entières, on rappelle chaque année les mêmes arguments, on dépense à des riens les heures passées à la Chambre, mais on n'a pas le temps de discuter sérieusement la question ouvrière.

Ce fait lui-même prouve que les deux Chambres — émanation des classes bourgeoises — ne comprennent pas non plus le sentiment de justice et d'égalité que nous déplorons de ne pas trouver dans le cœur du bourgeois.

On discute les intérêts de celui-ci, on ne se préoccupe pas de ceux du faible, de l'humble, du petit, de celui qui, en raison de sa faiblesse, de son grand nombre, mérite plus que d'autres la sollicitude des hommes d'État.

Et comment en serait-il autrement ?

Le représentant n'est pas choisi par l'ouvrier. Il est l'élu du bourgeois. Sa première préoccupation est d'être maintenu, de satisfaire ses électeurs : la classe bourgeoise. Discutez avec un représentant : vous constaterez ce désir, légitime d'ailleurs, d'être

réélu. Sa non-réélection n'assure-t-elle pas le triomphe de son compétiteur, de son ennemi politique.? C'est le succès de la cause qu'il a toujours combattue, à la ruine à laquelle il a voué sa vie, ses travaux, sa santé, ses capitaux mêmes, car, pour être élu,... il faut dépenser, dans certains arrondissements, jusqu'à trente mille francs par élection. Le député est donc dominé par un grand mobile : contenter, satisfaire ses électeurs. On le croit libre : il ne l'est pas. Son triomphe sur son adversaire n'a tenu qu'à trois ou quatre voix. Il suffirait d'indisposer deux électeurs, de perdre deux voix, pour que sa situation fût compromise!

Nous nous plaignons donc avec raison des lenteurs apportées à la discussion parlementaire des réformes sociales, des moyens préconisés pour améliorer le sort des classes malheureuses. On n'a pas le temps, on est absorbé par la discussion d'autres projets, la discussion des budgets, qui ne peut être ajournée, etc., etc. Pourquoi ne ferait-on pas en Belgique ce qui se pratique en France ? La Chambre des députés a décidé que tant que dureraient les débats sur la loi militaire, elle consacrerait un jour par semaine — le vendredi — à la discussion des lois d'intérêt social. Elle permet ainsi à chacun, aux députés, au public et à la presse, d'étudier très sérieusement les problèmes qui sont à

l'ordre du jour des séances. Le compte rendu de la discussion d'un vendredi est examiné, discuté pendant une semaine par le public et par la presse; les idées se mûrissent; d'autres germent, se produisent, se répandent. Arrive le vendredi suivant, chacun des députés vient à la Chambre avec des éléments nouveaux. Les débats n'ayant lieu qu'un jour par semaine sont plus productifs. Au lieu d'une nuit pour rechercher les éléments destinés à combattre la thèse développée par son adversaire, qui a parlé aujourd'hui, on a huit jours devant soi pour travailler sa réplique. Les études deviennent forcément plus sérieuses. On peut au moins placer des faits dans les discours. De plus, lorsque le vendredi arrive il n'y a pas moyen d'ajourner la discussion des questions sociales. Supposons que l'on eût agi ainsi en Belgique depuis que le Congrès libéral de 1846 a inscrit les réformes ouvrières dans son programme. Il est évident que nous n'en serions plus à chercher ces réformes, à les discuter. Le peuple serait satisfait, car il y a eu assez de vendredis depuis quarante-deux ans pour examiner tous ces problèmes avec la plus grande science.

Nous sommes bien modéré en ne demandant qu'une seule séance par semaine pour ces lois d'intérêt social et nous espérons que messieurs les représentants voudront bien dorénavant faire au peuple

qui souffre le sacrifice de cette seule séance hebdomadaire. Il leur en restera toujours assez pour leurs combinaisons de stratégie parlementaire.

L'ouvrier, avec le système actuel, est donc rebuté de tous côtés quand il demande une réforme, quand il réclame un droit, quand il cherche à faire cesser une injustice.

Alors les moyens de persuasion étant nuls pour lui, il se voit bien obligé d'employer la terreur.

Que l'on ne se récrie pas. La bourgeoisie a fait plus d'une révolution et après le succès elle a honoré les meneurs, elle en a fait des héros ! Le peuple qui connaît assez d'histoire pour être au courant de ces faits, suit naturellement l'exemple que la bourgeoisie lui a donné. Il faudrait ignorer les éléments de l'histoire pour ne pas comprendre que cette marche est naturelle. On demande des réformes, elles sont refusées ; on les réclame plus vivement, elles sont refusées avec plus de ténacité. Vient un jour où l'on ne demande plus rien : on prend ! Et alors, non seulement on prend ce que l'on avait désiré, mais — étant le maître — on prend tout ce qu'il est possible de saisir. Allez donc faire entendre la voix de la modération à une foule exaspérée par la résistance ! Les barrières sont rompues. Le torrent se précipite, et c'est l'épuisement de sa force, non la considération de l'équité, qui met fin à ses excès.

Les ouvriers, depuis vingt ans, depuis trente ans, depuis plus longtemps encore — puisque le programme du congrès de 1846 portait la question ouvrière parmi ses désidérata — les ouvriers ont réclamé paisiblement. On ne leur a rien accordé. « Pas le temps » répondait-on d'année en année, pendant quarante-deux ans; comme on dit « pas d'argent » pour s'exonérer de l'obligation de construire des écoles, alors que l'on avait tous les ans le temps de discuter les éternelles questions qui divisent les libéraux et les catholiques et que l'on trouvait l'argent pour des casernes monumentales, pour des prisons vastes comme des villes, pour des palais babyloniens. A la fin, las de demander d'une façon légale, modérée, l'ouvrier s'est révolté, il a incendié une usine....

Le lendemain, la bourgeoisie créait la commission de l'enquête du travail; l'homme le plus éminent du pays prononçait le splendide discours que nul n'oubliera; deux gouverneurs, M. R. de Kerchove et le duc d'Ursel, prenaient la question ouvrière comme sujet de discours d'ouverture de leurs conseils provinciaux et chacun, quelque modeste qu'il se reconnût, voulut étudier la question.

Le branle était donné. Les prières, les supplications, les arguments étaient restés stériles. Le tocsin suffit à éveiller le pays.

Pourquoi cette résistance ?

De la commission d'enquête, il sortira incontestablement de bonnes mesures. A qui les devra le parti ouvrier ? Au dévouement de la bourgeoisie ? Non. C'est triste à constater, ainsi l'ont voulu nos hommes d'État. Les travailleurs attribuent tout le mérite de l'avènement des réformes à l'incendie d'une verrerie : les condamnés du Hainaut et les émeutiers de Liège passeront à leurs yeux pour les auteurs réels de ces modifications dans nos lois et dans nos mœurs. Les incendiaires, les émeutiers seront pour les classes déshéritées... des héros. La bourgeoisie l'aura voulu ainsi en ne se mettant pas d'elle-même en branle sans attendre les flammes des incendies pour se décider.

Et cette leçon cruelle servira-t-elle ? Non !

Deux années se sont écoulées. Qu'a-t-on fait ? La commission a étudié. Les problèmes sont ardus, c'est exact, nous le reconnaissons plus que tout autre, nous qui en faisons une étude spéciale depuis nombre d'années, mais ils n'étaient pas nouveaux pour les hommes qui composaient la commission. Toutes ces questions ont été étudiées par des penseurs éminents de tous les pays, de toutes les opinions, de toutes les conditions et sur notre table d'étude, simple bourgeois, nous comptons deux ou trois ouvrages, documents, rapports, etc., qui

contiennent tout ce que l'on a dit et peut-être tout ce que l'on peut dire sur cette vaste question.

Mais, en dehors de ces grands problèmes qui touchent aux bases mêmes de la société, il y a des réformes déjà étudiées, prêtes, amenées depuis vingt et trente ans à la maturité voulue par les hommes les plus hostiles aux modifications radicales. Ces réformes, il fallait une séance de la Chambre et une séance du Sénat pour les discuter, les remettre au jour.

Il suffisait même, pour ainsi dire, de copier ou de traduire les lois déjà existantes dans les pays voisins.

En Allemagne, les lois de 1879 et de 1881 fixent à 6 heures la journée maximum de l'enfant de 12 à 14 ans. Elles interdisent le travail nocturne aux ouvriers qui n'ont pas 16 ans.

On pouvait traduire, par la même occasion, les lois d'assurances contre les accidents et contre la maladie.

En Suisse, en Autriche, en France, en Angleterre, les enfants et les jeunes gens sont également protégés par la loi. Les femmes, sauf en Angleterre, n'y sont pas exposées aux mêmes dangers qu'en Belgique.

Il n'aurait pas été difficile non plus d'introduire en Belgique les conseils d'arbitrage. Le seul fait que des ouvriers soient venus spontanément offrir à leur

patron la retenue d'un sixième de leurs salaires pour l'aider à soutenir la concurrence et à continuer d'exister, ce seul fait ne devait-il pas plaider en faveur de l'introduction de ces institutions en Belgique ?

On pouvait appliquer ces réformes telles quelles, sans même les adapter aux besoins spéciaux des industries, des mœurs locales. Après une année d'essai, on aurait aperçu les modifications nécessaires.

Avec un peu de bonne volonté et une foi ardente dans le succès, on réalise des miracles. Ne devait-on pas faire appel aux hommes de caractère, d'énergie; à ceux que nulle entrave ne rebute, ne devait-on pas les prier, non d'étudier, de discuter, de discourir, mais d'agir ? Quand il y a péril, quand on arrive trop tard, parce que l'on n'est pas parti assez tôt, quand on se trouve en présence du danger, il n'est plus temps de discuter. Ce n'est pas quand l'incendie éclate, quand on attend les secours, que l'on peut discourir sur le mérite de tel ou tel engin de sauvetage, de tel ou tel système de pompe.

Il faut agir. A-t-on agi ? A-t-on voulu agir ? Où sont les réformes attendues de tous ? Faudra-t-il que le peuple se voie encore forcé de recourir à la violence ?

Il sait que les premières flammes de l'incendie ont fait sortir la classe bourgeoise de sa torpeur, l'ont

décidée à *étudier*. Pour que cette étude ait un résultat pratique, devra-t-il incendier de nouveau et toute réforme ne sera-t-elle due qu'à des sinistres ? Les incendiaires criminels seront-ils donc réellement les bienfaiteurs du peuple ? Veut-on que le père dresse ses enfants à les honorer, à les imiter ?

Nos hommes d'État devraient comprendre l'extrême danger de cette situation. Ils abdiquent leur mission entre les mains des criminels et donnent à ceux-ci un trop beau rôle dans l'avènement du progrès social, du bien-être des masses.

Au vingtième siècle, comment l'histoire appréciera-t-elle la politique de ces hommes d'État ?

Réprimer par la force les écarts des fauteurs de désordre n'est pas une solution : bien au contraire.

Les vaincus n'ont qu'une préoccupation : préparer des armes plus puissantes qui les rendent vainqueurs à leur tour.

Ces armes existent ailleurs. Les Trades-Unions anglaises, les sociétés secrètes d'Allemagne, les Chevaliers du Travail d'Amérique, les Nihilistes russes trouveront parmi nous des imitateurs.

Or, on connaît la puissance terrible de ces associations.

Les Trades-Unions possèdent une organisation formidable dont on ne trouve nul autre exemple

dans l'histoire. Chaque membre *doit* verser une large part de son salaire dans la caisse commune. L'accumulation des capitaux est prodigieuse. Ici, dans nos pays continentaux, quand un travailleur participe pour cinquante centimes à une œuvre d'émancipation ou de résistance, c'est déjà, aux yeux des organisateurs, un sacrifice important. En Angleterre, il serait dérisoire. C'est une large part du salaire que le travailleur doit donner. Chez nous, chacun est plus ou moins libre de verser à la caisse sociale. On se borne à persuader l'ouvrier. S'il refuse, tout est dit. Il reste libre. En Angleterre, aucun ouvrier n'est libre de refuser sa coopération aux Trades-Unions.

— Tu refuses, tu es un traître et nous te traitons comme tel. Nous ferons sauter ta demeure au moment où les tiens, femme, enfants, y seront réunis avec toi.

Et la menace n'est pas vaine. Dans les vingt-quatre heures, la maison saute. Une société qui emploie des moyens aussi violents, aussi sauvages, pour obtenir des adhérents, qui taxe les participants d'après l'importance de leur salaire, possède une puissance terrible. Elle a le nombre et les capitaux : les deux plus grandes forces. Il y a en Angleterre 3,000 Trades-Unions comprenant 1,250,000 membres, et disposant annuellement de 50,000,000 de francs. C'est un État dans l'État. Aussi longtemps que la

direction de l'œuvre est sage, modérée, n'ayant pour but qu'une amélioration raisonnable de la situation ouvrière, tout est bien, mais quand cette direction prend un autre cours, on se représente facilement l'imminence du danger.

Voilà où le refus absolu d'écouter les demandes pacifiques des ouvriers a poussé la classe nombreuse en Angleterre.

En Allemagne, la loi votée en 1878 par le Reichstag, dans le but d'enrayer la propagande socialiste, loi appliquée avec une rigueur draconienne, ne permet pas aux agitateurs d'opérer au grand jour. Nul, excepté les initiés, ne pénètre dans les réunions secrètes. La loi a transformé les discussions franches et ouvertes qui permettaient à tous d'élucider les problèmes, d'en approuver les solutions ou de les combattre, en un travail secret, souterrain, où aucun profane n'intervient et ne peut montrer l'erreur des agitateurs. Dans de tels milieux, où tout le monde part d'un même point, possède une même aspiration, a été nourri des mêmes idées, est imbu des mêmes préjugés, partage les mêmes erreurs, que peut-il naître, sinon un fanatisme sans égal ?

Qui n'entend perpétuellement qu'un seul son, devient forcément fou.

Il faut écouter les avis contraires à son opinion

pour rester dans l'équilibre sans lequel l'homme n'est pas libre dans son jugement. Voilà un résultat de la loi de 1878.

Mais au moins, le nombre des adhérents au socialisme a diminué, la loi a donc été utile ?

Non, encore.

Lors des élections de 1884, les voix socialistes étaient : 549,000. En 1887, ce chiffre est devenu : 774,000 !

On objectera certainement que ce nombre de voix ne signifie rien, que le nombre des députés socialistes est descendu de 24, en 1884, à 11, en 1887, qu'un résultat notable est donc obtenu par l'effet de la loi de 1878. Ce résultat n'est pas dû à cette loi, mais à l'opinion, de jour en jour plus répandue en Allemagne, dans les comités socialistes, qu'il est inutile de diriger les efforts vers l'élection de députés socialistes. « Le parlementarisme, dit-on, ne peut rien pour l'émancipation des masses. Tous les efforts doivent être dirigés vers un seul et même but, la propagande à outrance, la propagande de jour et de nuit, la propagande de tous les instants, sans repos ni trêve. Alors, quand tous seront convaincus, il n'y aura plus de parlementarisme qui résistera aux efforts du grand nombre. »

Le dépot de la loi de 1878 destinée à enrayer cette propagande, son vote par le Reichstag, démon-

trent l'existence du danger. On ne présente pas au parlement, celui-ci ne vote pas une loi aussi importante, quand elle n'a pas de raison d'être. Le vote de cette loi nous met donc bien à l'aise pour réfuter les arguments des optimistes qui taxeraient d'exagération l'importance que nous donnons au péril social. Si nous exagérons — ce que nous voudrions de tout notre cœur — nous sommes en compagnie de la majorité conservatrice du Reichstag.

La loi contre les socialistes donne au gouvernement le droit de proclamer l'état de siège dans les districts particulièrement menacés par la propagande des idées révolutionnaires et chacun sait ou se représente facilement ce que doit être l'état de siège, appliqué avec rigueur dans un pays de militarisme et de discipline comme l'empire d'Allemagne. Ce n'est pas une loi de fer, c'est une loi d'acier. Les agitateurs sont expulsés et les simples suspects sont toujours considérés comme tels. Les réunions publiques sont interdites. Les journaux qui ne louent pas le régime des puissants du jour, sont réputés dangereux et saisis. Les porteurs, distributeurs, imprimeurs, auteurs, etc., des écrits interdits sont emprisonnés sur l'heure et condamnés à des peines rigoureuses, ce qui permet de placer sous les verrous tout le personnel qui dirige ou qui coopère à la direction du mouvement socialiste. Et malgré cette

situation, malgré l'emprisonnement de tout ce monde d'agitateurs, la propagande gagne du terrain. C'est le cas de répéter que l'on ne tire pas des coups de fusil aux idées.

225,000 voix socialistes viennent, en trois ans, s'ajouter aux 549,000 voix de 1884. Le mouvement s'accentue donc énergiquement malgré cette loi d'acier.

L'organisation est devenue secrète. C'est une espèce de franc-maçonnerie qui se cache sous cent formes différentes. Ici, c'est une société de *culotteurs* de pipes, là un club de buveurs de bières, autre part on simule une fête de famille, un anniversaire, une fête patronale, un succès de concours et, sous les prétextes les plus variés, on réunit les convaincus presque sous les yeux de la police. Les cotisations, sans atteindre le chiffre des taxes des Trades-Unions, sont assez élevées. Le profane qui veut être initié, doit être présenté par un parrain. Le comité nomme un ou deux délégués chargés de surveiller à son insu le candidat pendant un certain temps. Ils se livrent à une enquête rigoureuse, interrogent les voisins, les personnes qu'il fréquente, les ouvriers qui travaillent à ses côtés, transmettent leurs pouvoirs à un cercle local de la ville où il est né, où il a travaillé. Puis, quand le résultat est favorable, avant d'admettre le nouveau venu, on le soumet souvent à des épreuves

consistant à vendre des écrits interdits. On apprécie ainsi son courage, car il faut un certain courage pour s'exposer, par pur esprit de propagande, aux rigueurs des lois allemandes. L'essai a réussi. Le néophite vend, montre du courage, de l'intelligence. On le charge de nouveau d'une mission difficile : la récolte des fonds nécessaires aux familles des expulsés, des victimes du dévouement à la cause sacrée. Il lui est confié des bons timbrés par le comité auquel il veut appartenir. Ces bons sont de diverses valeurs, douze, vingt-cinq centimes, etc. Il doit avoir le sens du *flair* pour ne pas offrir ces bons à des agents de la police secrète.

Montre-t-il de la négligence, un manque de tact ou d'intelligence? Il est immédiatement proscrit. Affirme-t-il des dispositions particulières? Il jouit sur l'heure d'une certaine confiance et, après d'autres épreuves, de plus en plus difficiles, il est proclamé affilié. Un billet secret lui ordonne de se trouver tel jour à tel endroit désert, en pleine campagne, au milieu d'un bois, ou dans une de ces réunions familiales dont nous avons parlé. Il est bientôt réuni à un groupe de personnes qui lui sont inconnues, il répond à un interrogatoire en règle et reçoit des instructions secrètes. On discute les problèmes, pour la forme, pour essayer les aptitudes, pour exercer les orateurs, car les solutions sont imposées par un

comité central composé d'hommes éprouvés par de nombreuses années de combats et souvent aussi de captivité. Après un certain stage dans cette première étape, ce nouveau membre est élevé à un grade moins inférieur. Il est chargé du service régulier des journaux secrets. On ne lui confie que cinq abonnements et on le place sous la surveillance d'un chef qui a pour mission de diriger cinq ou six hommes arrivés à cette seconde étape.

Enfin, de degré en degré, il arrive à occuper une certaine position dans la direction même du parti. Ce mécanisme est d'une complication telle qu'il faudrait s'étendre longuement pour l'exposer même dans ses lignes les plus larges. Ce que nous venons d'en dire suffit amplement pour démontrer la force de cette organisation qui ne permet à nul être incapable, inintelligent, faible, lâche, compromettant, de parvenir à jouer un rôle. Aussi la société ne compte-t-elle aucun traître à la cause commune.

Telle est la redoutable organisation de forces dont dispose le socialisme en Allemagne. Si nous rappelons que le nombre des voix qu'il acquiert augmente chaque jour, comme on l'a constaté par les chiffres officiels, on se représente facilement avec quelle force invincible la bourgeoisie devra compter plus tard.

Notons que tout ce qui est tenté par les socialistes,

de même que tout ce qui est entrepris contre eux, sert à la propagande. On expulse, on lance un mandat d'arrêt contre un agitateur. Ce n'est pas une perte pour l'idée. L'expulsé est entouré d'une certaine autorité partout où il se transporte. C'est une victime des classes bourgeoises, dit-on. Humble chez lui, il devient presque quelqu'un. Il est une tribune de socialisme ; qu'il aille en Belgique, en Suisse, en France, n'importe où, il trouve des frères et amis, des hommes pour l'écouter. C'est l'apôtre. Est-il emprisonné ? Alors il remue des idées dans son cerveau ; quand il sort, il est reçu comme une victime et tout le monde écoute les plans de révolution que le calme de la prison lui a permis d'élaborer.

Le parti donne soixante-quinze francs à l'expulsé pour frais de voyage, remet à la femme de l'interné ou du proscrit neuf francs par semaine et deux francs cinquante centimes par tête d'enfant, jusqu'au moment où le prisonnier est rendu à sa famille, jusqu'au moment où le proscrit a trouvé du travail dans sa patrie d'adoption.

De même que les ex « francs ouvriers » de Belgique avaient dressé les listes des personnes qu'il fallait détruire au premier coup du tocsin de la révolte, les socialistes allemands possèdent des « listes de morts », des « listes de suspects », etc., sur lesquelles

figurent soit ceux qui sont dangereux pour l'avènement de la société nouvelle, soit ceux qui pourraient devenir un élément de résistance.

Les mesures de rigueur prises par le Reichstag ont donné un élan extraordinaire à l'œuvre de propagande. Pour les intelligences faibles, le mystère a toujours eu du prestige.

Un journal, une brochure, un livre que tout le monde peut acheter sur la voie publique, n'offre pas l'attrait irrésistible du fruit défendu. Quelle différence quand l'imprimé ne peut être reçu librement, quand nuitamment un homme mystérieux vous le glisse dans la main sans être vu. L'ouvrier dévore ce libelle et, par suite de l'organisation allemande, le nombre des publications augmente en raison directe des interdictions.

Un écrit quelconque est utile à propager. Le Comité central informe le service spécial de distribution de l'heure et du lieu, souvent changés, où les paquets arriveront. Les colis sont eux-mêmes formés d'autres paquets, et ainsi de suite jusqu'à ce que chacun des distributeurs ait une liasse de 25 à 50 exemplaires. A la même heure, ces distributeurs opèrent leurs remises en mains propres. Pour 100,000 exemplaires tirés, il y a ainsi deux ou trois mille porteurs chargés chacun d'une cinquantaine de journaux ou de brochures à porter. Le service est d'autant plus

soigneusement exécuté qu'il est fait par des hommes sûrs, par ceux que, tantôt, nous avons vus passer par de rigoureuses épreuves.

Si nous quittons l'ancien monde, nous trouvons aux États-Unis une organisation non moins sérieuse, une puissance formidable, qui n'en est plus à ses débuts. Les travailleurs, toujours isolés des autres classes, écoutant toujours les mêmes plaintes, toujours excités par les mêmes aspirations, en viennent fatalement à se méfier de tout ce qui n'est pas eux. On en est arrivé à ne plus tenir aucun compte des intérêts divers, des droits de chaque classe, on veut la disparition des unes pour assurer le triomphe de celle à laquelle on appartient.

M. Powdarly est à la tête des associés des États-Unis. Il dirige comme un général. Un patron renvoie un ouvrier. M. Powdarly intervient. Il tient son armée dans ses mains. Le patron persiste. La guerre lui est déclarée. On le prend par la famine. On fait cercle autour de lui. C'est l'investissement de Paris par les Prussiens. Ce que l'empereur d'Allemagne a fait subir à la grande ville, ce qu'il prétendait avoir le droit de faire, ce que la guerre légitime, ce que les nations européennes ont contemplé sans intervenir, pourquoi, lui, Powdarly ne pourrait-il l'entreprendre contre un particulier ? Vous, Guil-

laume Ier, vous avez réduit par la famine 2,000,000 d'êtres; lui, Powdarly, n'en réduit qu'un par la famine. Votre cause : une délimitation de frontière. Son mobile : ce qu'il croit être le plus grand des biens... l'anéantissement du paupérisme.

Voilà où conduisent les mauvais exemples de l'abus de la force, donnés par les conquérants. D'une œuvre de paix, de concorde, d'harmonie, on fait une œuvre de sang, de feu, de misère.

Mais M. Powdarly, ne se borne pas à condamner un simple particulier ; quand il le faut, il étend son action à une entreprise industrielle, à un chemin de fer, à un pays même. Sa puissance va jusque-là.

La compagnie texienne de Galveston, congédie des employés. M. Powdarly intervient mais sans succès aussi longtemps qu'il parlemente. Il agit. La compagnie plie. Il triomphe. Comment agit-il ? Il met la compagnie en interdit. Il lui coupe les vivres : charbon, marchandises, employés, voyageurs n'osent y arriver. Mais on pourrait se procurer charbon, marchandises, employés, voyageurs par des voies détournées. M. Powdarly y a songé. C'est un stratégiste. Il jette l'interdit sur tout le pays ! Les paisibles habitants ayant pu apprécier cent fois cette puissance, prient et supplient qu'on cède. Et on cède. C'est le triomphe de la force.

Mais ce n'est rien encore, ce n'est qu'une petite

ligne de navigation, qu'un petit pays, un simple port.

Tout se perfectionne.

M. Hall, un simple employé, est renvoyé de la Texas-Pacifique. Nouvelle intervention verbale du stratégiste. Nouveau refus. Nouvelle guerre. Mais cette ligne de chemin de fer a des embranchements, c'est un réseau. L'interdit est jeté sur tout le réseau, sur chacun des embranchements. Cela devient trop violent ! La compagnie est dans son droit. Les juges se prononcent en sa faveur. Mais qu'importe à M. Powdarly. Au-dessus de cette justice, il place celle qu'il prononce lui-même. Il résiste. Le gouvernement concentre toutes ses forces, les villes coopèrent à la résistance par leurs polices. Aucun train ne part. Le machiniste qui s'aventurerait serait tué d'une balle si l'on ne faisait sauter la voie tout entière. Les machinistes ne veulent pas s'exposer. Des ingénieurs de la compagnie prennent leur place, montent sur les locomotives, des coups de feu les jettent à bas. N'est-ce pas horrible ?

Les trains devraient circuler entre deux haies épaisses de soldats, et, qui voudrait voyager dans ces conditions ?

Étonnez-vous, après cela, si les classes moyennes supplient le gouvernement d'intervenir, si elles se mettent du côté des ouvriers. Les classes bour-

geoises veulent le repos, la paix, elles ont peur des troubles. Elles savent que Powdarly triomphe de tout, pour éviter la ruine du pays, elles supplient pour que l'on cède. Et la compagnie cède à toutes ces pressions. La *justice* de M. Powdarly triomphe de celle des juges.

Mais pourquoi ne pas arrêter M. Powdarly ? Parce qu'il a vingt, trente, cinquante, cent capitaines plus terribles que lui et qu'une telle mesure mettrait à feu et à sang tout le pays. Ces hommes sont des divinités pour les fanatiques qui les ont élevés à ces puissances.

Les ouvriers fanatisés étaient 20,000 il y a deux ans. Ils seront 300,000 cette année et deux millions bientôt. C'est le général lui-même qui donne ces chiffres en les appuyant sur les adhésions qui arrivent.

Parlerons-nous des nihilistes russes ? Des anarchistes de tous les pays ? Nous les connaissons suffisamment.

Mais, chez nous, objectera-t-on, la majorité de la population ouvrière est conservatrice, ennemie du désordre. Il y a des ouvriers ayant, par mille privations, amassé péniblement des économies ; il y a des pères de famille, peu désireux d'exposer leur

avenir et celui de leurs enfants ; or ceux-là sont en majorité et nous ne craignons rien.

Ce ne sont pas ces travailleurs paisibles qui décideront la lutte, la révolution, la guerre civile. Ce sont les cercles, les cercles qui comptent les plus ardents des ouvriers, les esprits les plus vifs. Dans ces cercles, les agitateurs les plus violents ne manquent à aucune séance, ils constituent l'élément actif qui compte toujours double et triple, parce qu'il est toujours là ! « Un individu qui fait du bruit, compte plus que dix qui se taisent, » disait Napoléon Ier. Des éléments modérés d'un cercle se dérangent moins facilement, s'absentent, s'abstiennent, ne votent pas. Les décisions les plus graves, celles surtout qui peuvent engager la responsabilité des votants, sont toujours prises par les éléments les plus avancés, les plus prononcés, bien qu'ils ne constituent qu'une minorité dans la société.

D'ailleurs, la propagande des idées anarchistes fait du chemin. L'ouvrier actuel a été élevé par ses parents dans les idées de soumission : mais ses enfants grandissent dans un milieu tout différent. Au foyer domestique, ils voient la misère, ils entendent les plaintes de la mère, ils assistent aux rancœurs du père, on peut dire qu'ils respirent contre les classes riches une atmosphère de haine. Leur père est devenu anarchiste après avoir souffert :

eux, ils naissent anarchistes. Jugez de ce que seront leurs enfants !

Compter que l'ouvrier restera longtemps sourd aux revendications outrées,est d'un optimisme vraiment trop naïf.

On ne peut, sans fermer les yeux à la lumière la plus éclatante, méconnaître le fait de cette propagande ardente, incessante qui se poursuit nuit et jour, dans le secret et au soleil.

Attendrons-nous pour agir qu'elle ait conquis tous les ouvriers à l'un des partis les plus redoutables ?

Attendrons-nous que les collectivistes déclarent la guerre à la société autrement que par des conférences, des meetings, des journaux, des brochures ?

Attendrons-nous que les coups de feu partant dans les rues, les anarchistes profitent de l'occasion pour s'emparer du mouvemeut révolutionnaire, et accomplissent leur plan de destruction complète, suivant leur programme de Lyon ? (1)

Attendrons-nous que les troupes elles-mêmes, composées d'anarchistes et de fils d'anarchistes, apportent le concours de leurs armes au succès de cette révolution terrible ? (2)

(1) « Tout anéantir, incendier châteaux et usines, maisons et églises, couper les voies ferrées pour empêcher l'arrivée et la concentration des troupes. »

(2) Comme semble le craindre le ministre de la guerre lui-même en interdisant aux troupiers l'accès des sociétés socialistes et aux organes de ce parti l'entrée des casernes.

Attendrons-nous que les hommes sincèrement convaincus de l'utilité de la destruction complète, aient assez usé de leur éloquence entraînante, assez publié de livres comme « *Les Paroles d'un Révolté* » du prince de Kropotkine, pour accroître le nombre des illuminés prêts à endurer toutes les peines pour assurer le triomphe de leurs idées ?

Attendrons-nous que les publications anarchistes aient fait connaître partout, dans toutes les familles des révoltés, le secret de la fabrication des bombes et des engins les plus meurtriers ?

Attendrons-nous que le jour d'une condamnation, eux-mêmes s'érigent en tribunal, et condamnent les juges à mort, en désignant les exécuteurs de la sentence ? (1)

Attendrons-nous que le congrès de Londres soit suivi de beaucoup d'autres où l'on revendique comme seuls moyens efficaces « les moyens chimiques » ?

Attendrons-nous que le nombre déjà si considérable des anarchistes ait grandi et qu'ils s'organisent ici comme le sont les nihilistes en Russie ?

Attendrons-nous que, comme en Irlande, de nouvelles explosions viennent périodiquement répandre la terreur dans le pays ?

(1) Comme ils l'ont fait à la Croix-Rousse pour le conseiller Dubois et l'avocat-général Tallon.

L'incendie de la verrerie Baudoux, les grèves persistantes, les explosions de dynamite qui se produisent de divers côtés, n'ouvriront-ils donc pas les yeux et laisseront-ils encore longtemps inactifs tous ceux qui pourraient et devraient agir, pour diminuer le nombre toujours croissant des naïfs qui acceptent de jouer des rôles dans ces attentats criminels ?

Plus d'un ouvrier pense déjà comme Reinsdorf, l'auteur principal de l'attentat du Niederwald, qui, au moment où la cour suprême allait prononcer la peine capitale, s'écria :

« Croyez-vous que ce soit pour le plaisir que l'on commet des attentats comme celui-là, comme ceux que sont prêts à commettre d'autres que moi, qui sont libres et à l'étranger ? Non ! La masse du peuple succombe sous les tortures, et elle est déterminée à la révolte. Le jour où elle se lèvera, pas un bourgeois n'osera se montrer dans les rues. Les ouvriers ont plus de dynamite qu'il n'en faut pour faire sauter la société ! Dans les mines, dans les fabriques, partout le travailleur meurt de faim pour augmenter le bénéfice des patrons et des actionnaires. La vie des ouvriers est comptée pour rien. Si j'avais dix têtes, je les sacrifierais toutes pour la lutte contre la société égoïste, lâche et corrompue. »

Reinsdorf était-il un cas isolé ? Non, il avait de nombreux complices, il tenait école de crime à l'hôpital même où il était soigné avant son arrestation.

Le savant chimiste Kibaltchitch, l'assassin du czar Alexandre II, tenait également école de crime et avait pour complices des enfants comme Rissakoff et des femmes comme Sophie Perowskaïa et l'ouvrière Heffmann, qui prennent part aux attentats qu'ils savent devoir payer de leur propre vie.

Ces idées sont propagées par des journaux, la *Freiheit* et le *Radical* de Pesth entre autres, qui ont lecteurs et abonnés. Ils publient les moyens de préparer et d'employer les matières les plus explosives, les engins les plus meurtriers.

Nier le danger, c'est nier l'évidence.

C'est imiter les optimistes d'avant 89.

Ce tableau est-il trop noir ? — Nous le voudrions de tout notre cœur, mais il faut savoir tout dire quand tant d'intérêts sont en jeu et que l'on constate l'indifférence du public pour les questions sociales, quand on voit que personne ne fait rien, que l'on est de moins en moins pratique.

Le jeune Fournier, l'assassin de son patron, dit à ses juges que son père buvait, et que, quand il avait bu, il battait sa mère ! — Voilà l'éducation.

Pendant la captivité de cet assassin de dix-neuf

ans, il s'est trouvé des journaux pour ouvrir des listes de souscriptions à l'effet de lui remettre un *revolver d'honneur* (20 juin 1882). — Voilà la haine.

Que les incrédules aillent donc entendre, comme nous, les conférences de M. Dumay, président de la chambre syndicale ouvrière de Blanzy ; à l'apostrophe de *partageur !* qui lui fut un jour lancée, il s'indigna :

— Nous, partageurs ?

« Nous ne voulons pas partager, nous voulons tout ! »

Il importe de s'étendre aussi longuement sur le danger que courent les classes aisées, pour démontrer par des faits qu'il est grand temps, plus que temps, d'agir, de rejeter les idées surannées qui séparent les classes.

La bourgeoisie ne doit pas — comme la noblesse au siècle dernier — supposer qu'elle est d'une caste à part, admettre pour elle ce qu'elle refuse au peuple. De quel ridicule ne couvrirait-elle pas, elle-même, la classe des nobles, si ces derniers s'avisaient de lui contester ses droits ? Ne soyons pas nous-mêmes ridicules à ce point envers la classe ouvrière. Tous, nous naissons avec les mêmes droits et les mêmes devoirs et c'est avec un cœur plein d'égalité et de fraternité, de sentiments de paix et non de lutte, que nous devons diriger notre manière de penser et

notre manière de faire. Nous adressons donc, de de toute notre âme, un pressant appel, aux bonnes volontés d'abord, aux indifférents ensuite et même aux esprits prévenus, aux réactionnaires les plus endurcis.

Qu'ils ouvrent les yeux, ils verront que la résistance envers et contre tous, la mauvaise volonté obstinée, ont été soumises à l'épreuve. L'expérience est complète, scientifique : la résistance produit la révolte, les coups de feu dans les rues, l'incendie des châteaux, le crime et les ruines partout. Elle est incapable d'assurer la sécurité sociale, car elle est incapable d'élever des prisons grandes comme le monde pour y renfermer les révoltés, quand ceux-ci seront des centaines de mille ! Et cette heure arrivera, et il sera trop tard pour agir.

III

LE MANQUE D'ÉQUITÉ

III

LE MANQUE D'ÉQUITÉ

Oui, certainement, il y a quelque chose à faire, avoueront les moins obstinés,

Mais ne le fait-on pas ?

Ne prêche-t-on pas au peuple la sobriété, l'économie? Ne lui facilite-t-on pas l'épargne sous toutes ses formes ?

Par ces moyens, avec de la bonne volonté, de la patience, ne peut-il pas arriver à améliorer sa position ?

Personne même ne s'oppose à ce que le peuple

s'émancipe par la coopération. Bien plus, ces sortes de tentatives sont encouragées.

Les sociétés de secours mutuels sont encore une ressource importante pour le travailleur.

Et pour tout dire, dans le dénuement, dans la maladie, il est rare qu'il ne trouve pas une assistance individuelle ou sociale.

Tels sont les propos que l'on entend tenir à chaque instant, avec la plus parfaite bonne foi, et avec des autorités à l'appui.

Plus de deux cents volumes ont été écrits sur cette question, dites-vous ! Eh bien ! C'est la meilleure preuve de la préoccupation qu'elle inspire à une foule de bons esprits.

La question sociale? Mais on s'en occupe partout ! Elle fait l'objet de toutes les conversations.

C'est vrai, mais M. de Windhorst, chef du parti catholique allemand, a dit lui-même ce qu'il pense de toutes ces belles paroles : « Tout le monde parle de la question sociale et de sa solution ; puis on va fumer un cigare et boire un verre de vin ; mais personne ne veut y travailler. »

Voilà la vérité.

Écrivains, conférenciers, interlocuteurs de tous genres se bornent à émettre des projets : c'est jouer avec la question sociale.

C'est faire preuve d'une ignorance absolue du

véritable état de la question que de revenir sur les remèdes généralement préconisés par les philanthropes en parole.

Il ne s'agit pas seulement d'alléger le mal ; il faut le faire cesser.

Or, vouloir apporter une modification à l'état général du peuple par une propagande en faveur de l'épargne, de la coopération, etc., est une naïveté impardonnable.

Le problème, qui se posait de cette façon dans presque tous les ouvrages traitant de ce sujet, doit être élargi, et, de nos jours, personne n'aura plus la simplicité de croire à l'efficacité absolue de ces remèdes anodins. Aussi, toutes ces études n'ont-elles absolument rien produit.

Le concours Péreire, lui-même, une des plus grandes, sinon la plus grande des œuvres tentées intelligemment en faveur du peuple, qu'a-t-il produit ? Nous avons lu et même relu les œuvres primées à ce concours, auquel le nom du fondateur, la réclame de tous les journaux du monde, l'importance des prix — 100,000 francs — la composition exceptionnelle du jury où tous les grands noms de France figuraient, ont donné un éclat tout à fait exceptionnel.

Chacun des compétiteurs s'est plu à répéter plus ou moins ingénieusement les efforts tentés ici et là ;

on a rapporté en détail des lieux communs, on a cité toutes les œuvres fondées en faveur du peuple et ces rapports ont été publiés dans des formats et à des prix qui en rendaient l'acquisition difficile au peuple. Aussi sur cent mille travailleurs ne s'en trouve-t-il pas un seul qui possède un exemplaire de ces livres.

Ce n'est pas au peuple qu'il faut s'adresser, c'est aux classes dirigeantes, à celles qui peuvent tout et qui ne font rien.

Ce n'est plus écrire qu'il faut, c'est entrer dans l'action, c'est instruire, c'est moraliser. C'est secouer l'inertie.

Un seul cercle d'ouvriers, une seule *soirée populaire*, comme on appelle à Verviers les réunions du peuple organisées par la bourgeoisie, fera plus de bien pour la propagande, que cent ouvrages adressés au peuple, que personne ne lit en dehors des hommes d'étude qui veulent se tenir au courant des publications nouvelles. Cette *soirée* donnera à d'autres hommes l'idée d'en créer de semblables. Des cercles se formeront partout, ils répandront la science et moraliseront sans en avoir l'air. Eux aussi, par les tombolas de livres, répandront les volumes dans les maisons du peuple.

Voilà l'œuvre utile.

Alors, l'ouvrier instruit, moral, cherchera à amé-

liorer son sort, il cherchera à avoir, il aura du caractère, de l'initiative, parce qu'il aura vu que les organisateurs des soirées ont de l'initiative. Il sera un homme d'action, parce qu'il aura vu que les organisateurs ne sont pas de beaux parleurs, des sermonneurs, mais des hommes d'action et, aidé par eux peut-être s'il a besoin de leur concours, il formera toutes les sociétés coopératives possibles, dans les meilleures conditions de vitalité, il trouvera à les compléter, à les modifier, à étendre leurs bienfaits, il parviendra à trouver bien d'autres combinaisons — aussi sages — pour sortir, par ses propres efforts, de la misère qui le ronge.

Mais pour atteindre ce but, il est indispensable que l'ouvrier n'ait pas à se plaindre de l'état social, il faut lui ôter l'ombre d'une raison à se révolter. Il y a en lui un tel sentiment de dignité et un si ardent besoin de justice que, aussi longtemps qu'il se croira lésé, il mettra à l'arrière-plan l'amélioration physique de son sort pour s'adonner complètement à la revendication de ses droits méconnus. Il y aurait lâcheté pour nous à séparer la condition sociale de la condition physique. Nous ne comprenons pas que tant d'auteurs aient pu aborder un des côtés de la question sans toucher à l'autre. Aucune de ces améliorations n'est possible sans l'autre. Elles sont inséparables. Dire à l'ouvrier : « Améliore ton sort

toi-même, quant à nous, nous ne voulons pas même aborder la question de tes droits, » c'est rebuter l'ouvrier dès les premières lignes. En agissant ainsi, le bourgeois avoue qu'il n'a pas lui-même le courage de combattre les privilèges dont il jouit au détriment des ouvriers. « C'est un ennemi déguisé qui a écrit ce livre, » dit l'ouvrier. « Il est fait dans un but bourgeois, pour nous endormir. » L'ouvrier, en effet, ne lit pas ce livre. Ne pas avoir la hardiesse, le courage de dire à la classe bourgeoise quelques vérités, se borner à prêcher l'économie, la patience et la résignation, se limiter à dire à l'ouvrier que ses semblables étaient bien plus malheureux jadis, c'est faire une œuvre blâmable et nous la réprouvons avec autant de force que nous réprouvons les revendications sans mesure et les excès de tous genres.

Non, l'ouvrier a des motifs graves de se plaindre et c'est une œuvre châtrée, bâtarde, indigne d'un penseur et d'un écrivain, celle qui se borne à lui dire : Tu serais heureux, si tu buvais moins, si tu économisais plus, si tu ne te mettais jamais en grève.

Il n'en serait pas ainsi, si l'on voulait sortir, une bonne fois, des lieux communs les moins fondés.

Un exemple !

Pour démontrer que l'intelligence et le travail peuvent tout, sans la fortune dans le berceau, com-

bien n'avons-nous pas entendu de fois l'histoire de ce misérable casseur de pierres de Basècles en Hainaut devenu richissime entrepreneur et traitant avec de Lesseps, pour 700 millions de francs, l'entreprise des travaux de percement de l'isthme de Panama ?

C'est féerique. Écoutez donc. De retour au pays, le crésus achète toutes les terres qui entourent la misérable cabane où il est né, il transforme le tout en un domaine princier et conserve au milieu du parc, comme curiosité, la hutte natale.

Une fête brillante inaugure son entrée dans ce paradis terrestre et, après le repas, il fait pleuvoir des poignées de pièces de cinq francs sur la foule qui lui donne une aubade.

Cet archi-millionnaire ne savait ni lire ni écrire. Un notaire ayant à enregistrer son nom lui en demande l'orthographe.

— Je ne m'occupe pas de ces détails. Demandez cela à mon secrétaire. »

Et on cite cent exemples de ce genre.

En citât-on mille, que prouveraient-ils ? Qu'il y a des phénomènes. Pour mille qui parviennent, qui sortent de la misère et occupent les premières positions, que la presse claironne de par le monde, combien de millions d'hommes meurent misérablement à la peine !

Les livres que nous avons lus font généralement

plus de mal que de bien. Ils semblent être écrits dans le seul but de flatter la bourgeoisie, d'en retirer un profit, un prix, une sinécure ou un honneur.

Les ouvriers, en voyant qu'on ne leur parle que d'épargne, que de secours mutuels, que de banques populaires, que de coopérations et constatant qu'aucune amélioration n'est possible relativement aux duretés des lois de la concurrence, se récrient, taxent l'écrivain d'endormeur, d'exploiteur et méprisent son étude.

Les bourgeois, eux, constatent avec satisfaction que l'auteur loue et vante ce que la bourgeoisie a fait; ils se croient libérés de l'obligation de faire plus et on reste ainsi dans le *farniente* sans rien produire, sinon le mécontentement chez le travailleur, qui se dit : « Voilà des écrivains bourgeois qui étudient le problème, cherchent une solution et ne trouvent absolument rien pour changer notre situation. Il faut donc faire sauter cette classe dirigeante qui s'avoue elle-même incapable d'extirper le mal dont nous souffrons, nous et nos enfants. »

Ce sont des paroles que nous avons entendues plus d'une fois dans la bouche d'ouvriers calmes et honnêtes, après la lecture d'ouvrages prônés, recommandés et mêmes couronnés.

A côté du peu que l'on fait, que de choses on néglige de faire !

Qu'a-t-on fait en faveur des enfants des ouvriers? On a ouvert des écoles, c'est vrai, mais on a permis aux patrons d'en retirer ces enfants pour les faire collaborer à leur fortune, et à d'indignes pères d'abuser du travail de ces êtres chétifs et de se faire entretenir par eux.

— Vous ne travaillez pas, disions-nous, à un père qui restait inoccupé chez lui et paraissait ivre. Comment vivez-vous ?

— Mes enfants me rapportent assez.

Et parmi eux, il en était un qui avait onze ans !

Franchement, la main sur le cœur, la bourgeoisie qui dirige tout, aurait-elle permis que cette monstruosité se fût exercée sur ses propres enfants ? Ayons donc un cœur et une conscience en faveur des faibles et des opprimés et ne voyons pas toujours notre moi, notre intérêt, notre égotisme en tout.

Une loi sur le travail des enfants, une loi sur l'ivrognerie eussent suffi à éviter ce meurtre des innocents.

On songe maintenant à promulger ces lois, celle sur l'ivrognerie existe depuis peu, mais il a fallu la révolte du Hainaut pour éveiller les sentiments d'humanité.

Et le travail des filles dans les mines ?

Il y a longtemps que Jules Simon a publié son plaidoyer magistral contre le travail des femmes. On n'en a pas tenu compte.

— Mais elles-mêmes, dit-on, désirent y rester.

— Eh ! si vous ne leur donnez ni travail ni pain à la surface, il est évident qu'elles préfèrent descendre plutôt que de mourir de faim.

— Mais elles s'y portent bien, l'hygiène y est bonne, elles ne se plaignent pas.

— A vous entendre, ce serait un séjour enchanteur que le fond d'une mine et nous aurions bien envie — si nous n'aimions notre prochain — de vous prier d'y envoyer travailler vos femmes.

Non, nous ne voudrions pas que vos filles y fussent.

Vous ne le voudriez pas non plus, et vous souffrez que la faim y chasse les filles des autres. « Ce qui n'est pas bon pour vos enfants ne saurait être excellent pour les nôtres, » serait en droit de dire le peuple.

La cause de cette indifférence pour un état de choses auquel on est heureux de pouvoir soustraire les siens, vient de ce que le sentiment d'égalité et de fraternité manque généralement à la bourgeoisie.

Elle ne semble pas comprendre que l'ouvrier est un être égal au bourgeois. Elle voudrait le tenir en tutelle, faire peser sur lui une autorité *que la* dignité et le caractère du travailleur ne peuvent admettre. De ces deux sentiments opposés naissent des luttes sourdes.

Des œuvres splendides sont tombées, pour ce seul motif.

De même, un auteur, imbu de ces idées de tutelle, voulant écrire en faveur des travailleurs, arrive à un résultat contraire à celui qu'il s'est efforcé d'atteindre. Aux premières pages, les ouvriers referment le livre, s'ils ne le déchirent pas. Nous avons lu tout récemment un ouvrage bien conçu, partant d'une idée humanitaire, s'élever, par exemple, contre les petites sociétés d'épargne que des ouvriers économes et modestes fondent, un peu partout, dans des estaminets. On verse des *mises* de cinquante centimes ou un franc. Ces sommes réunies servent à l'achat d'obligations à primes de villes. Si un numéro est favorisé, le lot est distribué aux membres en proportion des parts. C'est une œuvre à encourager. L'ouvrier qui épargne, a en vue l'amélioration du sort de sa famille. Lui qui a déjà si peu, se prive pour les siens. Eh bien ! on trouve cela mauvais, parce que les réunions ont lieu dans un débit de boissons; parce que le sociétaire y dépense quelque argent en liqueurs. Il ne serait donc plus permis au travailleur d'aller au seul endroit où il trouve des compagnons, il ne lui serait plus permis de fréquenter sa société, de boire de temps en temps un ou deux verres de liqueurs ? N'est-ce pas vouloir trop de sagesse de la part d'un homme et afficher

un esprit d'une étroitesse aussi ridicule que blâmable ?

Que l'on s'élève contre l'abus des boissons, contre l'alcoolisme, comme on doit le faire contre tous les excès, et tous se joindront au mouvement, mais que l'on permette donc à celui qui a fait dix, onze ou douze heures de travail, de se distraire et de jouir du seul plaisir qu'il puisse se donner. Exagérer l'économie, c'est tomber dans un autre excès. Croit-on que cette heure passée au cabaret ne soit pas utile à l'artisan ? N'est-elle pas nécessaire à sa santé, à son esprit ? L'hygiène ne nous prescrit-elle pas la distraction après un travail soutenu, et l'éducation ne nous demande-t-elle pas que nous ayons des relations amicales avec nos semblables ? Le cabaret, seul lieu de réunion des ouvriers, n'est-il pas pour eux ce que sont pour nous nos cercles, nos sociétés d'agrément ? Il est inutile de s'arrêter plus longtemps à discuter pareille ineptie ; si nous en avons parlé c'est pour montrer jusqu'où va l'esprit mesquin de la plupart des écrivains bourgeois quand ils s'occupent du sort des travailleurs.

Souvent les conférenciers ne manquent pas, quand ils s'adressent aux ouvriers, de recommandations aussi ridicules. Il en résulte que le travailleur compare le conférencier à un prêcheur imbu d'idées étroites et s'abstient de fréquenter les cercles de conférences.

Le résultat que l'on avait en vue est manqué, par l'étroitesse d'esprit, le manque de tact de l'auteur et du causeur.

Nous avons déjà eu l'occasion de protester contre ces idées. Il était question des économies que le travailleur peut réaliser sur sa nourriture et nous disions que nous préférions lui voir manger un bifteck que de le voir porter un franc à la caisse d'épargne : le morceau de viande est plus précieux pour lui, il lui assure la santé, la force, éloigne la faiblesse et la maladie, la plus redoutable ennemie de sa famille.

Il ne faut pas aller trop loin dans le sens de l'économie et il est des choses épargnées qui coûtent en réalité le centuple de leur valeur.

Ayons donc un esprit large ; ne demandons pas au travailleur des sacrifices, des privations que nous, qui ne sommes pas épuisés par dix heures d'un travail fatigant, nous ne saurions nous imposer. Admettons que nos frères travailleurs sont des hommes comme nous et, au lieu de leur prêcher la patience, la soumission, soyons généreux, humains, conseillons-leur, au contraire, d'étudier, de chercher les moyens d'améliorer leur position ; efforçons-nous de faire tomber toutes les lois et tous les règlements qui leur sont défavorables ; plaçons tous les hommes sur un pied d'égalité. En agissant

ainsi, nous aurons plus fait pour le bonheur, l'avenir, la grandeur de la société, qu'en les considérant comme de grands enfants que nous devons conduire par la main et porter sur les bras. Nous respecterons en eux ce qu'il y a de plus précieux dans l'homme, la dignité.

Au lieu de les éloigner de nous, au lieu de passer à leurs yeux comme leurs exploiteurs, nous reprendrons la confiance que nous n'aurions jamais dû leur donner motif de nous retirer.

Comment pourraient-ils avoir confiance lorsqu'ils voient que toutes les classes n'ont de considération que pour les grands, les forts, les puissants, les riches? Tous les avantages et toutes les faveurs sont pour ceux-ci. La Commission du Travail elle-même ne comprenait aucun ouvrier dans son sein, alors qu'elle comptait plusieurs grands industriels. Les associations libérales, les cercles catholiques ne présentent aucun petit comme candidat à la chambre. Il faut détruire le prestige de la richesse, n'admettre que celui de l'intelligence. Même dans les Temples, dans les Églises, où l'égalité la plus parfaite devrait régner, cette erreur existe.

Tout pour les gros, rien pour les humbles. Cependant, si des avantages doivent être donnés, ce sont les faibles qui en ont besoin. S'agit-il de nommer un consul, on s'informe s'il est riche, s'il porte un

grand nom. On ne considère pas le talent. Chacun sait que le passé d'honneur, les services rendus, les études sérieuses d'un candidat ne comptent pas, quand, parmi ses compétiteurs, il se trouve un être nul par lui-même, mais supérieurement recommandé par des personnes riches, influentes. Le gouvernement doit donner l'exemple. S'il y avait eu une vingtaine d'ouvriers aux Chambres, la société n'en serait pas où elle est. Si ces sentiments d'égalité, d'impartialité, étaient au cœur de l'homme parvenu à une certaine position, il comprendrait les revendications populaires, et s'efforcerait, quelque riche qu'il fût, de donner au peuple une part du gâteau, il établirait la justice.

Le lecteur protestera certainement ! Personne ne veut avouer cette injustice, chacun veut paraître sage. Cependant des faits aussi nombreux qu'indéniables prouvent que nous avons raison. Combien n'a-t-on pas dû discuter, écrire, protester pour faire disparaître de nos lois la contrainte par corps, qui privait un homme de sa liberté, plongeait sa famille dans le besoin, parce qu'il lui manquait l'argent nécessaire pour payer une créance ? Combien n'a-t-on pas dû discuter, écrire, protester pour faire disparaître de nos lois l'article qui, dans le cas de conflit, accordait plus de créance à la parole du patron qu'à celle de l'ouvrier ? Combien ne doit-on

pas encore discuter, écrire et protester contre la loi militaire qui crée l'inégalité la plus révoltante qui se puisse imaginer, en permettant au riche de s'exonérer d'un service personnel, où il est appelé à défendre le sol national ? Combien ne doit-on pas encore discuter, écrire et protester pour faire admettre qu'un ouvrier instruit et capable puisse choisir ses représentants comme le fait depuis de longues années un bourgeois ignorant et incapable, mais propriétaire ?

Partout, on rencontre chez la classe bourgeoise un sentiment petit, mesquin, injuste au lieu des idées larges, nobles et tolérantes.

Un conflit éclate entre la classe ouvrière et la classe bourgeoise. — Un ouvrier qui n'a pas été plus instruit que moralisé, s'est vu abandonner par sa fiancée ; elle a écouté les propositions d'un bourgeois riche et élégant ; il est abreuvé de rancune contre la société ; une grève éclate, il commet un excès, il y a mort d'homme, il est emprisonné. Qui le juge ?

Des hommes qui ont souffert ce qu'il souffre, des ouvriers et des bourgeois, sans doute. Les deux classes confondues ?

Non, les premiers sont exclus. Le prévenu sera jugé uniquement par la classe dont il a voulu attaquer les privilèges.

La classe bourgeoise des industriels et des commerçants est parvenue à se faire juger par ses pairs : il existe des tribunaux de commerce composés exclusivement de négociants et de manufacturiers. On y est jugé par des confrères, presque par des amis.

L'ouvrier qui se révolte contre la bourgeoisie, est jugé exclusivement par ses ennemis, par un jury composé de membres de la classe qu'il combat. Aucun ouvrier ne peut entrer dans la composition du jury.

Cela est inique.

Combien le parti libéral ne crierait-il pas si on formait un jury exclusivement composé de prêtres pour juger un jésuite? Combien le parti catholique ne crierait-il pas si on formait un jury exclusivement composé par les loges pour juger un franc-maçon?

Que fait la bourgeoisie pour changer cet état de choses? Rien. Elle semble ne pas voir ces iniquités, tellement l'idée préconçue de tout faire pour elle en négligeant d'une façon coupable les intérêts du peuple, se manifeste même dans les questions les plus sérieuses de l'organisation de la justice, là où une préoccupation étrangère à l'égalité la plus absolue ne devrait jamais entrer.

C'est peut-être très adroit au point de vue de la bourgeoisie de se réserver exclusivement la compo-

sition des jurys des Cours d'assises ; mais c'est très peu équitable. C'est par de tels faits, en fournissant de tels arguments contre elle, qu'elle amène le peuple à protester par des moyens extrêmes.

Il y a une règle de justice universelle inhérente à notre nature : l'immutabilité de la justice est incontestable. Deux choses opposées ne peuvent être toutes deux justes. Mais, le degré de responsabilité, la part du mérite ou du démérite de chacun de nous, de chacun des peuples, varient suivant les lieux, les temps, les circonstances.

Lorsque tous les hommes seront dotés d'un bien-être à peu près semblable, lorsque tous les peuples jouiront d'une civilisation à peu près égale, la part de responsabilité sera équivalente aussi non seulement entre les individus d'un peuple, mais entre tous les humains.

La classe bourgeoise juge sévèrement le peuple. Elle le juge comme elle jugerait des bourgeois. C'est une erreur. Ce n'est pas équitable. Elle doit tenir compte de l'état d'infériorité morale et intellectuelle de l'ouvrier. Les classes aisées ont reçu une instruction moyenne, les enfants ont eu les exemples des parents, ils ont pu s'instruire, ils ont disposé de loisirs qui leur ont permis d'améliorer leurs facultés intellectuelles. Quand ces privilégiés

commettent une faute, ils sont d'autant plus coupables.

Voilà une première cause de l'iniquité commise par la bourgeoisie quand, en colère, elle juge sévèrement la masse. Elle lui attribue les facultés morales qu'elle ne lui a pas données.

Mais là ne se borne pas l'injustice. La bourgeoisie juge, or elle est partie dans la cause. C'est contre elle, contre ses avantages que le peuple se révolte. Et elle veut se prononcer elle-même. Ses jugements ne peuvent donc être que sévères, trop sévères. Ce n'est plus un juge prononçant un arrêt impartial, c'est un homme donnant libre cours à sa colère.

Et quand prononce-t-elle ses jugements ? Quand elle est sous l'impression encore chaude des événements, quand elle panse ses blessures, quand elle compte ses morts.

Troisième cause de partialité.

Pour juger un événement, ce n'est pas à l'instant même que l'on doit se prononcer. Il faut attendre que l'émotion soit passée, que le calme soit rentré dans les esprits.

Ce sont des conditions que l'on impose aux magistrats. On les veut en dehors des luttes, inamovibles, impartiaux, désintéressés.

La phrase usuelle : « Êtes-vous parent ou allié d'une des parties ? » même pour les témoins,

implique bien l'idée que l'on ne peut se juger soi-même.

Or, la bourgeoisie juge ses ennemis. Car il y a bien, dans l'état actuel des choses, deux classes ennemies.

Ne trouverait-on pas absurde au premier chef un jugement prononcé par la France sur l'Allemagne ou un jugement de l'Allemagne prononcé contre la France ? Il est évident que les deux nations ennemies se condamneraient mutuellement. Ce serait un tribunal ne jugeant pas, mais écrasant son adversaire.

Ce qui paraît absurde pour ces deux pays rivaux, ne révolte pas quand il n'est question que de classes ennemies. Cela prouve une fois de plus que le sentiment de justice, d'impartialité n'existe pas dans l'homme d'une façon bien développée.

La justice doit être scientifique. « On permettra à un historien d'agir en naturaliste, dit M. Taine, dans ses *Origines de la France contemporaine ;* j'étais devant mon sujet comme devant la métamorphose d'un insecte. » C'est ce qu'il faudrait être, mais lui-même ne reste pas impassible devant le drame terrible de la révolution française! Comment la classe bourgeoise, dont tous les intérêts sont engagés dans la lutte — l'existence même — aurait-elle cette impassibilité ?

Le danger social de l'erreur de juger trop sévèrement le peuple, comme on jugerait la bourgeoisie, est réel. Le peuple, avec son gros bon sens apprécie le jugement, le trouve injuste, il se révolte intérieurement, sa haine et son mépris s'accroissent encore et alors il se jure que, quand il sera le plus fort, le maître, il sera à son tour injuste, cruel, inhumain, sans merci, et il aspire à ce jour de vengeance, qu'il appelle le *grand soir*.

Comment ne pas désirer se révolter quand on voit commettre une injustice ? Il faudrait ne pas connaître l'homme, ignorer sa nature, pour douter de l'existence de ce besoin irrésistible de droiture que tout homme a en soi et que le fils de l'ouvrier ressent plus que le bourgeois parce qu'il est plus près de l'état de nature

Comment l'ouvrier se révolterait-il si nous étions justes à son égard ? Il n'aurait plus de raison de nous en vouloir et il chercherait en vain un prétexte.

Toute la question de la paix sociale est là.

Soyons justes, et nous lui ôterons jusqu'au prétexte même de révolte.

Mais, pour être juste, il faut envisager la question à un point de vue élevé et non au point de vue de nos intérêts mesquins.

Vinet a dit :

« Le meilleur moyen d'étouffer les murmures, c'est de les prévenir ; le meilleur moyen d'empêcher les révolutions, c'est de les faire *naturellement* en enlevant aux révoltés les raisons sur lesquelles ils s'appuient (1). »

Rien n'est moins vrai que cet axiome : *Il ne faut pas deux poids et deux mesures*. N'avoir qu'un poids et qu'une mesure serait inique. Juger avec la même rigueur alors qu'il y a tant d'inégalités, tant de différences entre les responsabilités, serait monstrueux !

Jugerons-nous les anciens peuples avec la même sévérité que les peuples contemporains ? Eh bien ! les pauvres sont, dans notre temps, ce qu'étaient les anciens peuples : nous devons être tolérants à leur égard. Un seul poids et une seule mesure sont justes si les conditions sont identiques ; si elles sont variées, il faut plus d'un poids, plus d'une mesure. C'est ce que la justice elle-même a compris

(1) Le 26 mars 1847, M. Duvergier de Nauranne déposant, en France une proposition tendant à l'abaissement du cens et à l'adjonction de certaines capacités, s'écriait :

— Le moyen d'éviter les réformes radicales, c'est d'accueillir, en temps utile, les réformes modérées.

Et M. Guizot répliquait :

— Jamais ! Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel.

Le 24 février suivant, la Chambre des députés est envahie et le roi s'enfuit, le suffrage universel était proclamé en même temps que les réformes radicales dont parlait M. Duvergier. Il n'était plus question des réformes modérées.

quand elle a admis le principe des circonstances atténuantes. Or, la bourgeoisie appréciant les faits, et non jugeant au tribunal, ne tient pas compte de ces circonstances atténuantes, pas plus qu'elle ne tient compte de sa propre responsabilité.

Mais il n'est qu'un coupable, et c'est le responsable

a dit le grand poète.

Il faut tenir compte de la différence des temps, des lieux, des milieux, de l'état d'avancement des mœurs. Le degré de développement des idées de justice, d'ordre, le courant des opinions, l'éducation, l'instruction, la famille, les antécédents, l'hérédité, les tentations plus ou moins vives des sens, les privations, l'âge, la faim, sont des causes d'inégalité.

Quelle différence, disait un grand cœur, entre l'être épuisé par la misère et les privations, et l'être dans les veines duquel coule un sang vigoureux et abondant, et combien ce qu'on appelle la vertu et les nobles vouloirs dépendent peu de notre volonté ! La vertu, c'est peut-être un bifteck et l'énergie qui sauve, une bouteille de bordeaux !...

Si chaque parti politique avait compris la justice, avait été inspiré par un sentiment d'équité envers les faibles, il se serait dit depuis longtemps : Il y a trop de bourgeois au sein des Chambres. Du moment qu'il y a dans le pays d'autres citoyens que

des bourgeois, du moment qu'il y a des travailleurs, ceux-ci ont autant de droits et d'intérêts que nous à élire des représentants.

Cette injustice saute aux yeux.

Que dirait la bourgeoisie, que diriez-vous vous-même, lecteur, qui trouvez exagérée notre manière de voir tant elle combat les idées reçues, si la Chambre, si le Sénat n'étaient composés que d'ouvriers ? Ce serait absurde et cependant ce le serait moins qu'une Chambre complètement composée de bourgeois, car les travailleurs sont incontestablement en majorité dans le pays.

Ce que vous trouveriez mauvais pour vous, vous le trouvez donc bon pour les autres. Voilà l'esprit de justice, d'égalité qui existe ! On en est arrivé à ne pas s'étonner d'une injustice flagrante.

Supposons que cette injustice ait été reconnue, et que les partis, isolément, se soient résolus à prendre pour candidats, chacun dans leur rang, une vingtaine d'ouvriers. En serions-nous où nous en sommes ? Ces représentants n'auraient-ils pas défendu les intérêts du peuple ? Voilà ce qu'il eût été sage de faire. Aujourd'hui il est trop tard. Les idées ont suivi leur marche et le parti ouvrier ne se contenterait assurément pas de députés ouvriers nommés par les patrons : il veut avoir lui-même le droit d'élire ses députés.

Mais, dira-t-on, ces députés ouvriers, élus par les patrons, auraient été des hommes de paille, dépendant des électeurs censitaires. Ils n'auraient pas été libres. Évidemment, si le principe de cette représentation étant vicié, on eût voulu seulement avoir l'air de faire une réforme sans l'accorder en toute sincérité, si l'on eût agi jésuitiquement, ces députés eussent été des mannequins ; mais nous supposons les patrons sincères, ayant choisi une vingtaine d'hommes capables, intègres, honnêtes, sur la valeur desquels on n'eût pu élever le moindre doute. Les ouvriers auraient, du reste, pu être appelés à désigner eux-mêmes les candidats et aucun changement à la constitution n'était nécessaire. Il ne manque pas de têtes intelligentes et d'hommes honnêtes dans la classe exclue du parlement, pour le plus grand danger du pays.

Aujourd'hui, nous le répétons, il est trop tard ; cette mesure toute cordiale, faite en dehors des lois, qui eût dû être prise de commun accord, ne l'a pas été et le pays est appelé à payer chèrement son manque d'équité.

Au même point de vue, une réforme des impôts est urgente (1).

(1) « L'inégalité dans la répartition des charges publiques est l'un des vices capitaux de notre législation financière.

« Il faut que les classes inférieures soient dégrevées, elles ne peuvent l'être que par un sacrifice imposé aux classes supérieures. »

Frère-Orban, en 1848.

Le petit est frappé par tous les impôts de consommation à l'égal du riche qui vit modestement et a pris soin de placer ses richesses en valeurs au porteur. Le modeste négociant paye patente alors que le grand avocat en est exonéré. Ce seul fait démontre combien il y a profit pour une profession ou un parti à posséder le pouvoir, — et quelles injustices les hommes les plus honnêtes commettent à leur avantage, et au détriment des autres.

Nos Chambres ne sont composées que d'avocats. Ils ne payent point patente et trouvent des sophismes pour légitimer ce privilège.

Les Chambres ne sont composées que de bourgeois. La bourgeoisie est exonérée du service militaire.

Ce sont ces injustices qui donnent des arguments, des armes aux adversaires du régime actuel. Ce sont ces injustices qui enfantent les révolutions. Un sentiment d'équité n'aurait pas permis ces lois d'exception, de faveur, de privilège.

La séparation des classes se marque surtout dans l'armée, composée des jeunes gens des familles les plus déshéritées, et l'on ne comprend pas cette aberration des gouvernements bourgeois, qui, après avoir fait toutes les lois plus ou moins en faveur de leurs propres intérêts, chargent de la défense de ces

lois, du maintien de leur souveraineté, précisément les fils des hommes contre lesquels à peu près tout l'état social est dirigé.

Voici une preuve plus frappante peut-être de l'indifférence du public dirigeant. Dans une grande exposition internationale,évidemment organisée par les classes aisées, où il y avait mille et une divisions, mille et un produits, où tout était prévu, il n'y avait pas même une section pour les œuvres ouvrières, pour tout ce qui est tenté en faveur du peuple et personne ne s'est aperçu de cette lacune. Ce devait être, au contraire, la première préoccupation de tous, ce devait être la section la plus importante, en tous cas c'eût été la plus humanitaire. Et elle manquait !

Une autre preuve encore.

A l'exposition de 1880 à Bruxelles, les comités organisateurs, composés des membres les plus intelligents du pays des classes fortunées, passèrent à côté des œuvres d'instruction et d'éducation sociales en les dédaignant, sans vouloir les remarquer. En revanche, ils eurent des égards tout particuliers pour la distillerie, les savons et les eaux de toilette ! Quel en fut le résultat ? A l'exposition suivante, à Anvers, les œuvres destinées à l'éduca-

tion du peuple étaient à peu près absentes. Elles étaient découragées. Au contraire, des distilleries, des brasseries, des parfumeries, etc., figuraient en bataillons serrés. Ces industries étaient en tel nombre, tellement compactes que l'on buttait à chaque pas contre des bouteilles et des tonneaux. Dans chaque pays, dans chaque section, au palais, dans les jardins, partout, les yeux rencontraient des bouteilles rangées au cordeau, étalées en gradins. Ici, un portique monumental, là, une pagode, derrière, une pyramide, plus loin, un pont, le tout en bouteilles, rien qu'en bouteilles !

Voilà où l'on en arrive quand des comités, voulant passer pour intelligents, négligent l'intérêt capital : le développement moral des populations.

S'il s'était, au contraire, trouvé dans le comité de l'exposition de Bruxelles en 1880 un seul homme convaincu, ayant les idées que nous exposons, tout eût été en faveur du relèvement des classes pauvres. C'eût été justice, mais en outre, grâce à l'impulsion donnée en faveur de ces institutions démocratiques, des indifférents seraient venus grossir le nombre des actifs ; à leur contact, ils eussent ressenti le feu sacré, et l'armée de ceux qui luttent pour le bien, se fût agrandie.

C'est un devoir d'accorder une large place, une

première place — la première de toutes — aux œuvres sociales, et celui qui étant ministre, bourgmestre ou président d'exposition ne comprend pas ce devoir, est vingt fois coupable; il contribue à perpétuer l'état de misère du peuple : il fait couler des larmes des yeux de dignes mères, de purs enfants.

L'idée de ce grand souffle d'équité que nous voudrions voir régner sur toutes les nations, fera hausser les épaules à plus d'un lecteur, tellement l'erreur est profonde et générale sous ce rapport.

Un seul siècle a suffi pour détruire dans les classes bourgeoises la juste notion de cette égalité, de cette justice. Cela devait arriver. Cela était naturel. Ce qui ne le serait pas, ce serait le contraire. De même que l'ouvrier, en ne considérant que son intérêt immédiat, en n'écoutant que ses semblables, en vivant enfermé dans sa caste, sans aucun rapport intellectuel avec la bourgeoisie, en arrive à fausser son jugement, à s'armer contre la société, à commettre des excès, — de même, le bourgeois, en se désintéressant des questions sociales, des misères du peuple, de son relèvement moral, en arrive à perdre aussi la notion du juste et de l'injuste.

Contestera-t-on qu'il en soit ainsi ? En voici encore un exemple récent.

M. le lieutenant-général Van der Smissen, dans un document distribué aux membres des Chambres belges sur le service obligatoire personnel, qu'il patronne, dit ceci :

« Le pays de Charleroi vient d'être le théâtre d'horribles forfaits; des usines, des châteaux, ainsi que des habitations particulières ont été dévastés, pillés ou incendiés, et les anarchistes annoncent qu'ils recommenceront dès qu'ils seront mieux organisés.

» L'avenir est donc sombre; et les honnêtes gens comprennent qu'ils ont à se préparer à la lutte dont on les menace.

» Leur premier devoir est de réparer d'abord une criante injustice, en constituant une armée dont les soldats ne seraient point uniquement pris dans les familles qui ne possèdent rien... Beaucoup de personnes riches ou aisées qui ont du cœur et de la conscience, déclarent déjà hautement que le moment est venu de renoncer à un privilège qu'elles reconnaissent injuste envers les pauvres et dangereux pour le pays.

» Le maintien du remplacement n'est plus réclamé avec insistance que par quelques pères ou protecteurs de famille, dont l'esprit du devoir envers la société est étouffé par le plus égoïste des sentiments.

» La pitié qu'inspirent des tendresses aussi dérai-

sonnables, peut-elle aller jusqu'à faire oublier les principes égalitaires de notre constitution ? »

Tout cela est parfait. C'est ce que nous pensons. C'est ce que nous disons.

M. Van der Smissen avoue que l'incendie a fait sortir la bourgeoisie de sa torpeur, que beaucoup reconnaissent enfin qu'ils jouissent d'un privilège, qu'il y a flagrante injustice.

Ces prémisses posées, le général va, sans doute, conclure à un acte de ce sentiment d'équité que nous voudrions voir régner. Le service sera obligatoire et personnel. C'est-à-dire que chacun servira. Que le riche, moyennant argent, ne chargera plus un misérable de s'exposer à la mort pour lui.

Eh bien non ! cet égarement de l'esprit est tel dans les classes élevées, que même chez l'auteur des prémisses citées, chez celui qui se plaint « d'injustice et de privilèges, » une réforme ne peut être conçue, sans être empreinte elle-même « d'injustice et de privilège. »

Écoutons :

« Les droits au terme du service réduit étant réglés équitablement et démocratiquement, il conviendrait d'écouter les familles aisées, demandant pour leurs enfants appelés à servir le pays la faculté de continuer à jouir des douceurs auxquelles les a habitués la situation de fortune de leurs parents.

» Les miliciens qui en exprimeraient le désir,

avant la répartition du contingent, pourraient solliciter leur admission dans le corps qu'ils désigneraient et seraient autorisés à vivre hors de la caserne. »

Et sans se douter le moins du monde qu'il rétablit par là le plus « odieux privilège, » contre lequel il vient de s'élever, qu'il détruit « les règles démocratiques et équitables » qu'il vient de poser, l'auteur continue :

« Ils ne coûteraient rien à l'État et, à part l'armement, ne recevraient, excepté en campagne, ni solde ni allocations d'aucune espèce. Ils continueraient à jouir de la faculté de loger en ville aussi longtemps que leur conduite et leur zèle resteraient à l'abri des reproches.

» Prenons donc la résolution de faire disparaître de nos lois le dernier des privilèges ; supprimons le remplacement, trafic odieux qui fait honte à notre époque et le malheur d'innombrables familles ; adoptons le service personnel, ne maintenant trois ans sous les armes que les citoyens décidés à rester illettrés, et égalisons enfin les Belges devant l'impôt du sang, comme ils sont déjà égaux devant la loi. »

Ainsi les mots : équité, démocratie, abolition des injustices, des privilèges, n'aboutissent qu'à créer l'inégalité la plus criante dans l'armée : à créer des corps différents, les uns logeant à la caserne, rétri-

bués, mangeant à la gamelle ; les autres non payés, logeant à l'hôtel, s'asseyant à la table d'hôte !

Conçoit-on une telle séparation, une telle démarcation ?

Et l'équité, et l'égalité, et la démocratie, et le privilège, dont parlait le général ?

Et l'humiliation des soldats salariés en face des beaux messieurs dînant à table d'hôte !

Que d'amères jalousies, que de haines vous allez allumer ! Dans le civil, il existe deux classes qui se combattent. Vous voulez donc que dans l'armée même il y ait les compagnies riches et les compagnies pauvres ? Vous voulez donc allumer une guerre entre elles !

Eh bien ! Voilà un projet produit par cet esprit bourgeois, n'écoutant que le bourgeois, tenant à ses avantages, n'ayant aucune notion exacte de l'égalité, de l'équité, de la fraternité, employant ces beaux mots sans savoir ce qu'ils disent, car ils sont tous dans le projet du général Van der Smissen et aucun d'eux ne l'empêche de proposer la plus sanglante injustice. Aussi, voyez comme on sent profondément que le souci de faire cesser l'injustice du remplacement militaire actuel est au second plan, comme prétexte, et que le vrai motif du service personnel est d'assurer le maintien des privilèges des classes dirigeantes. « Les honnêtes gens com-

prennent qu'ils ont à se préparer à la lutte dont on les menace. » Mais au lieu de se préparer à la lutte, lutte insensée, où le dernier mot resterait incontestablement au plus fort, au nombre, à la masse, quand celle-ci serait organisée comme aux États-Unis, il y a un devoir bien autrement grand — et le général ne semble pas s'en douter — c'est de faire disparaître la cause de cette lutte à venir. Voilà le devoir humanitaire ; celui qui doit guider notre conduite, l'unique raison d'être de ce livre.

On ne saurait trop le répéter : Au lieu de lutter, pourquoi ne pas chercher à s'entendre ?

« Il vaut mieux s'arranger à coups de gueule qu'à coups de fusils, » disent les ouvriers anglais.

Et en réalité, ces arrangements sont possibles, puisqu'ils ont lieu. On a vu les excès des Trades-Unions, le degré de sauvagerie auquel les ouvriers anglais poussent parfois l'animosité contre les patrons.

Il semblait que, dans un tel état d'irritation des esprits, toute entente fût impossible et qu'on ne dût attendre de solution que de la force.

Il n'en est rien.

C'est justement dans le pays des Trades-Unions qu'a eu lieu le premier rapprochement entre patrons et ouvriers, pour la discussion de leurs griefs — en 1864.

Ce fut la première cour d'arbitrage composée de six patrons délégués de leur chambre syndicale et de six ouvriers, représentants de l'Union des travailleurs.

Le succès fut complet, l'institution se généralisa et n'a cessé de fonctionner toutes les fois qu'il s'est élevé un différend entre patrons et ouvriers.

Mais mieux vaut prévenir que guérir.

Cet axiome médical est également vrai dans la question du travail.

Apaiser les dissentiments par l'arbitrage, c'est bien : il serait mieux encore de les empêcher de se produire.

Tel est le but des comités de conciliation, composés, en nombres égaux, de patrons et d'ouvriers, et n'attendant pas pour se réunir qu'un conflit ait surgi, — mais siégeant périodiquement afin d'examiner en commun la situation des affaires et d'arrêter les mesures à prendre.

L'œuvre d'apaisement serait complète, si l'on instituait dans chaque établissement occupant nombre d'ouvriers, ce qu'on appelle des *Chambres d'explications*, réunions trimestrielles composées du patron et de délégués ouvriers permettant à ceux-ci de faire connaître directement leurs griefs au maître, à ce dernier d'expliquer à ceux qu'il emploie les mesures prises à cause des nécessités industrielles.

Paix, conciliation, entente cordiale sur toute la

ligne. La question sociale serait à moitié résolue.

Le suffrage universel lui-même ne peut apporter aucun remède à la situation ouvrière. Les adversaires de l'extension de ce droit disent, avec infiniment de raison : « Mais, voyez donc les exemples des pays voisins qui ont adopté le suffrage de tous. Sont-ils moins troublés que les pays qui en sont encore au vote restreint ? »

C'est vrai.

L'ouvrier, possédant le nombre, n'arrive pas à se faire représenter comme cela devrait être. On ne comprend nulle part l'esprit de la loi. Cet esprit est vicié fatalement, par le défaut de savoir, le défaut de caractère chez l'ouvrier, par le manque d'équité chez le bourgeois.

Le travailleur qui combat pour le suffrage universel, se figure naïvement que les ouvriers à eux seuls étant plus nombreux que les membres des autres classes de la société réunis ; le travailleur se figure que, le suffrage proclamé, il jouira du parlement ouvrier. Il se croit déjà le maître ! C'est une erreur — presque impardonnable — car il suffit d'ouvrir les yeux pour la constater.

Le bourgeois qui combat contre le suffrage universel, se figure, lui, qu'il sera écrasé sous le nombre, que l'ignorance triomphera, que le suffrage

étendu aura pour résultat d'asseoir sur la basane de la chambre les plus terribles anarchistes. C'est une erreur — réellement impardonnable — car ce bourgeois lit, discute, sait apprécier.

En Allemagne, voyez combien il y a d'élus ouvriers : Dix.

En France, voyez combien il y a d'élus ouvriers : une poignée également (1).

C'est un fait constaté : l'ouvrier ne choisit pas des ouvriers pour le représenter.

Depuis quarante ans, le suffrage universel fonctionne en France et, encore aujourd'hui, les candidatures ouvrières n'ont pu s'établir sérieusement.

Certes, quelques ouvriers, quelques travailleurs ont siégé et siègent encore dans des parlements, mais ils y sont mal à l'aise et ne produisent pas, absolument pas, ce que l'élément démocratique ouvrier attendait d'eux. L'air qu'ils respirent dans les locaux de ces assemblées, n'est pas celui auquel ils sont habitués. Les manières de vivre de leurs

(1) Nous avons relevé cinq noms aux archives de la Chambre des Députés :

Basly (Seine), ouvrier mineur ;

Camélinat (Seine,) monteur en bronze ;

Baltet (Aube), entrepreneur de menuiserie ;

Rochet (Rhône), tisseur ;

Mesureur (Seine), dessinateur.

Les professions ont été indiquées par les députés eux-mêmes (23 août 1887).

collègues, leur science, leur parler, leur expérience des affaires, leur costume même, les éloignent de ce milieu et les privent de leurs moyens naturels d'action. Aussitôt dans l'hémicycle, le député ouvrier n'est plus le même homme que dans le meeting. C'est dans ce cas surtout que l'influence du milieu se fait sentir sur le caractère et le naturel de l'individu. Tel est premier ici, qui devient dernier là. Le député ouvrier sent sa faiblesse, il subit une gêne, et ses moyens sont paralysés.

Il ne peut en être autrement. L'ouvrier n'a pas été élevé comme le bourgeois, il n'a pas les mêmes goûts, les mêmes tournures de parole. Il manque de tact, fait parfois preuve de naïveté. Son esprit n'est pas aussi vif pour la riposte, les interruptions l'hébètent, il n'a pas l'esprit actif ni la fine malice du bourgeois. Une phrase historique jetée au milieu d'une argumentation l'arrête parce qu'il ne saisit pas vivement, rapidement l'allusion et qu'il doit penser pour la comprendre. Pendant qu'il y réfléchit, ne fut-ce qu'une seconde, il est ahuri. Un jour, un mot latin jeté par un adversaire suffit à interrompre un splendide et chaleureux discours et empêcher complètement le député ouvrier de se retrouver dans ses notes. Ses collègues sourient, l'intimident, se moquent de lui et il se décourage. C'est un cavalier démonté.

Les électeurs mécontents le critiquent et lui, qui voyait tout en rose, quand il fut élu, se croyant presque un grand homme d'État, il constate malheureusement qu'il est en dessous de la tâche et qu'il faut souvent la sélection de plusieurs générations pour produire un bon député ou tout au moins un député adroit et non dépaysé.

Comment n'en serait-il pas ainsi de l'ouvrier improvisé représentant, quand on constate tous les jours la chute profonde de ceux-là mêmes que des parents riches ont élevés dans la pensée de les faire membres d'une assemblée législative ? Combien même parmi ceux-là n'y en a-t-il pas qui n'ont ouvert la bouche que dans un vote pour prononcer les mots si faciles : *oui* et *non*. Ils ont reçu l'éducation voulue, ils ont été élevés en serre chaude, ont eu des professeurs particuliers, ont lu toutes les discussions importantes publiées aux annales, leurs pères ont toujours été au courant de la politique et, par leurs causeries journalières, ont mis leurs fils à même de suivre les événements. Leur costume, leurs manières, leur accent sont semblables à ceux de leurs collègues. Tout enfin les place dans la meilleure des situations pour être au premier rang et, cependant, ils succombent, restent muets ou, ce qui est pire, sont incapables, maladroits, ou ce qui est tout à fait misérable, man-

quent de caractère et renient leurs solennelles professions de foi.

Sur un parlement bourgeois de 200 membres, il y a tout au plus 15 hommes capables de siéger, joignant les qualités d'orateurs à celles d'hommes d'étude.

Comment donc l'ouvrier, tel qu'il est actuellement, c'est-à-dire généralement privé de cette longue préparation, pourrait-il y jouer un rôle sérieux, utile pour ses commettants ?

Aussi les faits confirment-ils pleinement nos données à cet égard.

La France, forte de trente-huit millions d'habitants, n'a pas encore produit, dans ce siècle, un seul député ouvrier sortant de la moyenne. Comment la Belgique, qui ne possède que cinq millions d'habitants, en enfanterait-elle ?

Le parti ouvrier belge pourrait-il produire de nos jours beaucoup plus de vingt candidats quelque peu préparés ? Et parmi eux combien y en aurait-il capables d'agir ?

Les classes bourgeoises pourraient craindre l'avènement d'un député ouvrier s'il avait une influence considérable, si c'était un vrai tribun, à la parole enflammée, ardente, électrisant les foules et les poussant où il veut. Mais que la bourgeoisie soit sans émotion, ces êtres exceptionnels, ces demi-

dieux sont rares. L'étude ne transforme pas un orateur en tribun; on naît tribun, comme on naît poète. Il faut une élocution facile, abondante, fougueuse; des images et toujours des images, pour faire comprendre, par toutes les fibres humaines; des gestes abondants, peu corrects même, sans art, sans étude, tout venant de l'inspiration, de la fougue, du feu; une connaissance des grands effets de l'art dramatique; une figure théâtrale; un abus immodéré des contrastes; une voix tonnante, sachant supplier, — tout ce qu'il y a de plus véhément, de plus emporté uni à tout ce qu'il y a de plus calme et de plus soumis, telles sont les rares qualités du tribun. Le jugement, le calme, l'art de gouverner ne lui sont pas nécessaires. A d'autres la mission de reconstruire ce que le tribun a détruit. Au reste, le voulût-il, il n'en aurait pas le temps, car son règne passe aussi rapidement que sa parole. Il est dans la destinée de l'homme politique d'être précipité d'autant plus bas, par la foule de ses adorateurs, qu'il a été élevé plus haut. Le favori de la foule est toujours sa victime. Cet aigle est rare et tant que l'œuf qui renferme l'aiglon n'est pas couvé, la bourgeoisie peut être sans inquiétude sur l'avènement des ouvriers aux comices électoraux.

Au reste, le nombre énorme des ouvriers n'est-il pas compensé par celui des campagnards, qui

ont des idées moins avancées, et par la masse des ouvriers qui ont peu le tempérament des idées démocratiques ?

Les candidatures ouvrières ne réussissent pas. Nous l'avons constaté maintes fois en France. L'influence bourgeoise est capitale. Les électeurs ouvriers ne peuvent résister à ce don de persuasion et de domination que l'état même d'avancement, d'instruction, de supériorité sociale assure aux classes aisées.

Vous avez déjà été pris vous-même, lecteur, par l'influence d'une figure sympathique, par le prestige de deux beaux yeux, par la grâce des manières, par le costume même ou par la façon de le porter. Il y a dans certaines natures un je ne sais quoi de captivant. Cela existe en faveur des classes bourgeoises sur les classes pauvres. Le peuple en ressent les effets. Cela tient à l'instruction de la classe aisée, à ses manières, à son influence, à sa fortune, à son luxe, à son aisance, à sa façon agréable de faire. Cette influence occulte est incontestable. De même qu'un jeune homme bourgeois offre des séductions à la fille du peuple, qu'elle se sent attirée vers lui par ses manières moins brusques, par son costume, par la grâce de son parler, l'ouvrier se sent attiré vers la bourgeoisie, dont il admire, sans se l'avouer, sans s'en rendre compte, le poli du savoir-vivre ; cette prépondérance est exercée par les électeurs fortunés

sur ceux qui ne le sont pas ; et, en fait, de ces deux citoyens, le travailleur et le bourgeois, ayant les mêmes droits électoraux sous le régime du suffrage universel, le second jouit d'une influence prépondérante. Il domine l'autre.

Trouver des candidats, obtenir leur adhésion, entreprendre la propagande électorale, n'est pas chose facile. L'ouvrier est peu à même de remplir ces missions. Il faut disposer de sommes importantes et l'ouvrier manque du nécessaire. Ce sont, en définitive, les classes aisées, même sous le régime le plus équitable du suffrage universel sans conditions, qui dirigent le grand nombre des électeurs, qui choisissent les députés.

Ceux-ci le sentent bien ; aussi, une fois nommés, ne se souviennent-ils plus guère du peuple, dont ils sont les élus. Ils savent trop bien que ce sont les classes bourgeoises qui choisissent les candidats, qui font les élections et qui les dirigent.

Cela se pratique en France, pays de suffrage universel. Cela se pratique en Allemagne, pays de suffrage universel.

Dans ces conditions bien exactement observées, il est donc malaisé de comprendre pourquoi les classes fortunées considèrent comme un péril l'avènement du suffrage universel, amené sans secousses en autant d'étapes que l'on voudra ; et

comment la classe laborieuse peut être assez aveugle pour supposer que le suffrage universel lui donnerait une majorité au Parlement.

« Le suffrage accordé à tous, disait récemment un patron, sénateur belge, à un ouvrier, vous fera-t-il augmenter votre salaire ? » Et l'ouvrier ne sut répondre.

Évidemment, le salaire ne sera pas doublé par le fait, aurait-il dû répliquer, mais il y aurait équité à ce que l'ouvrier intelligent, aussi capable que le propriétaire, disposât de ce droit, quand une simple somme d'argent crée la seule différence entre eux. Et la question d'équité seule vaut la peine de faire décider cette mesure ou de faire ouvrir tout au moins les voies qui y mèneront un jour. Ce serait déjà beaucoup si l'on ôtait ainsi au peuple un juste prétexte à contester l'équité de la classe fortunée.

Donnons au peuple le moins de prétextes possible à nous trouver injustes ; et lui-même, n'écoutant que sa conscience, reconnaissant que nous sommes équitables à son égard, aura honte d'abuser de sa force en étant injuste à son tour, quand, par un acte de violence, il prendra le pouvoir et voudra l'exercer par la terreur.

Amenons-le donc, en plusieurs étapes, si l'on veut,

mais amenons-le sûrement à l'exercice du droit de vote.

Il y a là une question d'équité et on ne marche pas impunément contre ce qui est juste.

Nous venons de démontrer que le suffrage universel n'apporterait par lui-même aucun changement notable à la situation matérielle des classes ouvrières, qui nommeraient elles-mêmes des bourgeois pour les représenter dans les assemblées législatives.

On peut donc dire :

Au peuple,

A votre point de vue spécial, vous devez tendre à former dans votre sein des hommes instruits, des hommes de caractère, sachant résister à l'atmosphère des assemblées législatives, à la séduction, aux charmes des classes riches.

A la bourgeoisie,

Tôt ou tard, vous devrez admettre le grand nombre aux bureaux d'élection, il est donc également de votre intérêt d'avoir pour co-électeurs des ouvriers intelligents et forts de caractère, capables de lutter contre les entreprises dangereuses des terribles meneurs qui ne rêvent d'un côté que destruction et de l'autre asservissement des consciences.

Ici encore, comme partout dans ces études sociales, on rencontre comme unique remède, seul capable d'éviter le mal, de prévenir le cataclysme : *l'Instruction et l'Éducation, mais l'Éducation surtout.*

IV

LA MISÈRE

IV

LA MISÈRE

Ce qui porte un grand nombre de personnes à préconiser de très bonne foi les palliatifs inefficaces, c'est l'ignorance profonde dans laquelle on se trouve généralement à l'égard de la véritable situation des classes laborieuses.

Certes, il y a des ouvriers aisés. Ce sont les mieux doués, les plus intelligents, les mieux instruits, les plus habiles, ceux chez lesquels des circonstances d'éducation, de milieu, ont développé des sentiments d'ordre, d'économie, — et chez lesquels ces sentiments ont été secondés par le choix d'une épouse également bien douée.

Mais ces privilégiés du sort ne forment pas la masse du peuple, c'en est l'élite, l'exception. La plupart du temps, en dehors de cette élite, on trouve dans les ménages ouvriers tous les degrés du dénûment et de privations, et souvent la misère.

Malheureusement, les riches ne remarquent du peuple que l'extérieur, et ses plaies profondes leur restent cachées. « La plupart des hommes vivent à côté de la misère sans la voir, » nous disait Jules Simon.

Lorsqu'on regarde la foule dans les rues les jours de fête, on est porté à penser qu'il n'y a pas de gens malheureux dans nos villes. Les jeunes ouvrières se parent presque comme les demoiselles de magasin et, grâce aux *vêtements confectionnés*, on distingue difficilement un ouvrier d'un petit bourgeois.

La foule, que l'on coudoie dans la rue, est composée des artisans, des ouvriers à même de se payer un certain luxe, parce qu'ils ont des enfants assez grands pour travailler et augmenter les revenus du ménage. Il y a de nombreuses familles d'ouvriers où plusieurs personnes gagnent chacune de un à quatre francs

Si, par un des beaux jours de fête où chacun se promène, vous entrez dans les ruelles, que ce soit à Londres, à Paris, à Berlin ou dans une ville industrielle quelconque, vous constaterez bientôt que le tableau n'est pas aussi beau qu'il le paraît.

Pour un grand nombre de familles, il n'y a jamais de promenades possibles le dimanche, parce qu'il n'y a qu'une chemise pour chacun et que ce jour est employé à lessiver le linge. Pendant que la mère lave la chemise, le pantalon de toile et la blouse, le père doit rester nu ou à peu près. Nous en avons vu un qui avait mis un jupon de femme pendant qu'on lessivait son linge.

Ne suffit-il pas qu'une maladie survienne, qu'un congé soit donné au père, pour que la famille tombe dans la plus profonde détresse ? Les vêtements sont portés au Mont-de-piété, cette institution honteuse qui spécule sur la misère et qui prête contre excellentes garanties à un taux scandaleux. Les meubles partent vite et la famille qui vivait convenablement se voit plongée dans la misère d'où elle ne sortira qu'au prix d'efforts surhumains.

Ces malheureux ne sortent jamais, le jour on ne les voit pas dans la rue. Ils ne portent même pas, eux-mêmes, leurs paquets au Mont-de-piété ! Ils ne sortent pas parce qu'ils ne sont pas vêtus. Ils se désintéressent du monde. Ils ne vont pas même aux églises, bien qu'ils soient généralement très catholiques.

Et quels logements habitent-ils ? Nous avons visité une famille composée du père, de la mère, d'un garçon de 19 ans, d'une jeune et jolie fille de

18 ans et de cinq enfants plus jeunes. Tous dormaient dans le même trou, une chambre qui servait d'atelier de savetier.

Le père, la mère et les deux plus jeunes enfants occupaient un même lit. Deux autres enfants dormaient dans une petite caisse ; quant à la jeune fille, aussi corpulente que jolie, elle partageait le lit du garçon de 19 ans avec une petite fille de sept ans !

Il régnait dans cette chambre une odeur si nauséabonde que nous demandâmes au père d'ouvrir l'unique fenêtre pratiquée dans le plafond. Il nous répondit que c'était impossible, qu'elle était scellée depuis qu'ils habitaient la chambre. Il y avait *dix-huit mois !*

— Vous n'êtes pas dérangés chaque matin ?

— Nous avons tous mal à la tête.

Aucun n'avait songé à enfoncer la lucarne ! Nous voulûmes briser un carreau, le père retint notre canne : « Vous allez nous faire geler, nous n'avons rien pour nous chauffer ! »

Ailleurs, même détresse. Les enfants de deux pères différents réunis dans la même mansarde par un double mariage de la mère, habitent un trou de dix ou douze mètres carrés. L'escalier est tellement étroit, tortueux, que quand une personne meurt dans la maison, on doit déposer le cercueil sur le seuil et y apporter le cadavre.

Qu'on ne dise pas que nous exagérons le mal, que nous broyons du noir à dessein, que nous sommes pessimiste. Chacun des visiteurs des pauvres peut citer des faits du même genre. Au reste, nous n'épuisons pas le sujet et nous ne produisons que quelques exemples.

Nous avons voulu réunir tous les malheureux d'une ville pour les instruire, pour leur parler surtout d'hygiène et avons organisé des séances spéciales, le soir, dans une grande salle. Des femmes sont venues nous trouver pour nous dire qu'elles n'étaient pas en état d'y assister, qu'elles n'avaient pas de vêtements pour paraître à la lumière. Nous dûmes leur promettre que la salle serait à moitié obscure. On n'a ouvert qu'à demi un seul bec de gaz. Malgré cette grande obscurité, jamais semblable *Cour des Miracles* n'a été vue. Tous les estropiés étaient accompagnés de leurs femmes, mille fois plus repoussantes.

Il y avait une telle puanteur que les organisateurs devaient rester près de la porte pour ne pas être asphyxiés.

L'orateur, se trouvant mal, ne put continuer son entretien. On ouvrit les fenêtres bien qu'il gelât et l'odeur ne partit pas. Dans ces conditions, les conférences étaient impossibles. Elles se donnaient le jeudi. On les fixa un lundi. L'amélioration fut sen-

sible. Le jeudi, les vêtements, le linge avaient été mis déjà pendant cinq jours depuis leur lavage ; le lundi, ils n'étaient imprégnés des odeurs de ces malheureuses gens que depuis la veille.

Un hygiéniste leur conseilla un soir, dans une causerie sur la propreté, de changer de linge deux fois par semaine. Un homme répliqua que c'était impossible, qu'il n'avait qu'une chemise et qu'il ne pouvait la laver et la faire sécher que le dimanche.

Et la morale de ces gens ?

Nous essayâmes de relever une famille misérable. Une enfant de là, une belle fille de 17 ans, vint sonner chez nous, une nuit, à une heure, parce que son beau-père, logeant dans la même chambre qu'elle et tous les siens, rentrant ivre, voulait la violer, en présence des enfants et de la mère.

Non loin de là, nous visitons une femme aveugle. Jadis, elle avait de bons yeux et vivait heureuse avec son mari et trois enfants. Elle rentre un soir avec une douleur aux yeux. Le lendemain le docteur lui dit qu'elle deviendra aveugle. Elle ne voyait déjà plus. Le mari entend cet arrêt, il forme en silence un paquet de tout ce qu'il peut enlever et s'en va sans rien dire, pas une parole, pas un adieu ! Il y avait sept mois que cela s'était passé et on n'avait plus entendu parler de lui !

Que deviendront les citoyens élevés par de tels parents, dans de tels milieux ?

Ils peupleront les prisons et les dépôts de mendicité, ils finiront peut-être leur carrière au bagne.

Voilà ce qui est. Voilà le mal. Voilà ce dont on ne se préoccupe absolument pas.

Que de douleurs cependant sont éprouvées dans ce monde horrible !

L'intelligence est vaincue par la misère et l'homme arrivé à ce point ne peut plus rien faire par lui-même.

Les causes de cette misère ? Elles sont multiples.

Quelques exemples feront ressortir comment elles peuvent se concilier avec l'état social actuel.

On ne meurt plus de faim, nous répétait un ami, dans une discussion sur la misère, et nous arrivions près des grilles du Luxembourg. Là, en plein vent, une femme faisait de la dentelle. Des filles passent. Elle leur crie : « Deux sous le mètre. » Nos yeux se portent sur son travail. Elle était d'une dextérité extraordinaire, les bobines volaient sous ses doigts, mais malgré son habileté, la dentelle était lente à faire.

— Combien en faites-vous par heure ?

— Un mètre, monsieur. »

Un mètre pour deux sous ! Un franc par dix

heures d'un travail continu et sans compter le prix du fil ou du coton !

Et cela en plein Paris.

— Mais pourquoi ne demandez-vous pas quatre sous ?

— On ne m'en achèterait pas. Voyez combien j'en ai déjà que je ne puis placer à deux sous. »

Et de fait, un panier en était plein !

Cette femme ne gagnait qu'un franc par jour; et, pour qu'elle touche ce franc, il faut qu'on lui achète.

Autre fait :

Nous rencontrons un bon vieillard sur le boulevard Saint-Denis; sa physionomie, franche, ouverte, ses cheveux blancs, sa barbe grisonnante, sa tournure, nous frappent. Il se baisse et ramasse un minuscule bout de cigare. Deux pas plus loin, il se baisse de nouveau. Alors nous l'interviewons, comme s'il se fût agi d'une altesse, en modifiant les questions, bien entendu. Combien gagnez-vous à ce métier ? Combien ramassez-vous de kilogrammes? Combien et comment vendez-vous ce tabac ? Quelle profession exerciez-vous auparavant ? Et toute la série des questions qu'adresse un homme curieux.

Il avait 72 ans. Était maçon sans ouvrage depuis quinze jours. « Au lieu de mendier ou voler, comme font les autres trop paresseux pour se baisser, dit-il,

je récolte le tabac. Je suis grand-père. Veuf. Mes enfants sont mariés. Je vis seul. Je ramasse une livre par jour. Je taille les bouts de cigare, avec ce canif, et il nous exhibe une énorme serpette bien tranchante. Le tabac haché, je le mets en petits paquets. J'emploie le papier des prospectus distribués aux passants qui les jettent. La livre ainsi arrangée produit un franc 5o centimes. »

— Vous vendez ce tabac comme nouveau ?

— Ah, mais non. On sait bien d'où il provient.

— Mais qui achète cela ?

— Tous ceux qui ne peuvent acheter du *Caporal*. Nous en avons toujours trop peu.

— Avez-vous rapidement une livre ?

— Il est minuit, j'ai commencé à huit heures du matin. J'ai fait tous les boulevards et je n'ai que trois poches remplies. Il m'en faut cinq pour une livre. C'est dur et fatigant, mais je ne crains pas le travail. Je veux rester honnête. Voilà ma carte.

— Quelle carte ?

— Ma carte d'électeur donc, dame !

Et, en effet, c'était sa carte d'électeur.

Un électeur logeant au « *Matelas épatant* » pour huit sous la nuit, déjeunant de deux sous de petit noir, mangeant trois sous de pain à onze heures avec un bouillon d'un sou et une cuvette de petite bière de trois sous.

Les plus faibles élisent donc les Chambres et le Conseil municipal de Paris.

Nous trouverons certainement à l'Hôtel de Ville de Paris le grand principe d'éducation populaire ?

Non.

Le budget de la grande ville, le budget municipal pour l'exercice 1888 accuse 304,169,794 francs de recettes. Dans tout budget de ville, les dépenses s'élèvent fatalement à la même somme; parmi celles-ci nous trouvons pour la préfecture de police, donc budget du mal 25,500,000 francs et pour les services des hôpitaux et hospices, autre budget du mal, 21,830,195 francs, soit près de 48 millions pour garantir la société contre le vice et pour guérir les effets de la misère, car il n'y a que des gens pauvres aux hospices et aux hôpitaux.

L'instruction primaire est peu de chose, rien même, si sorti de l'école, l'élève ne poursuit pas ses études. En peu de temps il oublie tout.

Nous l'avons vu en Belgique par une curieuse enquête dont nous parlerons longuement plus loin sur le savoir des miliciens qui avaient fréquenté les écoles primaires et les écoles moyennes.

— Nommez un Belge illustre, dites, en quelques mots, par quoi il s'est distingué ?

— Monsieur mélotte de remicoure est renommé mécanicien dans les machine a battre le moissont,

répond héroïquement un milicien, ayant fréquenté pendant plus de quatre ans une école moyenne officielle de la province de Liège.

Il faut donc instruire les adultes. C'est absolument nécessaire. C'est vers ce point que doivent être dirigés tous les efforts.

Voyez ce que la municipalité parisienne consacre à ce point capital, le plus capital de tous.

Hélas ! elle donne 390,000 francs.

Et son budget est de 304,169,794 !

Elle consacre donc à l'instruction des adultes la sept cent quatre-vingtième partie de son budget !

Et la police et les hospices absorbent 48,000,000!

Et personne, personne, absolument personne, ni là, ni ici, nulle part, personne ne comprend que si on donnait pendant dix ans, vingt ans, 20 millions à l'instruction des adultes, bientôt on économiserait une large part des 48,000,000 de préservation personnelle, de sécurité, sans compter tous les avantages qui résulteraient pour la société tout entière de la plus-value donnée aux hommes.

Veut-on d'autres chiffres ?

La *Flandre libérale* constate qu'il y a eu en 1882, 10,563 indigents inscrits sur les registres du bureau de bienfaisance à Gand, soit 1 secouru sur 13 habitants ou 7 1/2 pour cent de la population totale ; celle-ci au 31 décembre 1882 était de 130,000 habitants.

Dans ce chiffre de 10,593 indigents figurent 4,600 enfants de moins de 15 ans appartenant à des familles secourues et 2,500 vieillards de plus de 60 ans, soit ensemble 7,000 personnes incapables, à cause de leur âge, de subvenir complètement par elles-mêmes à leurs besoins.

Les 3,500 individus restants comprennent les gens que l'insuffisance de salaire, leur position de veuf ou de veuve, le grand nombre d'enfants, des infirmités, l'incapacité de travailler forcent de réclamer les secours de la charité publique.

Or, on sait que de la misère au vice et au crime, il y a une pente, sur laquelle bien peu ont la force de résister. Le pauvre devient vagabond sans le vouloir et les statistiques démontrent que presque tous les criminels sortent de cette classe malheureuse de la société.

Est-il sensé de vouloir remédier à ces maux par les moyens proposés jusqu'à ce jour ?

Voilà un fiévreux qui grelotte et qui brûle tout à la fois. Vous lui donnez un verre d'eau. Cela étanche un instant sa soif ardente, mais il reste fiévreux et aura toujours soif jusqu'à ce qu'il meure... La charité sous forme d'aumône produit le même effet sur le misérable que le verre d'eau sur le fiévreux.

Elle est insuffisante.

Survient auprès de ce fiévreux un autre visiteur qui sait bien qu'un verre d'eau n'a pas d'efficacité pour guérir le malade ; il préconise l'emploi du quinquina, qui possède de merveilleuses propriétés : Prenez du quinquina et vous serez guéri !

Mais le malheureux n'a pas de quoi acheter du quinquina.

Le vrai philanthrope, le vrai sauveur de ce fiévreux, sera celui qui ne viendra le trouver que le remède à la main, et qui le mettra en état de marcher.

V

LE MANQUE D'INSTRUCTION

V

LE MANQUE D'INSTRUCTION

Ce volume ne s'adresse qu'à la bourgeoisie, parce qu'elle est la classe la plus instruite et aussi la plus coupable de l'état de choses actuel.

Est-ce à dire que toute la tâche incombe aux riches, et que l'ouvrier n'ait pas besoin, lui aussi, de modifier également sa conduite habituelle ?

Non, vraiment.

Nous avons montré les dangers de l'anarchie pour les classes riches ; — ces dangers ne seraient pas moindres pour les prolétaires et les ouvriers.

Même, en admettant qu'ils fussent assez forts à un moment donné pour briser toutes les résistances et imposer leurs volontés, qu'édifieront-ils sur les ruines amoncelées par une lutte sans merci ?

Sont-ils capables d'ériger un nouvel ordre de choses, alors que parmi les classes instruites elles-mêmes, si peu de personnes sont au courant de la question sociale ?

Combien de gens se sont préoccupés des grands problèmes que cette question capitale soulève ?

Allons de ville en ville, ne nous arrêtons que dans les centres les plus importants, les plus instruits, de 200, 100, 50 mille habitants, au moment où se trouvent réunis dans diverses salles les électeurs généraux, provinciaux et communaux et, en conscience, consultant dans chaque salle l'homme qui connaît le mieux ce monde, demandons-lui combien il se trouve d'électeurs ayant fait une étude des problèmes sociaux. Il nous répondra que quatre ou cinq personnes tout au plus ont étudié les questions économiques et sociales. Nous trouverons quantité de localités où l'on nous avouera que les ouvrages des grands économistes et des grands socialistes sont inconnus. On ne les trouve même pas dans les bibliothèques publiques ! Comment les électeurs seraient-ils à même de juger la situation, de discerner le bon du mauvais dans les

divers systèmes proposés s'ils n'ont pas encore pris la peine de consulter les livres des hommes éminents, qui, d'un côté et de l'autre, ont consacré leur vie à l'étude de ces questions ?

Ce n'est pas d'après les arguments souvent exagérés que l'on entend dans les meetings, ni d'après les articles forcément superficiels de journaux ou trop modérés, ou trop exaltés, que des hommes sérieux peuvent se former une opinion raisonnée sur ces graves problèmes.

Maintenir une société mauvaise, ou ériger une société sur des bases plus mauvaises est une question qui touche à trop d'intérêts majeurs pour que l'on puisse se prononcer sans une connaissance complète des faits.

Une mauvaise solution donnée au problème peut faire reculer de dix siècles la société et centupler les maux dont on se plaint.

Ce sont des choses trop sérieuses pour qu'elles soient livrées à l'incapacité.

Une révolution ne serait pas une solution et le plus adroit, fût-il réactionnaire ou socialiste, triompherait seul si la nation elle-même, c'est-à-dire le plus grand nombre, c'est-à-dire la force, n'a pas un fonds de caractère et de connaissances suffisant pour juger sérieusement la situation et condamner d'elle-même les théories mauvaises. Rien

ne s'enlève plus facilement qu'une foule, surtout au moment d'une révolution. Il suffit d'un orateur plus éloquent que tout autre dans un parti pour qu'il triomphe de gens qui ne savent pas raisonner. Or, qui sait raisonner à l'heure actuelle ?

Il ne faut pas que la solution définitive soit laissée aux ignorants.

C'est ce qui arriverait infailliblement si cette décision devait être prise de nos jours.

Il y a donc un grand intérêt social en jeu, il faut instruire, il faut étudier la question sociale, en faire le fond de toutes les préoccupations. A quelque groupe ou parti qu'ils appartiennent, il faut que tous les hommes s'unissent, car tous sont intéressés — s'ils ont la vérité pour eux — à avoir affaire à un pays intelligent. Lui seul peut les satisfaire s'ils sont convaincus d'être dans le vrai.

Une des meilleures preuves de l'ignorance des lois fondamentales de la nature humaine et de l'état social, ce sont les solutions mises en avant par certains socialistes égalitaires.

Telle est, entre autres, celle qui prend pour base le partage égal des biens.

La société établie sur les bases de l'égalité absolue ne durerait pas un mois. Non seulement ceux qui auraient reçu leur part la feraient fructifier diversement, mais bon nombre céderaient la leur pour

satisfaire leurs passions. Le paresseux troquera son bien contre le travail de son voisin. Le buveur donnera tout ce qu'il possédera pour des boissons.

Supposons que cela ne soit pas, que l'on trouve un moyen d'empêcher de nouveau cette inégalité. Il faudra des hommes spéciaux, des intelligences rares à trouver, pour diriger certaines entreprises. Les ateliers de Seraing, par exemple, transformés soit en société coopérative, soit en atelier de l'État, devront être dirigés par un homme réunissant à la science de l'ingénieur, celle de l'industriel et celle du commerçant. Quand, récemment, le baron Sadoine a quitté les établissements, les actions ont baissé. C'est un signe manifeste que les plus intéressés reconnaissaient eux-mêmes qu'un tel homme ne peut que très difficilement être remplacé. Les personnes les plus compétentes ont déclaré qu'il n'existait pas dans le pays trois ingénieurs capables d'occuper ces fonctions. Par la force des choses, après le bouleversement général que nous supposons, on serait donc obligé de s'adresser à l'une de ces rares intelligences et de la placer à la tête des célèbres aciéries, quitte à rompre l'égalité.

Les docteurs renommés ne perdront pas non plus de leur célébrité. On continuera à se rendre en masse dans leurs cabinets et ceux des médecins sans notoriété demeureront déserts.

Des hommes peu au courant des affaires seront placés à la tête d'entreprises. Ils commettront des fautes par inexpérience, ces entreprises péricliteront. On sera forcé de rappeler ceux qui occupent ces places de nos jours et, petit à petit, on rétablira la société telle qu'elle est aujourd'hui. A quoi aura servi le renversement du tout ? A une crise terrible, à mille morts d'hommes.

Aux socialistes qui voudraient sur l'heure tout réformer, même ce qu'il y a d'excellent pour toutes les classes dans notre organisation sociale, nous demandons d'essayer au moins pendant un certain nombre d'années si cette organisation actuelle ne donnerait pas satisfaction à tous, avec des réformes politiques sérieuses, avec des hommes plus moraux et plus instruits. Si cet essai n'était pas satisfaisant, il serait toujours temps de tout bouleverser et alors il y aurait unanimité pour réclamer ce bouleversement, car l'organisation actuelle, bien que réformée, aurait prouvé, non par des phrases, mais par des faits qu'elle est incapable de donner le bonheur à tous, ou tout au moins à tous ceux qui le veulent et qui en sont dignes. Alors le parti socialiste serait renforcé par tous les hommes fortunés qui pensent et qui veulent sincèrement le bien-être de tous.

Déjà en Allemagne, déjà en Angleterre, déjà en France, des gens riches sont convaincus qu'un bou-

leversement est inévitable et ils versent et ils lèguent des sommes importantes au parti.

« Les anarchistes ne peuvent rien dans un État bien réglé, » a dit Jules Favre.

Eh bien ! réglons bien notre État, faisons en sorte que personne ne puisse formuler des griefs fondés, criants ; mettons le peuple à même d'apprécier les bienfaits de notre État, en lui donnant l'instruction suffisante pour qu'il comprenne, moralisons les masses pour qu'elles aient une idée du bien et du mal, et nous aurons sauvé la société de la plus terrible des crises, nous aurons épargné le sang.

VI

LE DÉFAUT DE CARACTÈRE

VI

LE DÉFAUT DE CARACTÈRE

De l'ensemble des considérations qui précèdent, se dégagent plusieurs vérités fondamentales.

Il est évident qu'il existe des causes d'antagonisme entre les classes, et il n'est pas moins évident que la continuation de cet antogonisme amènera fatalement une catastrophe épouvantable.

Le seul moyen de la prévenir, c'est de remplacer l'égoïsme, la jalousie, la haine, par la bienveillance, la bonté, l'union.

Pour cela, il faut que toutes les classes coopèrent

à l'apaisement de tout dissentiment par la condescendance et la bonne volonté de s'instruire.

Car, nous l'avons vu, une grande ignorance règne partout, à l'égard des véritables conditions de l'état social actuel.

Et c'est uniquement de cette ignorance que naissent : d'une part, l'orgueil, l'égoïsme, l'indolence aveugle — d'autre part, la défiance, la jalousie, l'hostilité — partout le manque d'initiative.

Qui ne voit que c'est une lumière intense qu'il faut à tous ces obstinés qui tâtonnent dans l'ombre.

L'obscurité intellectuelle les aveugle au point de se prendre les uns les autres pour des ennemis, alors que l'éducation en ferait des frères unis en un effort commun pour le progrès de la civilisation.

Faut-il se résigner à tourner dans un cercle vicieux jusqu'à l'heure de la catastrophe ? Est-il impossible d'éclairer l'intelligence avant que le mal soit devenu incurable ?

Non, rien n'est impossible, du moment qu'il reste à quelques-uns une lueur de bon sens.

Il existe certainement un noyau d'hommes sérieux qui déplorent sincèrement l'état actuel des choses, et qui feraient tout pour le modifier si leurs bonnes intentions n'étaient paralysées par l'indifférence du plus grand nombre.

C'est triste à constater, mais il est certain que

dans la classe riche, non seulement on ne prend pas l'initiative des réformes, mais encore on crée mille obstacles aux esprits généreux qui veulent agir.

Sans le mesquin parti pris d'arrêter les travaux des hommes de progrès, il existerait déjà depuis longtemps des sociétés pour la protection de l'enfance malheureuse, qui alimente les classes les plus dangereuses de la population. Que fait-on pour les enfants délaissés ou maltraités par leurs parents, pour les enfants vagabonds et pour ceux qui, moralement abandonnés, sont laissés sans protection d'aucun genre à l'éducation vicieuse de parents éhontés ? Que fait-on ? Parvient-on à les rendre dignes de la société ?

Le mal engendre le mal.

Un enfant moralement abandonné devient fatalement un être dangereux et, au moment de l'émeute, c'est lui qui finit par devenir le chef, c'est lui qui gouverne, grâce à son audace, à son habitude du trouble; les honnêtes gens, peu habitués aux désordres, perdent dans les insurrections plus ou moins l'équilibre de leur jugement. L'être dangereux, le vagabond de profession, lui, est dans son élément et il ne craint rien. Que peut-il perdre ? — Il n'a rien ! S'il est vaincu, que lui importent quelques années de cellule ? N'y est-il pas chez lui ? Il en a l'habitude, il connaît tout dans la prison; il y

retrouve presque des souvenirs d'enfance; tout lui est familier et — chose capitale pour lui — il a au moins là une pitance et un gîte assurés.

Qu'a-t-on fait pour réprimer autant que possible l'immonde prostitution de la femme, qui crée une autre catégorie de gens dangereux : le monde des souteneurs ?

Qu'a-t-on fait pour les prisonniers libérés que l'on reverse dans la société sans les avoir amendés ? Troisième catégorie de gens dangereux.

Les hommes d'initiative s'accommodent mal de l'inactivité des Parlements et des Gouvernements. Un homme d'initiative est un homme d'action. Il est vif, ne peut piétiner sur place; il répugne à son tempérament de demander vingt fois une réforme, un bout de loi, une amélioration quelconque sans parvenir à l'arracher. Il se rebute, abandonne ses projets et la société perd une des puissances les plus grandes, une des causes de richesses les plus précieuses, car un seul homme d'initiative dans un pays innove, crée, fait prospérer toutes les classes. Son exemple, sa parole enflammant ceux qui l'entourent, on rivalise de zèle et on produit de grandes choses. Il suffit d'un homme néfaste pour faire du mal à toute une ville, à tout un pays. Il suffit d'une seule intelligence pour imprimer aux idées une direction vers le bien. Il a suffi de Dolffus à Mul-

house pour donner à cette ville une réputation européenne sous le rapport des œuvres populaires.

N'a-t-il pas suffi de Laurent pour attirer l'attention du monde entier sur l'épargne scolaire ?

Le bien est contagieux.

Des imitateurs surgissent de toutes parts et comme une traînée de poudre les bonnes œuvres se propagent.

Malheureusement, pour la paix sociale, pour le bien-être de tous, pour l'extinction du paupérisme, quand des hommes d'initiative surgissent, tous les impuissants, tous les petits esprits, tous les mesquins, tous les incapables les jalousent et se jettent sur eux pour essayer d'enrayer la mission qu'ils sont appelés à remplir. Les administrations et les gouvernements eux-mêmes usent et abusent de leur pouvoir pour comprimer les élans les plus généreux. Récemment encore, sur la tombe de Laurent, un des plus grands philanthropes du siècle, les plus grandes voix du pays ont constaté ce fait. Les novateurs, qui ne sont pas intrigants de leur nature, ne s'accommodent pas de toutes ces petitesses et, au grand dam du progrès social, impriment une autre direction à leurs dons naturels. On compte en Belgique une foule de ces hommes retirés sous leur tente.

Il y a quelque chose d'étrange à considérer l'étroi-

tesse d'esprit, l'obstination aveugle des classes dirigeantes. Il semble qu'une sorte de cataracte intellectuelle leur ôte la faculté de voir le courant irrésistible qui met tout en mouvement dans l'humanité et qui transforme toutes choses.

Rivées à leurs routines, à leurs idées fixes, à leurs préjugés, elles restent étrangères au mouvement des esprits, et considèrent comme des monstruosités ce qui est le résultat tout naturel du progrès social.

Une erreur profonde, à peu près généralement admise comme vérité par le bourgeoisisme, est de considérer comme un être pervers, dangereux, comme un révolutionnaire, sinon comme un esprit mal équilibré, ou comme un anarchiste, l'ouvrier qui cherche à améliorer son sort, — alors qu'au contraire cette tendance prouve que cet homme comprend le plus grand des devoirs : celui d'améliorer l'humanité en améliorant lui-même sa situation ; qu'il comprend le devoir patriotique en faisant sa nation plus forte et plus riche; qu'il est bon père en cherchant à améliorer le sort des siens. C'est le vrai conservateur, le conservateur par le progrès, l'homme de son siècle.

Une autre erreur est de croire que le travailleur restera toujours travailleur comme il l'est de nos jours. La position des ouvriers a changé depuis

qu'il y a des ouvriers en ce monde et elle se modifiera encore.

Il faudra toujours des ouvriers. Oui, mais leur sort sera nécessairement amélioré, que ce soit scientifiquement avec le concours des autres classes ou révolutionnairement contre elles. Pour la plupart, leurs revendications sont sérieuses et ils sont en droit d'exiger qu'on les écoute, comme la bourgeoisie l'a exigé elle-même en 1789. Des raisons à peu près identiques existent. Résister, s'obstiner à fermer les yeux, vouloir gagner du temps, espérer éconduire les agitateurs, c'est agir imprudemment. Les atermoiements, les résistances n'auront qu'un résultat : hâter l'explosion, la rendre plus formidable et, alors, la colère triomphera.

Il y a déjà trop de travailleurs aigris et la question est suffisamment ardue pour que l'on se plaise aveuglément à accroître le monde des révoltés et à augmenter les difficultés du problème. Un homme en colère, excité par la résistance, aiguillonné par la faim, voit rouge, — ne l'oublions pas, nous qui sommes si près des journées sanglantes de 1789 et qui avons été témoins des massacres de 1871.

La solidarité de tous les progrès est ignorée. L'industriel qui en concevrait les lois, voudrait améliorer ses aides avec le même zèle qu'il apporte

à modifier son mobilier industriel. Plus le travailleur est intelligent, plus les produits s'obtiennent économiquement. Voyez ce qui se passe dans les divers métiers, chez les menuisiers, les plombiers, etc. Vous appelez un ouvrier pour une réparation, vous lui expliquez patiemment ce dont il s'agit; il dit comprendre et il répare exactement comme vous ne vouliez pas que cela fût fait. Dans une autre occasion, irez-vous encore chez son patron pour une réparation ?

L'ouvrier, lui aussi, a intérêt à s'instruire. Il sera à même d'accepter plus de places, quand il sera sans occupation.

L'aveuglement se retrouve encore dans le laisser-aller des mœurs et dans le puritanisme des paroles.

Nous prêchons la morale aux autres et nous donnons nous-mêmes l'exemple de l'immoralité.

Nous laissons cette immoralité s'étaler partout, afin que nul n'en ignore.

Nous nous jetons les yeux fermés dans le courant vicieux, sans nous demander quelles seront les conséquences immédiates, prochaines et éloignées d'un tel état de choses.

Car, il n'y a pas à se le dissimuler, la démoralisation fait des progrès effrayants.

On est mal venu de parler de morale. Ce n'est

plus à la mode, le courant est ailleurs. On veut jouir. On cherche à parvenir. Tout est permis. Tout est toléré. Les moyens les plus honteux sont mis en œuvre. C'est une lutte des cupidités, des ambitions, des appétits. On l'a vu : des sociétés, des journaux offrent des poignards et des revolvers d'honneur à des criminels de droit commun. La haute société n'est pas exempte d'actes monstrueux. Pour satisfaire les goûts du public, certaine presse publie avec complaisance les détails les plus intimes sur les adultères du grand monde, sur les passions honteuses de puissants jouisseurs.

La soif insensée des plaisirs à tout prix inspire à chacun des idées de luxe, que les moyens ordinaires ne permettent pas de payer et, comme il faut solder ou déchoir, on cherche dans les procédés les plus blâmables les fonds nécessaires. De là, toutes les chutes éclatantes, toutes les catastrophes financières dont le monde a été témoin depuis quelques années.

Dans ce siècle de relâchement général, la rigueur ancienne pour les coupables disparaît de plus en plus et le public est souvent porté à absoudre les crimes.

La prostitution s'étale effrontément au grand jour; des femmes entretenues habitent les quartiers les plus riches, jusque-là réservés à la bonne société;

les propriétaires, pères de famille, n'hésitent plus, pour louer leurs appartements, à exposer leurs filles et leurs fils au voisinage de ces femmes de mauvaise vie, — tout enfin montre que le relâchement des mœurs s'accentue de jour en jour.

Quelles en seront les conséquences ? Dans cette voie où s'arrêtera-t-on ? Que seront plus tard les hommes dont l'enfance aura été formée dans ces milieux ?

Mais que faire ?

Supposons une société privée qui aurait à souffrir de l'accroissement de l'immoralité d'un grand nombre de ses membres. Il n'y aurait plus de tenue aux réunions, plus de réserve dans les conversations, il s'y passerait des faits plus ou moins scandaleux : la morale facile, aimable, en un mot, y triompherait. Où ira ce cercle, si tous les membres vivent dans le même esprit, si l'on y rit de tout ce qui est honneur et grandeur ? Bientôt, la corruption la plus dégradante y régnera. Dans cette société de cent membres, cinq seulement, au lieu de suivre le courant démoralisateur, font ressortir le scandale des autres par leur conduite honnête et réservée ; ils saisissent toutes les circonstances favorables pour affirmer l'honnêteté de leurs mœurs, ils ne négligent aucune occasion opportune pour glisser des observations,

non en public, mais en prenant en aparté les plus pervertis, ou mieux encore, les moins corrompus, afin qu'ils pèsent eux-mêmes sur les plus mauvais. On les appellera des gêneurs, et ils gêneront, en effet, mais ils poursuivront leur tâche et démontreront la force du bien sur le mal. Bientôt, en leur présence du moins, il y aura plus de retenue. Ils seront souvent présents, on s'habituera à se bien conduire et le nouveau pli se conservera.

Chacun a pu constater l'influence d'une seule personne, respectée ou plus âgée, sur un groupe; il suffit que cette personne entre dans le lieu où le groupe est réuni pour que chacun observe plus de tenue et que les conversations lestes prennent fin. Le bien ou le mal se font souvent par habitude autant que par méchanceté ou que par bonté naturelle.

Ce qui peut s'appliquer à une société privée, peut s'étendre à la société humaine.

Que ceux qui veulent lutter contre la démoralisation se tiennent forts, qu'ils répudient sans pitié, même pour leurs amis les plus intimes, pour leurs parents les plus proches, tous les actes répréhensibles, qu'ils s'élèvent énergiquement et toujours contre eux, et bientôt on constatera les effets de cette morale : les habitudes changeront, il ne sera plus de mode d'être de plus en plus mauvais.

L'axiome : « Rien ne se perd, rien ne se crée dans l'univers », n'est pas moins exact dans le monde moral que dans le monde physique. Une mauvaise parole est entendue. Elle a son influence sur celui qui l'écoute. Une bonne parole est prononcée. Elle a également son action. Elle peut germer dans un esprit mûr, se répandre, se propager.

Soyons rigoureux pour les mauvaises actions, et ceux qui les commettent aujourd'hui, parce que tout le monde en rit, deviendront circonspects et hésiteront dorénavant à faire le mal pour le mal.

Il est navrant de voir, à Paris, sur tous les boulevards, même sur les plus grands, dans les rues les plus belles, des brasseries desservies par de véritables prostituées en costumes de fantaisie des plus écourtés et des plus décolletés, que l'on ne rencontrait jadis que dans les mauvais lieux. Des vitres enluminées attirent l'attention des passants. Il y a plus : un homme, souvent costumé de la façon la plus baroque, distribue à la porte des prospectus : « Venez voir les belles Normandes, les corpulentes laitières, les diaboliques magiciennes, les séduisantes Écossaises, les jeunes baigneuses. » Des transparents illuminés avec le même appel circulent sur tous les boulevards, portés

par des hommes travestis. Il y a plus encore : ces filles, ainsi déshabillées, font des sorties à cheval — nous les avons vues — en plein jour de fête, pour que nuls, enfants, adolescents, jeunes gens, hommes, n'ignorent les charmes qu'elles offrent au public. C'est l'irruption des mauvaises maisons sur les boulevards. C'est d'une immoralité révoltante.

Pourquoi dix Parisiens ne protestent-ils pas ? Pourquoi n'introduisent-ils pas la question devant le Conseil municipal ?

Si l'on n'y met un frein, de Paris cet attentat à l'honnêteté se propagera dans tous les pays qui prennent leur « bon genre » en France et la démoralisation de la jeunesse grandira encore. Il suffit souvent d'une seule protestation pour empêcher les plus grands actes de dépravation. Soyons sévères. Ne rions pas de tout. Pensons surtout à l'avenir que nous réservons à nos filles et à nos fils si l'immoralité continue à grandir.

La mode est au relâchement des mœurs.

Qui donne le courant à une nouvelle mode, sinon les classes riches ? Qu'elles indiquent un courant nouveau, on le suivra. Portons-nous tous vers le bien, nous qui apprécions le danger du mal. Donnons le bon exemple. Ayons un vif sentiment d'équité sans nous préoccuper s'il fait tort à nos

privilèges. Rien ne diminue plus une autorité que la moindre petite ombre de partialité ; or, les classes riches possèdent cette autorité, ce pouvoir sur les mœurs. Elles doivent le conserver complet si elles désirent transformer la société.

On voudrait que les classes déshéritées respectassent les classes riches. Le respect mutuel serait à désirer, mais comment serait-il possible ? Autrefois on pouvait les entourer d'un certain prestige, mais, aujourd'hui, aux élections surtout, les partis se démasquent si terriblement l'un l'autre, en invectivant chacun leurs adversaires, en dévoilant leurs faiblesses mutuelles, la corruption qu'ils exercent, l'injustice qu'ils commettent, le peu d'importance qu'ils attachent à leur parole la plus formelle, que les ouvriers en arrivent à prendre tous ces faits — souvent ou plutôt toujours exagérés — pour des réalités et à croire que toute la bourgeoisie est irrémédiablement corrompue, irrémédiablement perdue. Lisez un journal libéral : « Les principaux hommes du parti catholique ont été compromis plus de vingt fois d'une façon scandaleuse. » Lisez les organes de l'autre bord et vous apprendrez que les libéraux les plus connus ont aussi des tâches indélébiles. Et si, dans la presse, en pleine place publique, vous vous insultez à tel point, vous, que

la bourgeoisie a choisis comme étant les plus dignes dans le pays pour la représenter en haut lieu, comment voulez-vous que l'ouvrier vous respecte ?

Soyons dignes et il nous respectera.

Il en est de même dans la famille.

Les enfants honorent-ils leurs parents là où ceux-ci se disputent du matin au soir; où, devant les enfants, monsieur maltraite madame ; où, quand monsieur a le dos tourné, madame dit devant ses enfants combien elle hait son tyran ? Le fils ou la fille qui devrait se faire de son père et de sa mère l'idée d'êtres honnêtes, dignes, intègres, entendant ces deux personnes s'accuser mutuellement en termes violents, perd naturellement le respect filial.

Le défaut de caractère, d'énergie morale, de droiture d'action se manifeste sous mille formes.

Le croyant et l'incroyant n'en sont pas exempts. Le premier, ayant la foi, admet des compromis. Par ce qu'on appelle le respect humain, il ne se rend pas aux cérémonies de son culte. Combien d'hommes connus voit-on aux processions qui parcourent les rues ? Dieu, le grand Dieu, est promené en cortège solennel dans les rues de la ville. Des centaines de femmes, prises dans toutes les condi-

tions, dans les conditions inférieures surtout, lui font escorte. Trouve-t-on vingt hommes connus suivant le dais, escortant Dieu, lui faisant une garde d'honneur ? Ils ont la foi cependant,... mais ils restent chez eux quand Dieu sort.

Le non-croyant est convaincu aussi : il refuse énergiquement l'enseignement religieux. Il le combat. Il le veut laïc. Il exerce peut-être un mandat public qu'il doit à des électeurs aussi peu croyants que lui. Mais chez lui, où forgeron est roi, cet homme a-t-il combattu les idées religieuses de sa femme, s'est-il posé comme règle de ne pas vouloir pour ses enfants la religion qu'il combat devant ses électeurs ? Non. Ses filles sont au couvent. Il trouve cent biais : il n'y a pas de pensionnats laïcs, etc. Qu'il en fonde et il y en aura pour ses filles et pour celles de ses amis qui se joindront à lui. Ses adversaires en ont bien créé.

C'est le défaut de caractère.

Or, le défaut de caractère, c'est la lâcheté.

Nous constatons cette lâcheté partout, dans toutes les positions.

Les jurés pris dans des situations aisées, triés sur le volet, n'en sont pas exempts. Une lettre de menaces de la part de la famille, ou des amis, ou du parti des accusés, leur fera émettre un vote de

conservation personnelle qu'ils n'eussent pas émis sans cette menace. Et ce fait de lâcheté est tellement connu que, dernièrement, une cour d'assises a suspendu complètement une audience, parce qu'un juré avait reçu une de ces menaces. L'affaire fut renvoyée à une cour siégeant dans une autre partie du pays. La cour, elle-même, n'avait donc pas confiance dans l'énergie du caractère des jurés.

On rencontre de moins en moins d'élans généreux, de beaux actes de sacrifices et de dévouement ou simplement d'honneur. Ces observations sont à tel point réelles qu'on en est arrivé à trouver tellement extraordinaires les plus simples actes d'honneur qu'on les récompense, qu'on en décore les auteurs et, ce qui est plus fort, que ceux-ci en tirent vanité.

La recherche des places en vue, des honneurs, des portefeuilles, explique bien des défections scandaleuses, des revirements honteux.

La masse des gens faibles, que tout individu peut entraîner d'un côté ou de l'autre, de gens qui, sans volonté propre, suivent le courant, va grossissant. La Belgique en a donné un spectacle navrant. Le pays était gouverné par un ministère libéral. Dans le fonctionnarisme, on ne rencontrait pour ainsi dire que des libéraux. Pour se faire remarquer par les supérieurs, c'était, parmi eux, à qui crierait le plus

haut. Au moment le moins attendu, les rênes du gouvernement passent subitement en d'autres mains. Les plus ardents se calment. Les modérés changent ouvertement de parti. Tout le monde, s'il ne met pas de l'eau dans son vin, ne boit plus que de l'eau.

Y a-t-il une plus grande honte pour une classe de citoyens que de varier d'opinion parce que le pouvoir change ? Il est inutile de préciser aucun de ces faits notoires, tout le monde peut en citer de nombreux cas. Ce sont des gens faibles, des transfuges, des lâches, des misérables, nul ne peut compter sur eux; ils sont royalistes aujourd'hui, le lendemain de la proclamation d'une république, ils deviennent républicains, tous disposés à une nouvelle volte-face, si le nouveau régime ne peut se maintenir. C'est profondément triste à constater.

Ces faits généraux prouvent à l'excès que les écoles actuelles, que les familles elles-mêmes sont incapables de donner aux enfants la seule vertu qui peut remplacer toutes les autres : la force de caractère.

Il faut autre chose que les écoles, autre chose que la famille.

« Les faibles de caractère, disait Saint-Cyran, sont pires que les méchants, » et il émettait une pensée grande parce qu'elle est juste. C'est cette

faiblesse de caractère, de conviction qui fait la force des êtres dangereux : ils savent que les indifférents ont trop peu d'énergie morale pour les empêcher de faire le mal.

Ah ! si on avait fortifié le caractère des hommes, si on en avait fait des convaincus, si les pères, si les mères avaient élevé leurs enfants dans cette force, que d'ignominies nous ne verrions pas, que de larmes seraient épargnées ! Les honnêtes gens offriraient une barrière telle que les vicieux de tous genres devraient devenir sages ou tout au moins seraient frappés d'impuissance.

Un exemple historique du manque de caractère d'une population est surtout instructif; ayant été posé par une ville entière — bourgeois et ouvriers — on ne nous accusera pas de jeter le blâme sur une classe plutôt que sur une autre. Le blâme est mérité par tous. A Verviers, un médecin jeune, 33 ans, était adoré de toute la population, riche et pauvre. C'était un sage, réellement un sage. On le surnommait le « bon docteur ». Il s'occupait de politique. Un gouvernement l'arrête pour une divergence d'opinion : étant échevin, il avait marié civilement alors que jusque-là les unions religieuses avaient seules été contractées. Son crime était donc de faire ce que font tous les échevins actuels de

l'État civil. Il est emprisonné à Liège. Il est condamné. On l'amène en charrette sur la grande place de sa ville natale et là, devant tout le monde attristé, c'est vrai — mais rien qu'attristé — on le décapite. Il n'y a pas un siècle que cette infamie a été commise. Voit-on cette population assistant au meurtre de son docteur bien-aimé ? Si elle avait eu la moindre énergie, ne se fût-elle pas ruée sur le tombereau qui transportait le supplicié et n'eût-elle pas délivré celui qu'elle adorait, dût-elle y perdre elle-même la vie ?

Ce qui est plus horrible encore, c'est que ce martyr (1) ayant, du haut de l'échafaud, recommandé sa fille unique — une enfant — à la population, celle-ci la laissa mourir dans la misère.

N'êtes-vous pas révoltés à ce récit ?

Voilà le manque de justice, le manque d'énergie, le défaut des vertus dont on doit absolument pourvoir la société.

Dans certaines situations ce défaut de caractère aboutit à des conséquences redoutables.

Guizot, dans ses *Mémoires*, cite un fait éloquent. Il reproche à un grandissime financier, ses faiblesses pour le parti de la révolution, en 1831. Cela l'étonne de la part d'un conservateur. « Que

(1) Sa femme était morte de douleur pendant sa captivité.

voulez-vous ? Vous autres vous ne ferez jamais de mal ; mais ces gens seront terribles si quelque jour ils sont maîtres et ils ont des amis qui pourraient bien avoir la fantaisie de me couper la tête ; je ne veux donc pas me brouiller avec eux. »

Voilà un exemple fourni par les classes riches.

Voici son pendant pris dans les classes modestes, par M. Francisque Bouiller, avec lequel nous sommes parfaitement d'accord sur les conséquences du manque d'énergie :

« Je rapporte textuellement ce qui m'a été dit, en 1848, par un vieux et honnête concierge de la Bibliothèque de Lyon. Le comité central, ou le club des clubs, comme il s'appelait, qui, pendant plus de deux mois, tint en échec tous les commissaires de la république et effraya la population paisible, avait trouvé bon de s'installer et de trôner dans la grande et belle salle de la bibliothèque. C'est là que ses membres, élite redoutée de la plus pure démagogie, siégeaient en permanence, du matin au soir, pour veiller au salut de la deuxième république. Ils y mangeaient, ils y buvaient, ils y avaient la pipe à la bouche, sans nul souci d'y allumer un incendie qui leur eût donné dans l'histoire une place à la suite d'Omar. De là, ils lançaient leurs proclamations, leurs listes de candidats, avec

menaces de jeter dans le Rhône quiconque oserait ne pas voter pour eux. Ainsi réussirent-ils à faire passer quelques-uns des leurs, comme Greppo le tisseur, comme le blanchisseur Fon de Chapond, comme Pelletier, l'aubergiste de Tarare, etc., grands politiques et dignes précurseurs de quelques-uns des élus de la troisième république. Le fort de l'orage passé, et l'ordre un peu rétabli, je demandai un jour à cet honnête gardien qui n'avait pas quitté son poste, comment il s'y était pris pour vivre en pareille compagnie. Le bonhomme me fit cette réponse ! « Je n'ai pas oublié ce que m'avait recommandé mon père pendant la révolution quand j'étais encore enfant : « Tiens-toi bien avec la canaille, » jamais les honnêtes gens ne te feront de mal. »

Être avec les plus forts du moment, telle est la règle de conduite du monde. Mais y pense-t-on ? Le plus fort de demain ne sera pas toujours le plus fort de l'instant.

La bourgeoisie, qui se voit tant d'alliés partout, même dans les classes inférieures — car tout le monde des faibles n'est pas anarchiste, bien s'en faut — la bourgeoisie peut se croire forte, maintenant qu'elle règne, mais peut-elle être assurée que tous ses soutiens ne l'abandonneront pas au jour du danger ?

L'impératrice Eugénie, qui avait cent mille courtisans alors qu'elle régnait, le jour de Sedan, ne s'est-elle pas subitement vu abandonner par tous et, contre toutes les règles de l'étiquette, qu'elle observait avec rigueur, n'a-t-elle pas dû, en simple voiture de place, aller misérablement demander aide et protection à son... dentiste ?

Les libéraux belges n'ont-ils pas été abandonnés quand les catholiques sont arrivés au pouvoir ? Le gouvernement vînt-il à changer, ces transfuges lui reviendront en masse, et ce seront eux, qui, également, à la première victoire du peuple, iront aux plus forts, feront cause commune avec la révolution.

Voilà ce que l'on gagne à ne pas former des caractères.

Le parti qui triomphera sera fatalement celui qui aura le moins de mollesse, le moins de lâcheté, celui qui aura formé des hommes d'énergie, de conviction, des hommes de caractère, ne pactisant pas à la moindre peur.

Aveuglement encore, cet étalage d'un luxe insolent — le mot est devenu classique et n'est pas exagéré — par lequel la vanité bourgeoise se fait une jouissance d'éclabousser la classe moins fortunée.

En Orient, où, parmi bien des abus, règnent des

usages fort sensés, l'opulence reste intérieure, non seulement pour échapper à la cupidité des grands, mais encore pour ne pas faire naître la jalousie et la haine aux cœurs des petits.

Ici, c'est tout le contraire. On transporte dans la rue tout l'éclat, toute la prodigalité que permet une richesse démesurée. Et ce qui se passe à l'intérieur des salons et des boudoirs, les festins, les bals, les soirées, les cotillons, voire même les orgies, on s'empresse d'en informer le public par la voie des journaux, afin que tout le monde sache bien que, pour tel et pour tel, riches à millions, tous les jours sont des jours de fêtes, de jouissances, d'excès.

Les riches devraient comprendre que le scandale de leurs trop grandes fortunes est un élément de jalousie et de haine. Côte à côte vivent les extrêmes. Comment la pauvresse n'aurait-elle pas des jalousies quand elle, qui peine dur, voit son indolente voisine afficher un luxe qui fait encore mieux ressortir la détresse de son ménage. Si les dames riches se jalousent entre elles, rivalisent elles-mêmes de luxe, se ruinent parfois pour dépasser les toilettes de leurs voisines, comment voudrait-on que la mère ouvrière n'ait pas elle-même cette jalousie ; sans le vouloir, les enfants éprouvent ce sentiment, même si la mère est réservée et ne le leur suggère pas.

Devant un étalage de jouets luxueux, une mère

disait à son enfant : « Tout cela est pour les riches, mais tu leur reprendras quand tu seras grand. »

Arrive, en effet, un bouleversement, une agitation quelconque, et ces enfants devenus grands, hommes et femmes, se rueront avec fureur contre les riches, contre vos fils, contre vos filles, madame, car il les abhorrent ! Cela est inévitable. Cela arrivera.

Que le riche renonce donc à son luxe scandaleux et qu'il se paye un luxe de bon goût, celui de faire le bien en fondant des œuvres utiles à ses semblables.

Aux fortunés, nous voudrions donner comme exemple la façon d'agir d'un grand magistrat de France à la veille de 1789, auquel Louis XVI fit offrir, sans succès, les fonctions de garde des sceaux. Comme aujourd'hui, on ne voulait pas croire à la possibilité d'une révolution, tout le grand monde était en fête perpétuelle, le luxe régnait partout. Un homme, portant un des plus beaux noms de France, occupant les hautes fonctions d'intendant de province, chancelier de M. le comte d'Artois, conseiller d'État, loin d'imiter cette prodigalité, de tenir table ouverte et de faire jouer la comédie comme ses collègues, se crée un intérieur simple. Sa frugalité était telle, dit l'un de ses nombreux biographes, qu'il ne mangeait guère que des lé-

gumes et des fruits. Il y avait loin d'un tel genre de vie aux habitudes des magistrats d'alors. Les plus honnêtes prenaient part à ce grand carnaval, qui devait aboutir à la révolution. Dans les hôtels parlementaires comme dans les hôtels de la finance, on était en liesse du matin au soir (1). La vie était une sorte de danse, une sorte de cotillon universel. S'amuser toujours et quand même, tel était l'unique code du « beau monde ». M. de Monthyon sut réagir contre une telle frivolité ; et si, dans les salons de Versailles, plus d'une duchesse crut pouvoir sourire en voyant le riche conseiller d'État habillé comme un « homme de rien, » plus d'une grande dame en exil profita de cette parcimonie transformée alors en une généreuse prodigalité. Toutes les belles dames eussent été heureuses d'obtenir ses aumônes.

Le luxe extrême étalé au grand jour accumule dans l'âme de l'ouvrier privé de tout, une telle somme de haine, que celui qui le fréquente doit être bien aveugle pour ne pas sentir l'imminence de la catastrophe.

Ce luxe n'aura pas de limite, chacun voulant follement dépasser son voisin. Il ne reste plus rien

(1) La prodigalité était tellement folle que l'un d'eux, le marquis de Brunoy, ayant perdu son père, fit élever dans ses propriétés de somptueuses fontaines en marbre, dans lesquelles, à la place d'eau, il fit couler durant un mois de l'encre noire. Pendant ce temps, ses paysans mouraient de faim.

dans les caisses pour les choses utiles ? Allez demander de l'argent aux riches et vous verrez quels misérables prétextes ils prennent pour refuser le denier du malheureux ou même une chaussure à l'écolier pauvre. Saluer, danser, chasser ne doit pas être la seule préoccupation des classes puissantes. C'est une mode aujourd'hui. Essayons de la transformer. Donnons le ton d'un nouveau genre. Imprimons à chacun le goût des choses utiles, des œuvres populaires.

Le bourgeois qui s'occupe du sort du pauvre — disons-le pour les égoïstes qui peuvent lire ces pages — trouve sa récompense, dans la conviction du bien qu'il réalise. Son esprit étant porté en bas ne songe pas à regarder en haut et l'empêche d'envier le sort des plus fortunés. Au lieu de dire : « Quels magnifiques chevaux monsieur le comte conduit, quelle ravissante toilette madame la baronne étrenne, » ce qu'il ne pouvait dire sans un vif sentiment d'envie et sans regretter de n'avoir par les écuries et les gardes-robes du comte et de la baronne (d'où une atteinte à son propre bonheur), en s'occupant du pauvre, ces idées ne lui viennent même pas. Il regrette que tel malheureux manque de couverture pour couvrir son enfant malade et, rentré chez lui, il apprécie bien mieux son propre sort.

Au lieu de l'envie du bien-être d'un autre, il a la satisfaction de son propre bien-être. Et s'il donne

au père le moyen de sortir de la gêne, il sent en lui la suprême joie d'avoir fait une grande œuvre.

L'homme pauvre, dépourvu d'éducation et d'instruction, est privé de toutes les jouissances intellectuelles, il ne connaît que cette double satisfaction : boire et créer. — « Ce sont mes seuls plaisirs, » dit-il lui-même, quand on lui demande, pourquoi dans la misère, il crée tant de petits appelés à partager son triste sort.

Cela lui fait oublier son malheur.

Il est dans la misère ; il croit que cela est fatal, qu'il n'y a rien à faire, qu'il y a eu des riches et des pauvres en tout temps, qu'il y en a partout, qu'il y en aura toujours, qu'il ne peut rien tenter pour diminuer son malheur, et, alors, il s'attend à tout et cherche à profiter le plus souvent possible de ses seuls plaisirs, boire abondamment et faire beaucoup d'enfants.

Dans sa situation, qui ferait autrement ?

Son père a agi ainsi ; de même ses oncles, ses amis, tout le monde qu'il fréquente. Il tient cela de la nature, des dispositions héréditaires. Enfant il avait déjà ces exemples sous les yeux.

Combien alors ne devons-nous pas admirer les ouvriers d'élite, qui, grâce à des efforts dont nous n'avons pas idée, sont sortis de cette situation ? Ne

leur épargnons pas notre admiration, nous qui avons trouvé à notre naissance notre voie toute préparée.

De quelle admiration ne devons-nous pas de même entourer les ouvriers d'élite, qui, après être sortis eux-mêmes de la misère, concentrent aujourd'hui leurs efforts pour tirer du paupérisme leurs frères qui y sont encore plongés.

Et combien ne devons-nous pas les excuser si parfois ils vont un peu loin et s'égarent même !

Nous, bourgeois, savons-nous donc si bien nous limiter, nous modérer ? Ne dépassons-nous jamais les bornes ? Considérons-nous donc, quand nous nous élevons contre ce qui nous paraît être un abus de pouvoir, une erreur sociale, une iniquité... qui nous touchent ! Ce qu'on excuse... si facilement en soi, on doit, pour rester impartial, l'excuser avec la même bonne grâce chez les autres.

Comme on le voit, au fond de la question sociale se trouve toujours la question d'équité, et comme base de celle-ci la question de caractère.

L'injustice native, héréditaire, habituelle; l'optimisme aveugle, une faiblesse d'initiative et de résistance poussée jusqu'à la lâcheté, sont les racines du mal.

L'esprit plein de fausses notions, formule de faux jugements, et la question capitale de la vie, la ques-

tion du bonheur, est abandonnée au hasard des caprices du jour, de la mode régnante.

C'est ce qui fait que la chasse ardente aux jouissances ne parvient pas à rendre les hommes heureux, — alors qu'une entente plus raisonnable de la vie leur assurerait, dans toutes les conditions, une satisfaction d'esprit, un calme qui contribuent pour une grande part à la félicité.

En effet, l'amélioration de notre sort dépend beaucoup plus de notre volonté qu'on ne le pense. Nous avons vu maintes fois, laissant échapper des occasions d'être heureux, des gens qui se plaignaient à tout propos de leur sort. Le bonheur est souvent près de nous, et nous courons au loin après lui, sans parvenir à l'atteindre. Il suffirait pour le saisir, de rester en place et de nous retourner.

Le bonheur — le bien-être — dépend souvent de notre caractère. Des personnes très pauvres vivent heureuses, un rien les égaye, les divertit, elles chantent toute la journée. « La bonne humeur est le plus grand charme de la vie, dit Ernest Renan. » Des gens riches, opulents, au contraire, sont maussades et voient tout en noir. Un de leurs domestiques brise-t-il une faïence de vingt sous, ils se mettent en colère et font à leur santé, un tort que des centaines de francs dépensés en honoraires de médecins ne parviendront pas à atténuer.

Apprenons donc à être gais, à voir tout en rose et nous serons bien près d'être heureux quelle que soit notre position.

A ce sujet, un assassin belge donne à tous une leçon de philosophie. Léon Peltzer, condamné au bagne à perpétuité, à l'âge de trente-cinq ans, avait à choisir entre deux façons opposées de considérer sa longue captivité. Il pouvait envisager l'avenir sous les couleurs les plus sombres, gémir, s'attrister comme son frère, son complice. Il préféra dissiper les nuages et passer en chantant son séjour dans les fers... Il est relativement heureux; il a oublié la liberté, qu'il aimait plus que nul autre, lui qui avait vagabondé à travers l'Amérique : il travaille avec ardeur, il engraisse. Nous faisons, naturellement, abstraction des remords qu'il peut avoir, affaire de conscience, qui échappe à notre appréciation.

Si chacun de nous avait cette volonté de parvenir à oublier, non un crime, mais les mille petites misères de la vie, combien n'aurait-il pas amélioré son sort, embelli l'existence, et combien ne prolongerait-il pas la durée de la vie?

Que gagnerait Léon Peltzer à maudire ses juges, à se lamenter, — il n'écourterait pas le temps. Ne vaut-il pas mieux essayer de passer ce temps le moins mal possible, puisque chaque homme a pour devoir de chercher à être heureux et que ce devoir

existe pour les criminels aussi bien que pour le commun des mortels ?

Être heureux, c'est aussi un des plus grands principes de l'hygiène. Neuf maladies sur dix seraient épargnées à l'homme s'il savait être de bonne humeur et se rendre la vie agréable. Or, il fait absolument tout ce qu'il peut pour être lui-même son plus grand ennemi et pour se rendre l'existence malheureuse.

Entendons-nous par être heureux la satisfaction, tous les caprices ? Non, au contraire. Il faut restreindre non seulement ses fantaisies mais ses besoins. L'opulent vivant dans le luxe est moins heureux que l'homme modeste dont les besoins sont limités au strict nécessaire. Lorsque le premier est momentanément privé d'une des mille choses qu'il a coutume d'avoir sous la main, il est gêné. Nous avons vu des châtelains maugréer pendant des heures parce que leurs sonneries électriques ne fonctionnaient plus ! Il fallait faire venir de loin, de la ville voisine, des ouvriers électriciens et le service de sonnerie était rompu pour quelques heures. Pensez donc ! Celui qui ne possède pas ce genre de signaux ignore cette privation. Il en est ainsi pour toutes les fantaisies — relativement utiles, nous le voulons bien — que l'industrie crée et met à la disposition des classes aisées.

Un vagabond, logeant les trois quarts de l'année

sur le pavé, se nourrissant mal, et un homme du monde, accoutumé à se reposer toute la journée sur de moelleux divans et la nuit sous des édredons apprécieront différemment le modeste confort d'un ménage de travailleurs. Le premier considérera le lit de fer de la chambrette comme un luxe inutile et la nourriture comme une trop bonne table, tandis que le second souffrira et du lit et de la table.

Chacun est exposé à passer une partie de sa vie dans une condition inférieure à celle dans laquelle il vit habituellement et les souffrances seront plus vives si nous avons acquis plus de besoins.

Parmi les malheurs qui arrivent, combien n'y en a-t-il pas qui peuvent être évités ?

Combien de maladies on préviendrait en ayant plus de soucis des lois de l'hygiène et en s'habituant à n'abuser d'aucune des facultés. Tous les maux provenant de l'ivrognerie peuvent être évités, tous les maux de la bonne chère également et combien d'autres encore...

Malades, nous sommes tristes. Soyons donc le moins malade possible afin d'être gais et de voir tout en rose.

« Si tous étaient laborieux, sobres, tempérants, si tous étaient justes et bienveillants les uns pour les autres, dit Bost, si tous avaient une conduite pure

et honnête, on verrait disparaître quatre-vingt-dix-neuf sur cent des misères humaines.

» Plus de maladies provenant du vice, plus de querelles, plus de procès pour vol ou pour coups et blessures, plus de mauvais ménages, etc., etc. »

VII

RÉFORME DE L'INDIVIDUALITÉ

VII

RÉFORME DE L'INDIVIDUALITÉ

La conséquence qui résulte le plus clairement de ces considérations, c'est que la société n'est pas une abstraction, un tout que l'on puisse transformer en bloc.

Elle n'est pas seulement l'ensemble de toutes les familles, comme l'a très bien dit Fénelon. Elle est aussi une agglomération d'individualités.

Or, l'élément essentiel, modifiable, étant l'individualité, c'est évidemment sur celle-ci que doivent porter les efforts des hommes de progrès.

Ce n'est donc pas la société qu'il faut bouleverser, ce sont les hommes !

Toutes nos études sur la question sociale nous ont conduit à cette conclusion et le présent ouvrage se résume en cette seule phrase.

Nous croyons que tous les systèmes possibles sont bons, si les hommes ont un peu plus de vertus et un peu moins de vices.

Les socialistes reprochent au système actuel la trop grande richesse des uns et la trop grande pauvreté des autres. Ils ont cent fois raison. Mais ces reproches seraient-ils mérités, si les riches étaient un peu plus humains, s'ils dépensaient leur argent à des œuvres utiles, s'ils amélioraient le sort des pauvres et étaient moins accapareurs ? Si les pauvres étaient quelque peu économes, prévoyants ? Ils sont pauvres, ne peuvent économiser et les statistiques affirment qu'ils dépensent des millions de francs en boissons meurtrières et destructives des qualités morales et intellectuelles.

Les économistes reprochent au système socialiste son égalité. Elle est impossible, disent-ils. Dès le lendemain du partage, le paresseux céderait sa part à l'homme actif, qui deviendrait un riche à son égard. Ce reproche n'existerait pas si l'homme n'était point paresseux, si tous travaillaient avec zèle. C'est donc encore dans l'homme même, dans ses

vices, au manque des qualités morales et intellectuelles, qu'il faut apporter un remède.

Améliorons les hommes et personne ne se plaindra de l'état social quel qu'il soit.

Tous les systèmes se valent à peu près si les hommes sont bons.

Ils sont tous mauvais, absolument mauvais, si l'homme lui-même est mauvais.

« Je n'entrevois pas comment un peuple corrompu, dit Channing, pourrait atteindre à un meilleur état de choses, et comment un gouvernement libre pourrait s'établir solidement dans un pays où il n'y aurait aucun élément de confiance mutuelle. »

Éteindre le paupérisme d'une façon absolue est un rêve irréalisable, parce qu'il y aura toujours des natures perverses, des paresseux, des prodigues, des moins bien doués.

Comment ceux-ci ne seraient-ils pas dans la misère ?

Essayons seulement d'en diminuer le nombre. Améliorons le cœur de l'homme, éloignons-le des mauvaises choses en lui donnant de saines distractions intellectuelles, luttons contre le vice et la paresse et insensiblement l'état social s'améliorera et ainsi disparaîtrons non seulement les misères matérielles qui nous crèvent le cœur, mais encore les misères morales qui sont bien autrement terribles,

quoiqu'elles ne tombent pas aussi manifestement sous les sens.

Si les mères de famille pouvaient parler au grand jour, on entendrait un acte d'accusation contre la société bien autrement accablant que celui développé par les anarchistes. Des malheureuses, manquant de pain pour leurs enfants et pour elles, nous ont dit maintes fois que dans cette privation terrible ne résidait pas seulement leur amertume. Il y a encore bien des sauvages parmi nous, et bien des ménages pauvres ou riches sont des bagnes terribles en regard desquels l'enfer décrit par l'Église n'est absolument rien. Les femmes, les enfants, les êtres faibles sont à la merci de brutes en haillons ou en gants de peau. Et toutes ces victimes souffrent en silence de l'imperfection du sentiment moral de millions d'hommes.

Aucun progrès n'est donc possible sans l'amélioration préalable de l'individu. Les moyens économiques sont sans résultat si l'on n'améliore pas le caractère de l'homme. Les industriels et tous les écrivains qui se sont occupés de cette question, reconnaissent qu'une augmentation de salaire n'améliore pas la situation de la famille. C'est triste à dire, mais il en est incontestablement ainsi dans la généralité des cas. L'augmentation du produit du travail ne va pas à la femme, aux enfants. Le père seul le con-

serve pour se procurer des satisfactions. Il assouvit des vices anciens, il contracte des habitudes d'ivrognerie et de paresse. Il chômera un jour par semaine et il ne consacrera pas cette journée à son instruction, à sa famille, non, il la donnera à l'intempérance. C'est terrible, mais cela est. Il en résulte que le malheur de la famille augmente en raison de l'augmentation du salaire de l'époux.

« Le peuple est bien moins capable que les classes élevées ou éclairées de résister à la séduction des plaisirs faciles, qui ne sont sans inconvénients que quand on est blasé sur leur compte », dit Ernest Renan, et il ajoute :

« Pour que le bien-être ne démoralise pas, il faut y être habitué; l'homme sans éducation s'abîme vite dans le plaisir, le prend lourdement au sérieux, ne s'en dégoûte pas. »

Augmenter le prix du travail, sans donner en même temps l'énergie nécessaire au travailleur pour lutter contre son égoïsme, c'est donc développer la misère, d'autant plus qu'une augmentation des salaires accroît le prix des produits nécessaires à la famille.

L'urgence de développer les facultés morales revient donc dans toutes les questions.

Les ouvriers ont tout pour réussir, s'ils voulaient s'entendre, s'instruire. Pourquoi n'imiteraient-ils pas la bourgeoisie ? Le capital leur manque. Mais

par l'association ils peuvent posséder des sommes rarement réunies dans une industrie bourgeoise. S'il y a 30,000 ouvriers dans une ville, chacun d'eux peut, en faisant un sacrifice bien faible, donner au moins annuellement un franc pour une œuvre. C'est 30,000 francs. Une industrie peut être fondée avec cette somme. Voilà des travailleurs sauvés. Continuant à prélever la même souscription, on crée l'année suivante, une nouvelle industrie. Et ainsi de suite. Mais les bénéfices des exercices servent eux-mêmes à alimenter les capitaux annuellement affectés à ces créations. Alors, plus n'est besoin d'attendre une année pour lancer un nouvel établissement. Le succès encourage tout le monde, chacun a hâte de voir venir le moment où tous profiteront de la combinaison, chacun a hâte de voir arriver le jour où le salariat disparaîtra, et, transportés par cette irrésistible attraction vers le bien-être, tous suivent le mouvement vers l'émancipation, ce n'est plus un délai d'une année que l'on prend pour verser un franc à l'œuvre commune — un mois semble même trop long — c'est chaque quinzaine que le fonds libérateur se reconstitue et crée un nouvel établissement. Calculez le bien que l'on peut réaliser : vingt-quatre œuvres nouvelles par année, deux cent quarante en dix années, dans une seule agglomération !

Il ne faudrait pas dix ans pour transformer la situation économique des travailleurs et cette métamorphose se ferait sans heurts violents, sans secouses sensibles.

Voilà ce que l'instruction répandue dans ce peuple aurait déjà fait jaillir depuis des années.

Mais, grave objection, quels ouvriers dirigeront la première industrie ?

Tous les participants voudront en être. Ce sera une lutte.

Évidemment, chacun voudra être le maître, si l'on n'a pas éduqué les ouvriers, si tous se jettent, comme des bêtes fauves, sur la curée, — mais non, si on leur fait comprendre qu'un seul peut et doit agir pour tous.

Mais où trouver cet homme de talent pour diriger, cet homme de caractère pour commander ?

Objection aussi grave.

Si l'on avait formé des hommes solides et forts, il n'en manquerait pas.

Ainsi l'on n'applique pas le remède parce qu'il manque un homme !

Ainsi le peuple souffre parce qu'il manque un homme !

Ce seul fait ne prouve-t-il pas le vice de nos écoles ?... il manque un homme.

Et lorsque cet homme existe par hasard, on fait tout pour le décourager et rendre ses efforts infructueux.

L'intérêt personnel du riche lui commande de chercher à n'avoir en face de lui que des individualités saines d'esprit, de cœur et de corps — *mens sana in corpore sano.* Il est toujours préjudiciable sinon dangereux, de se trouver en rapport avec quiconque a l'esprit borné, le cœur insensible, le corps malade.

Un exemple rendra la chose sensible.

Placez deux hommes sur une île déserte. L'un fort au physique comme au moral ; l'autre faible sous tous les rapports.

Le fort abusera-t-il du faible, au sort duquel il devra fatalement être associé, puisqu'il vivra à ses côtés ?

S'il ne lui donne pas la santé, la force physique,il aura un associé faible, qui ne pourra lui rendre aucun service, qui sera malade, qui disparaîtra. Donc nul avantage à en retirer.

S'il ne lui donne pas l'esprit, l'intelligence, il aura un associé maladroit, incapable, dangereux même.

S'il ne lui donne pas le caractère, il aura un être immoral, vil, prêt à tout tenter contre lui ; il sera sans sécurité.

Tout l'engage donc à développer chez son Vendredi la force, la santé ; l'esprit, l'intelligence ; le cœur, le moral.

Si, au lieu d'un compagnon, il en a dix, sa sécurité l'engage à agir de même, car, faibles, maladifs, inintelligents, sans caractère, ils pourront être plus forts que lui, en s'unissant, et ils lui imposeront leur loi.

C'est le tableau de notre société.

Le premier intéressé au bien-être de tous, c'est le fort, celui qui dispose de l'intelligence,du capital.

Un père néglige le cœur et l'intelligence de son fils. Celui-ci devenu grand, fait souffrir son père grâce à son défaut de jugement, à son ignorance. Le père a-t-il le droit de se plaindre ? Non, car il pâtit de son œuvre.

Il en est de même de la société. Elle recueille ce qu'elle a semé.

Un jour, une responsabilité terrible sera imputée avec raison, par les historiens de nos temps de trouble, aux hommes qui ont eu le pouvoir en main et qui ne se sont pas préoccupés sérieusement, sans repos ni trêve, de l'instruction, de la moralisation du grand nombre, qui se sont refusés à rendre l'enseignement obligatoire, qui ont toléré l'abus du travail des enfants et toutes les misères dont on se plaint depuis longtemps.

Le pouvoir doit comprendre ses devoirs comme un père de famille dont l'un des enfants est plus chétif que les autres. Il donnera tous ses soins au faible, il le favorisera, se disant, non sans raison, que les autres, vu leur force, leur santé, leur puissance ne se plaindront pas de l'inégalité de ce traitement. Ils peuvent compenser cette inégalité par leurs moyens naturels. Ainsi agit tout bon père. Le cœur de l'homme affectionne particulièrement les faibles, quand il n'écoute que sa voix naturelle, quand les erreurs sociales ne lui ont pas encore appris à rechercher les grands, parés d'or. La société, tout naturellement, devrait donc favoriser les classes souffrantes.

Loin de là.

Elle accorde tout aux classes fortes et refuse même jusqu'à des établissements d'instruction au pauvre, alors qu'elle en prodigue aux classes aisées.

Pour les impôts, la société agit de la même façon : alors qu'elle ne devrait taxer aucune substance nécessaire, indispensable à l'homme, qu'elle devrait, en un mot, exonérer l'ouvrier et sa famille qui, par le travail, apportent la richesse à la nation ; qu'elle devrait soumettre à l'impôt ceux surtout qui possèdent plus que le nécessaire, elle crée et laisse subsister des taxes qui pèsent sur tous les citoyens. Imposez le luxe, vous le ferez diminuer. Or, le luxe

est inutile. Imposez tout ce qui satisfait les jouissances inutiles, ruineuses, vicieuses et corruptrices — tout ce qui constitue en un mot les abus de la richesse. Mais imposer un besoin, grever une satisfaction utile, c'est condamner en quelque sorte la production, c'est-à-dire le seul moyen d'augmenter la richesse nationale.

C'est donc notre intérêt, notre intérêt personnel, qui nous commande de faire tout le possible pour que, parmi les hommes, nos frères, il n'y ait plus que des êtres sains, moraux et intelligents.

« Disputer l'argent à l'instruction, a dit Jules Simon, c'est le disputer à la morale. »

Or, avec quelle ténacité ne dispute-t-on pas cet argent, aux œuvres les plus immédiatement nécessaires?

Ne devons-nous pas hausser les épaules et déplorer l'esprit mesquin de nombreux possesseurs de grandes fortunes qui ne les font servir qu'à la satisfaction de leur vanité, en se faisant remarquer par leurs attirails luxueux, souvent de mauvais goût, avec lesquels ils tranchent sur le commun des mortels!

Aimons la distinction, mais la distinction du caractère, celle de l'âme, celle du talent, celle des services rendus et blâmons, critiquons la distinction que l'on veut obtenir par la richesse des étoffes, la rareté des bijoux, l'élégance des équipages, la livrée parfois bouffonne des domestiques.

Dans l'Amérique du Nord — où les Européens ont le grand tort de ne pas aller souvent — on a des idées d'égalité tout autres, et un milliardaire n'oserait comme le font nos classes riches s'exposer au ridicule d'attirer sur lui l'attention.

Aussi y voit-on consacrer les fortunes les plus considérables qui existent, à un tout autre but.

Un riche propriétaire, apprenant incidemment qu'une œuvre utile cherche un local, abandonne ses immeubles à cette institution et va se loger modestement dans un appartement confortable mais peu luxueux.

Un autre crée un ouvroir pour les jeunes filles sans distinction de religion, construit les locaux et assure à perpétuité des rentes à l'établissement.

Un autre encore crée lui-même — et seul — une université grande comme les quatre universités belges réunies et non seulement abandonne le terrain, fait construire le palais, fournit les collections, mais assure à perpétuité le service financier de toutes les dépenses.

Ce n'est pas en mourant, alors que sa fortune ne lui est plus utile, qu'il fonde ces œuvres, c'est de son vivant : il veut lui-même surveiller tout et jouir de la grande satisfaction — la seule réelle — d'avoir fait le bien et de voir se développer son bienfait.

Ah ! que nous sommes loin de ces mœurs et com-

bien il serait utile de les implanter dans notre pays !

Il suffirait cependant d'une vingtaine des plus grands millionnaires — de ceux auxquels ce livre s'adresse tout particulièrement — pour donner le ton, pour poser le premier pas, pour lancer un tel mouvement.

Que nous serions récompensé de nos études si ces lignes, tombant sous les yeux d'un de ces hommes fortunés, gênés presque de leur fortune, avaient le pouvoir de le convaincre, comme nous le sommes nous-mêmes, de la grandeur, de l'élévation de l'œuvre sublime qu'il peut fonder avec cette masse d'or qui le tourmente ! Que de larmes à sécher, que de douleurs à prévenir, — pour toujours !...

Certes, aucun pays ne manque complètement de ces dévouements et nous n'oublions pas les munificences faites par des bienfaiteurs dont les œuvres rappelleront toujours le souvenir. Chaque province possède de ces établissements utiles, et un livre résumant leur histoire, serait d'une grande utilité. Il montrerait la vraie morale en action (1). Il sug-

(1) Parmi les bienfaiteurs les plus intelligents, il citerait M. le sénateur Montefiore-Levy, qui, après avoir fondé de ses propres deniers l'Institut d'électricité annexé à l'Université de Liège, a créé sur un plateau dans les environs de Rond-Chêne, à Esneux, un asile modèle pour les enfants malades des classes pauvres. Avant de s'arrêter à une combinaison, le fondateur a fait procéder, à ses propres frais, à une enquête spéciale dans toute l'Europe, sur les hôpitaux d'enfants. Il a donc fait à Esneux l'application des derniers progrès.

gérerait l'imitation. Mais à côté de ces œuvres philanthropiques, qui sont l'exception sur le continent, combien de fortunes sont éparpillées entre les mains d'héritiers dont elles entretiennent l'oisiveté, le luxe scandaleux, sinon les mauvaises passions !

Demandez à la personne qui dirige une crèche, ou une œuvre quelconque d'enseignement, de relèvement moral des femmes tombées, des prisonniers libérés, si sa crèche prospère, si les enfants sont bien disposés, si les auditeurs se conduisent avec retenue, s'ils profitent des enseignements, si l'on constate une amélioration en rapport avec les efforts tentés, si les filles renoncent à leur existence de honte et si l'on peut compter sur la force de leur résolution de changer de vie, si les libérés s'amendent, s'ils veulent sincèrement rentrer dans la vie honnête; toujours, de ces directeurs vous aurez des réponses satisfaisantes. Certes, il y a des difficultés, certains sujets sont rétifs, mais ils sont rares. On ne se plaint pas de ceux que l'on veut améliorer — non jamais — mais on se plaint vivement de ceux pour qui l'on améliore, de ceux pour qui l'on se dévoue, on se plaint amèrement des classes heureuses, de ceux qui sont appelés à récolter la plus grande somme de tranquillité, de sécurité et de bonheur du dévouement continu des directeurs de ces œuvres.

C'est déplorable à dire, mais les philanthropes ne sont pas aidés et le bien qu'ils réalisent serait centuplé s'ils avaient à leur disposition ces quelques milliers de francs qu'ils réclament. Se dévouer pour ces œuvres rentre dans leur caractère, ce qui leur répugne c'est de devoir mendier — c'est le mot — l'argent qu'on leur jette... quand on ne le leur refuse pas.

Nous nous sommes fait solliciteur pour toutes les œuvres que nous avons créées et nous savons que c'est dans ces rapports avec les classes aisées que nous avons rencontré le plus de difficulté.

Il n'est aucun prétexte que l'on invente pour éconduire et, parmi ces prétextes, il en est que nous aurions honte de faire connaître.

Refuser de l'argent pour améliorer la situation des masses souffrantes, pour moraliser les classes dangereuses (criminels, détenus, libérés, enfants moralement abandonnés, prostituées, proxénètes), de même que refuser à l'instruction les fonds dont elle a besoin, c'est non seulement un crime moral, c'est non seulement se faire complice du mal, c'est encore, gens égoïstes, vous faire à vous-mêmes plus de tort que tous vos ennemis réunis ne pourraient vous en causer.

Prenons à part ces égoïstes inhumains. Ils ont laissé augmenter le mal. Un jour, ces êtres dan-

gereux, que l'on ne peut pas tenir toujours sous les verrous — car il est impossible de condamner tout ce monde à la prison perpétuelle — ces êtres, poussés par la misère, la honte et la révolte, se jetteront dans la mêlée qu'un mouvement politique ou social déchaînera. La catastrophe sera terrible. On ne pourra retenir tous ces démons. Que deviendront les propriétés des égoïstes qui refusent cent francs aux œuvres utiles ?

Leurs immeubles perdront toute valeur.

L'argent le mieux placé est celui que l'on offre spontanément, généreusement, à ces institutions de préservation sociale. Non seulement elles empêchent des déprédations, mais en donnant plus de valeurs aux hommes et aux femmes qu'elles moralisent, elles augmentent, par ce fait, la richesse publique. S'il y a plus de personnes à même d'occuper des châteaux, la demande dépassant l'offre, le prix du domaine de l'égoïste augmentera. Ce n'est donc pas seulement le calme, la paix que l'on se garantit en faisant le bien, ce n'est pas seulement une satisfaction intérieure que l'on s'offre, on augmente encore la valeur de son avoir.

Pour le gouvernement, ce serait une économie se chiffrant annuellement par des millions. Il ne serait plus dans la nécessité d'augmenter périodiquement le nombre ou les dimensions des prisons, des dé-

pôts de mendicité. Économie de répression de tous genres. Paix et sécurité, richesse et bonheur.

Mais on ne songe pas à cela. On construisait une maison cellulaire. « Nous avons pris nos mesures très larges, disait l'architecte qui nous conduisait sur les travaux. Nous aurons beaucoup trop de places. On a voulu prévoir l'avenir. »

La statistique, en effet, montre que les prisons doivent être agrandies périodiquement.

On ne songe pas à agir sur leur public habituel, on ne songe pas à diminuer le nombre des gens qui, fatalement, se font emprisonner.

Dans une société bien organisée, l'architecte eût dit : « Nous avons tenu compte de l'influence de l'enseignement, de l'adoucissement des mœurs, des bienfaits de l'éducation, de la puissance des exemples donnés par les classes supérieures et nous avons disposé nos plans de façon à diminuer progressivement le nombre des cellules en faisant tomber des cloisons pour donner plus d'espace à celles qui seront maintenues. »

Pourquoi n'établit-on pas les fondations utiles énumérées à la fin de ce chapitre ?

Eh ! parce qu'on a déjà tant de difficulté à trouver l'argent pour assurer l'existence des œuvres fondées que l'on craint de ne pouvoir trouver à alimenter la caisse des nouvelles créations. Les personnes dé-

vouées, instruites, intelligentes ne manquent pas, on en trouve partout, ce qui fait défaut ce sont des personnes disposées à abandonner une faible partie de leur superflu.

Celui qui, spontanément, donne libéralement, sans attendre qu'on le prie, qu'on le supplie, est un être qui sent profondément, qui jouit d'un esprit vif, éveillé et, soyez-en convaincu, c'est un heureux caractère.

L'esprit morose, le lourdaud, l'homme matériel — tout comme l'imbécile — ne se représente pas la misère dont on lui parle.

Il lui faudrait faire un effort d'imagination pour voir ce tableau et il est incapable de cet effort, son esprit ne s'y prête pas. Il est incapable de concevoir ce qui sort de son rayon visuel, de son horizon limité. Il ne saisit que les mots qu'il entend. Il ne voit pas au delà. Le mot « souffrance, » le mot « privation, » le mot « misère, » le mot « larme » n'offrent à son esprit que les définitions du dictionnaire. C'est un être borné. Il ne vit que sa vie.

L'homme doué d'un esprit vif, subtil, au contraire, par son imagination, par les tableaux multiples, variés, tristes ou gais qui passent sans relâche dans son cerveau, vit de sa vie et de celle des autres. C'est l'heureux, sa vie est doublée, triplée,

quadruplée, elle est sans limites. Lui ne perçoit pas les mots, ce sont les idées exprimées par eux qui lui sautent à l'esprit. Il sent profondément. Au simple récit, il perçoit la scène, avec ce qui l'a précédée et ce qui l'a suivie. Si elle est aimable, il jouit doublement. Si elle est navrante, il en est affligé. Il éprouve la douleur, il gémit et il pleure. Nature heureuse, privilégiée. Être compatissant, secourable.

Celui-là n'attendra pas qu'on lui demande un secours, il ira au devant de la supplication, il préviendra le mal. Béni soit-il !

Tous les hommes durs à la détente, sont aussi des esprits durs, sans imagination, terre à terre. Il faudrait leur montrer la souffrance pour leur faire comprendre leur devoir de la secourir. Ils sont incapables de se représenter le malheur, la scène de désespoir.

Le philanthrope est doué d'un esprit vif, personnel. Sa philanthropie est l'effet de cette cause : l'intelligence vive.

Les passions s'ajoutent à la torpeur de l'imagination lorsqu'il s'agit de se décider à souscrire à une œuvre utile. Il n'est sorte de mauvaises raisons que l'on n'objecte, que l'on ne se donne à soi-même pour motiver un refus,—alors que quelques minutes

après, pour un motif parfois futile, on dépensera la même somme sans hésitation.

Non, on ne voit pas le mal, on ne se représente pas vivement la réalité, c'est-à-dire les souffrances inouïes, la mort lente de milliers d'êtres humains.

Partout, autour de nous, pendant que nous songeons à toute autre chose, il y a des gens qui souffrent, il y a des gens qui meurent de misère, et nous ne bougeons pas.

Tandis que vous lisez ces lignes, il y a certainement, non loin de vous, un pauvre être qui meurt victime de votre indifférence à le secourir.

— Sophisme, direz-vous.

— Et si, là, où vous êtes, dans ce salon, sous vos yeux, une personne tombait d'inanition, et qu'il dépendît de vous de la secourir, ne seriez-vous pas coupable en la regardant froidement mourir ?

— Ce n'est pas la même chose ! allez-vous objecter. Je suis seul pour la secourir, donc il est de mon devoir de le faire et je le ferai.

— Et si vous étiez trois auprès d'elle, votre devoir serait-il moindre ? Si les deux autres refusaient d'agir, cela vous dégagerait-il du devoir de la secourir vous-même ?... Au contraire ! Vous flétririez la conduite indigne de vos compagnons, et vous agiriez sans eux.

Et si vous étiez dix, il en serait de même ; de

même encore si vous étiez cent, un plus grand nombre.

Qu'importe le nombre au point de vue de votre responsabilité personnelle ?

— Le cas n'est pas identique ! Je ne suis pas sur les lieux où mon secours pourrait être nécessaire; je ne sais pas où il y a des personnes à secourir.

— Croyez-vous que la distance influe sur votre responsabilité ? Ce qui est le mal à dix pas, est-il le bien à vingt, à cent ? Je vous dis, moi, qu'il y a là, dans la maison voisine, au bout de la rue, à l'extrémité de la ville ou à vingt lieues d'ici, peu importe, des personnes qui meurent et que vous pourriez empêcher de mourir. Et vous n'agissez pas.

— Des personnes qui meurent, c'est bien vite dit.

— C'est une manière de parler. On ne meurt plus de faim, mais les maladies ne guérissent pas, faute d'une nourriture suffisante; les épidémies sont meurtrières pour les classes pauvres; les enfants naissent chétifs, parce que leurs auteurs ne mangent pas à leur faim, sont épuisés, anémiques; les petites victimes dépérissent parce que la mère ne peut leur donner qu'un sein vide. Les lois de l'hygiène sont inobservées parce qu'elles sont ignorées ou parce qu'elles sont inapplicables dans le misérable logement du pauvre.

Demandez au médecin ce qu'il faut pour guérir

les maladies de l'indigent, il répondra : « Les drogues ne peuvent rien, il faut une nourriture saine et abondante, le repos, la quiétude de l'esprit. »

A ces misères physiques, s'ajoutent bien des misères morales, et tout ce monde souffre !

— Que voulez-vous que j'y fasse ?

— Ce que je veux que vous y fassiez ? Mais faire cesser ce mal ! Je viens vous demander de donner cent francs pour une œuvre existante qui a déjà fait du bien et qui en ferait encore davantage si elle était soutenue par ceux qui possèdent. Vos cent francs serviront à habiller et à chausser dix enfants misérables pour les envoyer à l'école et ces enfants qui, sans vos cent francs, auraient été voués à la maladie, à l'ignorance, au vice, ces enfants seront sauvés.

Livrés à l'ignorance, à la paresse, au vagabondage, ils seraient devenus dix mauvais garnements, vicieux, ne reculant devant rien pour satisfaire leurs passions.

— Cela ne me regarde pas. La société est là. Qu'elle intervienne.

— La société ? C'est vous, c'est moi, ce sont les autres et elle ne fait rien puisque les enfants sont sans souliers, sans vêtements, sans instruction. Et parce qu'elle ne fait rien, devez-vous être complice de son indifférence, de son crime, car c'en est un.

Cela ne vous regarde pas ? — Aveugle !

Mais plus tard ?... Quand ces enfants, restés ignorants, vagabonds, vicieux, seront grands, vous devrez payer leur nourriture, leur logement dans les prisons où leurs méfaits les feront enfermer.

Mais plus tard, vos enfants, devenus grands aussi, tous ceux que vous chérissez, et vous-même — si vous n'aimez que vous — serez exposés à les rencontrer un jour sur votre chemin.

Votre honneur, votre vie pourront dépendre d'eux. Car ils seront dix.

Qui vous dit que votre fille — cet être pur et chaste sur qui convergent toutes vos affections — un jour, sans défense, ne sera pas accostée par un de ces misérables qui lui fera subir les derniers outrages, et, par cette violence, ne naîtra-t-il pas un fils de ce monstre ?

Au reste, ce vicieux peut s'introduire chez vous comme domestique, vivre à vos côtés, sous votre toit, et abuser de votre confiance, jeter le déshonneur sur votre nom.

Donnez-moi ces cent francs et parmi les dix enfants qu'ils sauveront, peut-être y en aura-t-il un dont l'intelligence développée par l'instruction fera un jour un grand savant, un nom immortel.

Et qui nous dit que ce savant n'épousera pas votre fille et ne deviendra pas pour votre fils un ami précieux, un appui sûr ? Et si aucun n'arrive à ce degré

supérieur, au moins tous seront des êtres utiles, augmenteront la richesse publique et vos enfants en profiteront, — comme vous-même.

Les voilà ces dix enfants, je les connais, je sais qu'ils ont besoin de vos cent francs. Voulez-vous les verser ?

— Tout cela est très beau, mais moi aussi j'ai besoin de mes cent francs.

— Si vous veniez à les perdre, cependant ?

— Ce serait pour moi une cause de gêne.

— Une grande gêne ? Et celle de ces enfants ! En mangeriez-vous moins à votre faim, seriez-vous moins bien habillé, logeriez-vous plus mal ? Que feront cent francs de plus ou de moins à vos héritiers ?

— Non, mais je devrais me priver de bien des choses qui me sont nécessaires.

— Vous n'en mourriez pas !

— Non mais...

— Et ces dix enfants qui meurent, — car ils meurent littéralement, écrasés par la misère, par l'abandon, par l'indifférence de tous, par votre propre indifférence.

— Leur sort me touche, mais je ne suis pas obligé.

— Si ! vous êtes obligé.

Vous êtes obligé d'agir, aussi obligé que vous

l'étiez tantôt en présence d'un mourant que vous pouviez sauver.

Vous êtes encore sous l'impression du terrible incendie de l'Opéra-Comique. Vous avez encore présent à l'esprit l'effroi de tout Paris, de la France, du monde entier.

Supposez que vous vous fussiez trouvé sur la terrasse supérieure d'une haute maison voisine. Que de là, apercevant avant tous la première flammèche, que pouvant prévenir le désastre en donnant l'alarme, vous fussiez resté spectateur impassible du drame... Supposez que, moi, attendant mes enfants dans une maison voisine, j'aie pu savoir votre conduite ; que, recevant les petits corps carbonisés dans mes bras, révolté, indigné de votre impassibilité, escaladant les étages, vous prenant à bras le corps, je vous aie précipité de vingt mètres dans la rue, où votre crâne serait venu se fracasser.

Y aurait-il une voix au monde pour me blâmer ?

Y aurait-il une voix au monde pour vous absoudre?

Et si je n'eusse pas agi de la sorte, la foule elle-même, instruite de votre conduite, certaine de votre impassibilité, ne se serait-elle pas ruée sur vous pour vous écharper ?

Se fût-il trouvé au monde un juge, un tribunal, un jury, pour condamner les justiciers ?

Et si vous n'eussiez pas eu de témoins, auriez-vous osé avouer un semblable forfait ?

Et si personne n'eût connu le fait, le remords de votre crime ne vous eût-il pas empoigné à ce point de vous rendre la vie impossible ?

Eh bien ! Cet incendie existe d'une façon permanente. A tout instant, il y a des victimes, non du feu, mais du manque d'aliments ; des victimes qu'on peut sauver et qu'on ne sauve pas !

Cela ne prouve-t-il pas l'obligation supérieure, morale, de secourir son semblable, — même lorsque la légalité stricte absout le crime ?

Donnez ces cents francs ?

— Je ne le puis pas ! Mes moyens ne me le permettent absolument pas.

— Eh bien ! je vais vous amener ces enfants que vous refusez de secourir. Tous vont venir sonner à votre porte : vous les verrez tous, hâves, loqueteux, pieds nus, portant sur leur visage l'empreinte de la misère et tous viendront vous demander leur part de ces cent francs afin de pouvoir s'habiller, se chausser, aller à l'école, s'instruire et devenir d'honnêtes gens.

Je vous en amènerai dix, cent, mille... ils sont innombrables ! Refusez-vous ?

Et si vous aviez le triste courage de refuser, serait-ce parce que réellement il y aurait des raisons majeures.

Non ! n'essayez pas de vous tromper vous-même,

car ces cent francs, vous les laisserez échapper sans difficulté pour la satisfaction d'un de vos désirs.

Aimez-vous les femmes? — Qu'une jolie femme vous fasse envie, vous lui donnerez vos cent francs pour un sourire, vous lui donnerez plus encore pour la posséder.

Et alors, mille objections ne se dresseront plus pour s'opposer à cette dépense. Vous trouverez cent bonnes raisons pour la justifier.

Vous êtes vaniteux! — Ces cent francs se fondront en toilettes, en colifichets, en festins, en luxe d'ostentation.

Toujours la satisfaction de vos désirs vous paraîtra un motif suffisant pour gaspiller des cent et des mille francs, alors que vous refusez avec obstination un secours à une œuvre utile.

A vous, je demande cent francs. A d'autres, je demanderais mille, dix mille, cent mille francs. Ils possèdent des millions !

Un million suffit à un homme. Mais ils en ont d'autres et d'autres encore ! Et ces millions, dont ils ne peuvent évidemment jouir, s'accumulent inutilement pour eux dans leur coffre-fort. Leurs rentes, qui représentent la vie, la santé, l'instruction, la moralité de milliers d'êtres, s'engouffrent dans la caisse d'un seul, qui ne sait qu'en faire !

Concevez-vous cela ? La vie, l'intelligence, accaparées, immobilisées sous forme d'argent entre les mains d'un homme, alors que tant d'œuvres utiles sont à créer !

Y a-t-il un crime plus horrible ?

La même indifférence, les mêmes échappatoires se retrouvent dans les assemblées délibérantes.

Aux réformes réclamées, on oppose invariablement le manque d'argent. On sait cependant en trouver quand on veut, et même en trouver trop. Qu'il faille cent millions pour l'armement, on les trouve. Avec cent millions que ne ferait-on pas pour l'instruction du peuple, dans un pays de cinq millions d'habitants.

— L'armée ! objecterez-vous, mais c'est la nation même, nos libertés qu'il s'agit de défendre, on ne peut lésiner, et serait presque lapidé quiconque crierait contre la dépense.

— Et l'instruction du peuple, n'est-ce pas la nation même, la liberté, les souffrances du peuple, tout ce ce que nous avons de plus cher, nos frères malheureux !

Et on ne fait rien, rien ?

— Donner cet argent pour défendre la patrie, c'est éviter l'envahissement, la ruine, le pays dévasté, la guerre même, le sang de nos enfants !

— Et ne doit-on pas éviter bien davantage la guerre intérieure qui éclatera entre les deux classes ? Le pays ne sera-t-il pas ruiné quand elle finira ? Nos enfants ne verseront-ils pas leur sang dans la guerre civile, la plus exécrable de toutes ?

On n'a pas d'argent.

On ne fait rien.

Si l'on avait demandé 5000 millions de francs à la France en 1869 pour des œuvres utiles, devant augmenter sa richesse, diminuer le nombre de ses malheureux, on eût certes rencontré un refus formel. Les meilleurs arguments, développés par les plus grands orateurs eussent été sans effet. C'était pour une œuvre utile : « Pas d'argent. » Pour semer le bien, pour récolter cent fois plus : « Pas d'argent. »

Arrivent les désastres et, à la fin d'une guerre ayant épuisé tout, on trouve les 5000 millions pour... la Prusse !

Si les riches ne peuvent se décider à céder de leur vivant quelques bribes de leur fortune, qu'ils en lèguent du moins une partie aux œuvres destinées à assurer l'ordre social et le progrès.

Ils le pourraient souvent sans léser leurs héritiers, et rendraient parfois à ceux-ci un réel service.

Un homme fortuné laisse son bien à des héritiers : ceux-ci deviennent oisifs, s'ennuient, dépensent leur argent — si facilement gagné — à satisfaire leurs passions souvent mauvaises.

Un autre leur abandonne seulement quelques milliers de francs, à titre de souvenir, et verse de la main à la main le restant à des œuvres qui font le bien, à des sociétés d'éducation et d'instruction.

C'est ce qu'a fait M. P.-L. Tourasse en remettant deux cent mille francs à M. Piche, pour les employer, dans un délai de cinq ans, en œuvres d'éducation (1).

Si cet exemple était suivi, les héritiers eux-mêmes en profiteraient. N'ayant plus à dépenser une fortune trop aisément acquise, ils seraient obligés de travailler, ils deviendraient utiles et seraient assurés de la stabilité de l'ordre social.

Vers le milieu du siècle dernier, un grand mouvement de compassion se produisit dans les classes fortunées en faveur des déshérités. Les plus indifférents, les grands jouisseurs eux-mêmes prirent part au mouvement. « La pitié la plus active remplissait les âmes, dit Lacretelle *(Histoire de France au*

(1) Il est à remarquer qu'un legs par personne interposée ou au profit d'une institution n'ayant pas la personnalité civile n'est pas admis par plusieurs codes.

XVIII^e siècle). Ce que craignaient le plus les hommes opulents, c'était de passer pour insensibles.» Des hospices, des hôpitaux, des fondations surgirent de toutes parts.

Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui, non plus en faveur de l'idée étroite de secourir sans guérir, mais avec l'idée large et digne du XIX^e siècle, de guérir, et surtout d'extirper la racine du mal.

Car, il importe de bien choisir les établissements auxquels on fait des largesses. Ceux qui s'inspirent de la charité ancienne, donnent en aveugles, créent et perpétuent la misère, — donc le mal.

Le peuple lui-même dit clairement que l'aumône qu'on lui fait est une restitution incomplète de ce qui lui appartient.

Éduquez le peuple, ne l'assistez pas.

Lui donner l'aumône, c'est encourager le vice, l'imprévoyance ; instruire c'est créer un homme utile, c'est donner à l'être secouru la force et la volonté de parvenir.

On ne saurait trop insister sur ce point.

Sous le drapeau de la bonté, il existe une armée vaillante, toujours à l'affût des misères, inépuisable dans ses bienfaits. Dans toutes les conditions, dans tous les pays, de tous les âges, de toutes les religions

et en dehors des religions, il y a des milliers de cœurs généreux à la misère, n'écoutant que leur pitié, se privant et se dépouillant pour les souffrants.

Eh bien ! disons-le froidement. Après notre sentiment de vive admiration, après notre émotion, nous en sommes arrivé à nous demander si ces hommes, si ces femmes font réellement le bien-et, hélas ! nous devons à notre conscience de déclarer qu'ils perpétuent le mal, qu'ils l'encouragent, qu'ils l'excitent, qu'ils le développent, qu'ils lui font chercher de nouveaux moyens d'exploitation. Cela nous est pénible à dire, mais il le faut. Le médecin ne peut être faible, se refuser à signaler le danger, dans la crainte d'affecter la famille du malade.

La charité, cette vertu sublime que nous admirons tant quand elle est exercée en faveur d'œuvres d'émancipation, crée souvent le vice, l'entretient, le perpétue et cause aux classes malheureuses un tort à nul autre comparable.

Il y a chez l'homme sans caractère un penchant à la paresse, à la nonchalance ; quand il peut vivre — ou plutôt ne pas mourir — sans déployer aucun effort, il reste engourdi.

La charité des nobles cœurs entretient, développe cette inaction. En réalité, la vaste armée des vagabonds se recrute chez les indolents, chez les paresseux — les voleurs, les criminels se recrutent chez

les vagabonds — il en résulte fatalement que tous les cœurs généreux faisant l'aumône sont les grands pourvoyeurs des classes dangereuses, des bagnes, des échafauds.

C'est terrible, mais cela est.

Ah ! si le lecteur se borne à considérer ce qu'il voit, il condamnera cette sévérité, mais, comme disait Bastiat, il faut également examiner ce que l'on ne voit pas. Il faut scruter. Il faut faire œuvre de science.

Ce sou que vous donnez à une mendiante, se joint dans sa sébile à un autre sou qu'un passant vient de lui jeter. De sou en sou, elle amasse de quoi vivre sans travailler. Pourquoi irait-elle chercher du travail? Ne lui est-il pas plus facile — à elle qui n'a pas de dignité — de se promener en tendant la main ? Elle n'a ni maître, ni patron, ni chef d'atelier pour la gronder. Elle se lève, elle se couche quand cela lui plaît. Elle n'a pas à obéir à un règlement d'atelier. Elle est libre. Elle est rentière !

— Le grand mal pour la société, qu'il y ait une femme oisive !

— Vous croyez que cela n'est rien ? Mais elle n'est pas seule. Il y a des hommes, des femmes, des enfants, qui agissent comme elle.

Mais, revenons à elle-même. De l'oisiveté, naît la luxure. Cela aussi est fatal. Si l'esprit n'est pas

occupé, il reste ouvert à toutes les suggestions des sens. Elle a besoin d'un homme. Elle le prend et... l'entretient. Il y a des hommes de cette moralité et ils sont légion.

Viennent des enfants. Les pauvres martyrs ! Leur apprendra-t-on un métier ? Eh ! pourquoi faire un métier ? Demandez donc à l'oisif pourquoi il ne travaille pas ? Comme les nobles de jadis, et peut-être encore un peu d'aujourd'hui, ces misérables méprisent le travail.

La femme qui reçoit votre sou, n'a pas besoin d'apprendre un état à son enfant, elle mendie et c'est suffisant. Ses ressources grandissent depuis qu'elle a un petit être sur les bras.

Ah ! mais, l'enfant est joufflu. On voit de ces exceptions inexplicables. Il se porte comme un charme. Il n'attendrira pas les bons cœurs. Elle le laissera sans nourriture, elle le fera souffrir pour qu'il excite mieux la pitié.

D'une seule femme est donc sortie une famille de mendiants, prêts eux-mêmes à faire souche, avec la rapidité et la multiplicité qu'y mettent tous les êtres irréfléchis ou misérables.

Mais il y a concurrence entre toutes ces familles, c'est à qui sera le plus adroit.

Un enfant souffreteux ne suffit plus pour exciter la bonté des âmes généreuses, il faut un enfant estropié !

Où trouver un enfant estropié ?

On en loue !

Un monstre vient-il à naître dans une de ces familles — c'est le gros lot de la tombola — c'est le bonheur, l'assurance des vieux jours, l'orgie perpétuelle !

On exploitera les bons cœurs avec le petit monstre !

Mais il ne naît pas assez de ces êtres difformes pour les besoins actuels. La demande dépasse l'offre. Alors, de même que l'homme transforme les plantes et les animaux, de même que par la greffe et le croisement des races, on améliore les organismes utiles, de même les familles de mendiants améliorent l'enfant à leur point de vue. On crée des difformités !

C'est horrible, votre cœur se serre, mais ce fait ne peut être contesté, les tribunaux ont prononcé sur des preuves irréfutables.

Les parents croient très sincèrement que leurs enfants sont leur chose, qu'ils peuvent en faire absolument tout ce qu'ils veulent.

Les exemples d'enfants, très jeunes, enfermés, serrés dans des boîtes étroites, privés de lumière, de nourriture suffisante, rongés par la vermine, ne sont pas rares. Les pères et les mères qui brisent volontairement les membres des jeunes enfants, sont communs.

Nous avons vu nous-même un enfant brûlé vif à l'avant-bras. L'auteur de cette sauvagerie était le père, homme de mauvaise réputation.

Une plaie à l'avant-bras chez un enfant de quatre ans, c'était un succès pour le bourreau exploitant la mendicité du petit.

Oui, cela est établi : dans les familles de mendiants, avoir un enfant difforme est un moyen d'augmenter ses revenus ; il est établi que des parents dénaturés disloquent eux-mêmes leurs enfants, leur contournent les membres, atrophient ceux-ci à l'aide de bandages progressivement serrés et arrivent ainsi à transformer en quelques années un bel enfant en un pauvre infirme.

Une récente poursuite judiciaire fit découvrir qu'un malheureux enfant traîné comme cul-de-jatte sur une petite voiture, avait en réalité ses deux jambes, mais celles-ci étaient repliées contre son corps et maintenues par une forte ceinture de cuir. De plus, un des bras de l'enfant présentait une large plaie artificiellement entretenue par des brûlures journalières au vitriol.

Les exploiteurs de cet enfant, deux Espagnols, furent condamnés à la prison, l'enfant fut envoyé à l'hôpital.

Dans les rues de Paris même, surtout dans le voisinage des barrières, combien ne rencontre-t-on

pas de mendiants, d'infirmes, aux membres contournés d'une façon plus ou moins extraordinaire. Si quelques-uns de ces mendiants sont infirmes par suite d'accidents, la plupart sont incontestablement des monstres produits artificiellement, des individus déformés dès leur plus bas âge, préparés ainsi à la profession de mendiants. Leur infirmité a, pour eux, équivalu à une sorte d'apprentissage et leur a, pour ainsi dire, « assuré une position. »

Nous ne pouvons citer toutes les tortures que ces petits malheureux subissent.

Souvent ces enfants considèrent ces souffrances comme utiles. Ils ont toujours entendu parler du succès de tel et tel mendiant qui doit ses larges revenus à une infirmité, ils ont vu combien cet infirme se donne de jouissances, vit dans l'orgie sa tournée finie.

Ils arrivent eux-mêmes à désirer d'être également estropiés et ils endurent avec calme, avec patience les souffrances que leurs parents leur font subir.

C'est dans les départements voisins de l'Espagne que l'on se livre principalement à l'exploitation des infirmités. Dans la Haute-Garonne, particulièrement, on rencontre des *fabriques de culs-de-jatte*. Parmi les malheureux que l'on transforme pour apitoyer le public, on ne veut plus les paralytiques, les manchots, les boiteux, les aveugles. Ils sont devenus si

nombreux que le passant reste bien souvent insensible à leurs sollicitations ; le cul-de-jatte, au contraire, se traînant péniblement dans sa petite voiture, s'aidant de ses mains, l'arrête, l'étonne et excite sa pitié. Les gros sous tombent dans la sébile de l'infirme. Il n'en fallait pas davantage pour ouvrir les yeux des industriels qui se font de bons revenus avec l'aumône du public. Ces exploiteurs ont alors cherché le moyen de grossir la petite armée de malheureux estropiés, et ils s'y sont pris d'une façon très ingénieuse.

On prend un enfant autant que possible âgé de moins de dix ans ; on replie ses jambes contre les cuisses et l'on serre à l'aide d'une courroie, d'abord légèrement, pour éviter la gangrène ; peu à peu les membres perdent de leur force et bientôt la vie se réfugie tout entière dans le buste. Quand il s'agit de mettre un cul-de-jatte dans la boîte, d'où il ne sort même pas pour dormir, on croise les jambes de façon à empêcher tout retour des forces. En quelques jours l'opération est faite. L'estropié est alors envoyé dans les grandes villes, à Paris de préférence.

Les culs-de-jatte sont entretenus et maigrement nourris par les exploiteurs qui ont payé aux parents 56 ou 60 francs au maximum la propriété de l'infirme. Celui-ci se fait environ 7 francs par jour. Le cul-de-

jatte a, outre l'avantage d'apitoyer le public, celui de tenir moins de place que les autres infirmes qui tendent la main aux passants, de là pour l'entrepreneur la faculté d'en entretenir un plus grand nombre et de réaliser de plus gros bénéfices, car la recette de chaque jour lui revient intégralement.

Le progrès dans le mal ne s'arrêtera pas en si beau chemin. On verra peut-être, comme en Chine, des fabriques spéciales de monstres qui s'obtiennent de la façon suivante : l'enfant que l'on veut déformer a le corps placé dans une potiche, sorte de bocal en porcelaine, qui se sépare en deux parties, et dont les parois intérieures portent gravés en creux les dessins que le monstre doit avoir en relief sur le corps; des ouvertures laissent passer la tête, les bras et les jambes; le tronc seul est enfermé dans la potiche; les deux côtés de celle-ci sont juxtaposés à l'aide de bandelettes. L'enfant reste ainsi, dans ce moule, pendant deux, trois, quatre années, et même davantage; il en résulte que son corps qui a grossi pendant ce temps, a rempli l'intérieur de la potiche, s'est comprimé, moulé dans celle-ci, et a pris en relief les dessins qu'elle possède en creux. Le monstre est à point, il est prêt alors à exciter la pitié.

Tel est un des résultats navrants de la philanthropie aveugle.

Après avoir été maintes fois trompé, nous sommes

devenu défiant et, nous n'avons plus donné sans nous entourer de tous les renseignements possibles.

Un homme, père de sept enfants, nous est recommandé par un ami qui l'avait rencontré à la campagne ; le malheureux se plaignait de manquer d'ouvrage, décrivait la misère des enfants. Il pleurait sa femme, morte quelques mois auparavant.

Nous nous rendons à son domicile, dans un café. Nous demandons le malheureux.

— Il n'y est pas. Il est sorti.

— Conduisez-nous près de ses enfants.

Un éclat de rire accueille notre prière.

— Il n'a pas d'enfants ! C'est un célibataire !

Au moment où nous nous retirons, le curé de la paroisse entre dans l'estaminet et demande également l'homme.

— Il est sorti.

— Je voudrais voir ses enfants ?

Même éclat de rire.

Le mendiant croyait que l'œuvre libérale et l'œuvre catholique auraient donné sans se renseigner.

Un soir, un homme tout en larme demande à nous parler. Il est introduit. Le malheureux possède une lettre à notre adresse ; une dame connue nous prie d'intervenir. Celui-ci nous fait un tableau des plus sombres. Sa femme est morte, on doit l'en-

terrer demain. Elle appartient à une opulente famille déchue et, comme dernière recommandation, elle a supplié son mari de l'enterrer dans une bonne bière en chêne. Le bureau de bienfaisance ne peut lui procurer qu'un mauvais cercueil en minces planches disjointes de sapin. Il lui faut trente-cinq francs. Il en a déjà recueilli quinze. Nos enfants pleurent en écoutant le récit de cette profonde misère. Les siens, dit-il, prient auprès de la morte. L'homme explique la maladie de sa femme. C'était réel. Peu de temps auparavant nous avions perdu notre bonne mère, succombant à cette même maladie. Nous en connaissions toutes les phases et les remèdes généralement appliqués. Les détails les plus précis étaient donnés par notre solliciteur, ce qui nous prouvait qu'il n'inventait pas, car la maladie est rare. Un soupçon traverse cependant notre esprit. Nous promettons à l'homme de faire prendre immédiatement des renseignements chez son patron et nous lui demandons de repasser dans une heure. Nous recevons cette réponse. « L'individu en question est » célibataire et sous le coup d'un mandat d'arrêt. » Nous avions annoncé à notre correspondant que l'homme allait revenir, le patron en informa la police et deux gendarmes vinrent se poster chez nous pour cueillir l'individu, qui se garda bien de se présenter.

M. Monod, dans un discours prononcé à la séance

d'ouverture du Comité supérieur de l'assistance publique, à Paris, a fourni de curieux renseignements sur la mendicité. « Un homme de bien a fait sur les mendiants de Paris une expérience des plus curieuses, des plus instructives. Il voulut apprendre d'une manière certaine quelle portion de vérité contiennent les plaintes des mendiants valides. Il s'entendit avec quelques braves gens, négociants, commerçants, industriels, lesquels s'engagèrent à donner du travail et à allouer un salaire de 4 francs pendant trois jours à toute personne se présentant munie d'une lettre de lui. En huit mois, il eut à s'occuper de 727 mendiants valides, qui naturellement se plaignaient de n'avoir pas de travail. Aux 727 il dit qu'il avait de la besogne pour eux; chacun fut avisé qu'il pouvait faire retirer à son adresse une lettre qui lui donnait entrée dans un magasin ou une usine, avec un salaire de 4 francs par jour. C'était le salaire demandé; c'était la vie assurée, avec dignité. Plus de la moitié (415) ne vinrent même pas prendre la lettre. D'autres encore en très grand nombre (138) la prirent, mais ne la présentèrent pas à son destinataire. D'autres vinrent, travaillèrent une demi-journée, réclamèrent 2 francs, et s'en allèrent pour ne plus revenir. D'autres disparurent après la première journée. Bref, des 727, dix-huit étaient encore au travail au bout de la troisième journée.

» Ainsi, sur 727 hommes mendiants à Paris, arrêtant les passants, dans la rue, se plaignant de mourir de faim, demandant avec larmes du travail, il y en avait dix-huit qui avaient le désir sincère d'en trouver. C'est un sur 40. Cette expérience portant sur un espace de plusieurs mois et sur plusieurs centaines d'individus, a un caractère décisif. Après cela, il est permis d'affirmer qu'à Paris — et il doit en être de même dans d'autres grandes villes — sur quarante mendiants valides, il y en a un qui mérite intérêt. »

Impossible de citer tous les faits dont nous avons été témoin, depuis que nous nous occupons des malheureux : généralement, les mendiants des rues et ceux qui s'introduisent dans les maisons, sont malheureux parce qu'ils sont vicieux. Donner à cette catégorie d'êtres dangereux, c'est entretenir le vice, le perpétuer.

Pénétrons-nous bien de cette pensée : Les dons gratuits font déserter le travail et dédaigner le salaire. Ils n'améliorent pas la position de l'assisté.

« Les maris, dit Jules Simon, sachant que l'argent vient d'ailleurs, se retiennent moins au cabaret, négligent leurs devoirs de pères, laissent leurs enfants à la charge de la charité ; comme ils ne nourrissent plus leur famille, ils cessent de la gouverner et d'en être respectés. L'industrie elle-même est frappée

dans ses intérêts. Les patrons, quand les bras manquent, proposent aux ouvriers habiles de prendre un métier de plus, ce qui accroît notablement leurs bénéfices; les ouvriers rangés acceptent avec empressement; d'autres refusent en donnant pour prétexte que, la crise passée et l'habitude prise, on leur laissera la nouvelle besogne en les remettant à l'ancien salaire. Leur raison n'est que spécieuse; ils en ont une autre qu'ils cachent, c'est qu'ils craignent d'être rayés de la liste des secours. Ils travailleraient donc pour rien en définitive ? Ne vaut-il pas mieux tendre la main ? Voilà la défaillance morale, la dégradation qu'engendre l'aumône. »

Partout où l'aumône est faite largement, le peuple est vicieux, irrémédiablement perdu, dépourvu de toute énergie.

Cette charité a fait son temps. Il faut que ce sentiment subisse absolument une transformation.

Certes, on aura toujours besoin de donner du pain et des soins aux infirmes.

Les sourds-muets ne réclament pas même des soins particuliers, ils savent souvent se suffire à eux-mêmes quand ils ont été convenablement instruits. Eux, privés de deux sens, prospèrent, sont utiles à la société; comment donc d'autres personnes, jouissant de toutes leurs facultés, viendraient-elles réclamer des secours, si elles n'étaient vicieuses ?

Pour les infirmes, il n'en est plus de même. Ils méritent des soins, des attentions, aussi les leur prodigue-t-on partout, dans tous les pays quelque peu civilisés.

La charité doit se transformer. Cette réforme est manifestement urgente. Elle deviendra utilitaire. Ne jamais rien donner sans exiger en retour un bien, un élément de progrès.

Les œuvres de vêtements que nous avons créées et développées, avec le concours empressé de nombreux amis, distribuent des chaussures, des costumes à ceux qui en manquent réellement. Nous exigeons en retour l'assiduité aux écoles, un progrès dans les études. Nous donnons, mais on nous rend. C'est un échange.

Nous accordons des prêts pour parfaire des apprentissages, des études moyennes, mais ce sont des prêts et non des dons. Nous prêtons, on s'instruit, on contribue par là au progrès social.

Les millions qui vont à la bienfaisance improductive, nuisible, criminelle, doivent être détournés de cette voie et dirigés vers les œuvres utiles, les œuvres qui exigent une amélioration de la part de l'assisté.

Que les fondations prennent une autre voie, la voie que la science indique, celle que la raison conseille, et l'efficacité des bienfaits ne sera plus contestée.

Il faut que chacun, par tous les moyens, se fasse un adversaire déclaré du vieux système de charité et propage énergiquement la nouvelle méthode.

Quelle est cette nouvelle méthode ?

Les fondations, les souscriptions aux œuvres d'éducation populaire, aux cercles d'enseignement.

Les *Œuvres verviétoises* réalisent le type initial, le modèle du genre, modèle qui n'est évidemment pas impeccable, mais qui est appelé à toutes les transformations possibles, à toutes les améliorations.

Innombrables d'ailleurs sont les œuvres à soutenir, à développer, à créer, qui pourraient — qui devraient — occuper les loisirs des gens riches, des indolents fortunés, de ceux qui ne savent comment *tuer le temps !*

Hospices, hôpitaux, soins à donner aux malades à domicile.

Enfants moralement abandonnés.

Placement de domestiques exploités par les placeurs.

Asiles de vieillards, ou mieux soins des vieillards chez eux.

Orphelinats ; orphelins soignés à domicile.

Colonies pénitentiaires productives, défrichement de terrains incultes, travaux d'utilité publique.

Patronage des prisonniers libérés.

Émigrations.

Cours d'adultes.

Bibliothèques.

Maisons ouvrières contiguës aux habitations bourgeoises.

Cercles d'instruction mutuelle pour ouvriers.

Société Laurent pour garçons et pour filles.

Œuvres de filles tombées.

Sans compter la foule des sociétés économiques appelées à améliorer le sort de l'ouvrier, sociétés de secours mutuels, d'assurances, etc.

Que chacun se mette à l'œuvre !

VIII

LE BIEN POUR LE BIEN

VIII

LE BIEN POUR LE BIEN

Beaucoup estiment que le remède à la situation réside dans les sentiments religieux que l'on pourrait développer dans le cœur de l'homme.

Ceux qui pensent que notre passage en ce monde est une épreuve, que les plus malheureux sont les plus heureux, qu'il faut supporter ses peines en remerciant Dieu — les apôtres de la résignation et de l'espérance en une vie éternelle meilleure, sont évidemment moins malheureux que ceux qui ne croient qu'à l'existence passagère et qui maugréent de souffrir pendant le peu d'années qu'elle dure.

Cela est incontestable.

Mais ce qui ne l'est pas moins, ce qui ne souffre aucun doute, c'est l'impossibilité de faire de tous les hommes des croyants.

Les idées d'indépendance, les découvertes de la science, la liberté de penser, ont fait trop de chemin en notre siècle, pour que l'on puisse songer un instant, à moins d'être aveuglé, que tout le monde peut revenir aux anciennes croyances.

Nous ne voulons pas discuter, dans ce volume, les grands problèmes philosophiques, nous nous bornons à constater que ce remède est illusoire.

Dans les petites villes, dans les hameaux, dans les campagnes, où « la religion de nos pères » domine, on peut espérer que les idées religieuses arrivent à convaincre à peu près tout le monde, pourvu que l'on empêche les campagnards de sortir de chez eux ; mais, il suffit d'entendre les discussions qui ont lieu dans les grands centres pour constater que l'irréligion fait chaque jour des progrès surprenants. La population de Paris, de Londres, de Berlin, de Bruxelles est athée, tout au moins dans ses membres les plus remuants.

En maints endroits de ses fortes études sur la misère, le comte d'Haussonville, que le parti catholique ne reniera pas, affirme la disparition du sentiment religieux.

« Les tableaux religieux, écrit-il, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1886, n'attireront guère le peuple; c'est une langue qu'il ne comprend plus.

. . . . . .

» Peu à peu, l'Église catholique a perdu l'influence qu'elle exerçait sur cette masse, et à le prendre dans sa généralité, le peuple parisien a passé vis-à-vis d'elle de l'attachement à l'indifférence et de l'indifférence à l'hostilité déclarée dont nous sommes aujourd'hui témoins...

. . . . . .

» La majorité du peuple voit dans l'Église l'adversaire de ses progrès, de ses ambitions, et c'est cela qu'il ne lui pardonne pas.

. . . . . .

» ... autrefois cette population, indifférente sans être hostile, donnait au moins accès à la religion dans quelques circonstances de sa vie : le baptême, la première communion, le mariage et la mort. Aujourd'hui, dans ces mêmes circonstances elle tend de plus en plus à l'en bannir.

. . . . . .

» ... aujourd'hui le nombre des enfants qui font leur première communion va en diminuant. La proportion par rapport au nombre total de ceux qui

sont inscrits aux écoles varie dans les paroisses populaires des deux tiers aux trois quarts ...

. . . . . .

» Sur 57,660 inhumations qui ont eu lieu à Paris en 1883, 12,192 n'ont été précédées d'aucune cérémonie religieuse, soit 23 pour cent. Il n'y en avait que 5,020 en 1880. »

Le chanoine Cartuyvels confirme ces données :

« Malgré tous nos efforts, dit-il au Congrès de Liège, 1887, les idées religieuses baissent dans le peuple. »

Le cardinal de Reims n'est pas moins affirmatif :

« L'influence du prêtre a partout considérablement diminué, si elle n'a pas totalement disparu ; et quand nous, prêtres, nous nous approchons de ce peuple meurtri et irrité, quand nous voulons lui faire entendre les paroles de la foi, lui montrer dans le crucifix un modèle et une consolation, dans le ciel une récompense, nous sentons bientôt qu'il n'entend plus, quand même il nous écoute, car il a perdu jusqu'au sens de la foi ; il ne croit plus que nous l'aimons, il lui semble que nous portons la servitude et la mort dans les plis de notre soutane ; nous avons beau faire et beau dire, nous sommes l'ennemi, nous les ministres d'un Dieu pauvre et ouvrier comme lui ! Et nous sommes forcés de nous retirer impuissants à briser les obstacles accumulés entre lui et nous. »

M. Halflants, député de Louvain, a dit au même congrès qu'à Tirlemont, 2 p. c. seulement des soldats de la garnison assistent à la messe le dimanche, et que 15 soldats sur 400 ont assisté à la messe pendant la semaine pascale.

Nous n'avons pas mission d'apprécier. Nous constatons un fait sans nous prononcer d'un côté ou de l'autre. La religion ressortit à la conscience de l'homme et, dans cette étude sur le travail, qui s'adresse aux gens fortunés de toutes les sectes, nous ne voyons pas l'utilité de donner notre opinion personnelle sur ce sujet délicat.

Or, de nos constatations résultent ces conséquences: aussi longtemps que les idées religieuses ont dominé le peuple, il a pu prendre patience, espérer dans une vie meilleure la compensation à ses souffrances en ce bas monde. Puis, l'idée de discuter les chances de cette vie heureuse lui est venue, il s'est mis à douter et alors, l'idée d'un Dieu bon a fait place à une idée opposée.

Fatigué de souffrir, il s'est dit que Dieu n'était pas le type de la bonté, puisqu'il permettait que les uns eussent trop, fissent le mal avec leur superflu, alors que les autres, la grande masse, manquent du nécessaire. Le peuple s'est révolté contre l'idée de Dieu : l'athéisme a fait des progrès rapides et en accomplit chaque jour de plus rapides encore. Les

classes dirigeantes, par leurs excès dans les jouissances de ce monde, ont fait germer le désir des mêmes satisfactions chez les classes pauvres et ont rappelé celles-ci aux réalités du présent. C'est là un grand agent de l'athéisme, du matérialisme. La récompense que l'on n'espère plus trouver dans un monde meilleur, cet esprit de justice, cette équité réelle, cette fraternité du cœur dont tous les humains ont soif, on les veut dans le temps présent, tout de suite, sur cette terre. Cette aspiration à désirer mieux, à s'assurer le bien-être, est indomptable chez l'homme et nulle puissance ne parviendra à l'arrêter.

Dans un grand centre ouvrier, aux mines de Blanzy, le directeur-gérant, M. Chagot, qui a des sentiments religieux très ardents, a déclaré lui-même en pleine cour d'assises, qu'il n'y a pas un dixième de ses ouvriers qui aillent à la messe.

Pour ses travailleurs, M. Chagot a assuré une retraite de 450 à 600 francs par an ; quand ils prennent femme, il les rend propriétaires d'une maison et d'un jardin, moyennant le payement pendant dix ans d'un loyer des plus modérés, loyer qu'ils payeraient plus cher partout ailleurs ; en cinq ans, il a augmenté les salaires d'une somme de cinq cent mille francs ; il a créé des ouvroirs pour instruire les jeunes filles, des écoles pour les enfants, des sociétés de consommation, etc.

Mais ces œuvres sont toutes inspirées par des idées religieuses. La grève et les troubles, dont les derniers épisodes se sont déroulés devant la cour d'assises, ont éclaté, de l'avis de tous, à cause de ces idées mêmes, à la suite d'un congrès catholique, où assistait le directeur-gérant M. Chagot. Les églises, la poste, le télégraphe, le château de M. Chagot devaient sauter. Les émeutiers ont été arrêtés, dans leur œuvre criminelle, après avoir brisé et jeté dans un étang deux reposoirs, renversé quatre croix de mission, après avoir fait sauter avec de la dynamite et incendié l'église, ainsi que la statue de Notre-Dame de Mines.

Ces ouvriers ont ouvert une souscription pour offrir à Fournier, qui avait tiré à Roanne sur un patron, un poignard d'honneur pour joindre au revolver d'honneur qu'il avait déjà reçu.

Au congrès de Liège, un catholique, occupant des centaines d'ouvriers, devant donc par sa position élevée avoir au moins des idées du siècle, se vante d'un règlement de fabrique défendant sévèrement tout ce qui est contraire à la foi à l'intérieur des ateliers et... « même au dehors. »

L'ouvrier non-croyant peut donc mourir de faim !

Un aumônier est attaché à l'usine et il y fait des sermons. On prie à haute voix dans les ateliers.

Ce n'est pas dans cette voie que l'on doit chercher

un remède. C'est abattre le caractère, en transformant en hypocrites les hommes qui veulent obtenir du travail ou les égards du chef. Or, c'est précisément le développement du caractère qui seul sauvera la société. Soyons plus larges. Soyons tolérants. Faisons le bien pour le bien. Aimons tous les hommes, même et surtout nos adversaires les plus redoutables. C'est par un immense sentiment de charité que nous guérirons la société, que nous adoucirons les maux, que nous ferons régner la paix, que nous cimenterons l'union, que nous assurerons le progrès.

Il n'y a pas que des catholiques, il n'y a pas que des protestants, il n'y a pas que des athées qui souffrent ; il y a tout le monde.

Les remèdes spéciaux à telle et telle foi, à telle et telle philosophie ne valent rien pour l'universalité. S'il n'y avait qu'un intérêt isolé, unique, si l'on pouvait adopter une solution d'église, tout serait bientôt fini. Il suffirait de dire à ceux qui ont la foi : « Souffrez, souffrez, souffrez plus encore et, plus tard vous serez récompensés, indemnisés en quelque sorte, par une félicité sans fin, éternelle. » Si leur foi était absolument complète, sans l'ombre la plus légère du plus mince voile de doute — or, la foi n'est pas la foi sans ces conditions — leur sort serait amélioré, par cette seule parole, car ils auraient l'espérance

qui fait supporter avec joie jusqu'aux tortures les plus horribles. L'homme politique, le penseur, le philosophe, le philantrope ne peuvent commettre ces erreurs sans cesser d'être dignes de ces noms. Ils ont à songer à tous les intérêts, à tous les esprits — aux plus avancés, aux plus reculés — et leurs études doivent étreindre dans un même amour toute l'universalité.

Ne considérer qu'un fragment de cette universalité, c'est établir une démarcation, c'est créer un État dans l'État, c'est allumer une guerre religieuse, — or, nous savons déjà trop que, de toutes les catastrophes auxquelles l'humanité peut être exposée, c'est elle qui est la plus redoutable.

Nous apprécions et nous louons tous les efforts tentés pour apporter un baume aux souffrances sociales, que ces travaux viennent de gauche ou de droite. Dans cette question capitale de salut public, il ne doit y avoir que des coopérateurs unis, par une même pensée, vers un même but, par un même élan vers l'idéal suprême : calmer les maux dont des millions d'êtres sont atteints et empêcher le retour de ces souffrances. Nous applaudissons donc aux tentatives faites par les personnes qui ont la foi religieuse et nous voyons avec bonheur se réunir les congrès des œuvres sociales présidés et dirigés par des évêques et de hauts dignitaires de

l'Église. Nous lisons avec un intérêt soutenu toutes les discussions, alors que tant d'autres, moins tolérants, seraient presque tentés de bafouer ces réunions, ouvertes et fermées par l'invocation à Notre-Dame du Rosaire et à saint Joseph, toute l'assemblée répétant ces prières à genoux.

Seulement, et c'est le point capital, nous désespérons de trouver dans les efforts des congréganistes catholiques, les remèdes capables d'assurer le bonheur de tous.

Nous ne faisons pas de distinction entre les ouvriers athées et les travailleurs catholiques. Tous, à titre égal, méritent une amélioration de leur condition ; sous ce rapport, notre cœur est plus grand que celui des prélats et nous y logeons un amour immense pour toutes les sectes déistes et antidéistes. C'est l'amélioration du peuple, sans distinction d'origine et de croyance que nous désirons. Les moyens proposés par les chefs de l'Église ne seront jamais applicables à tous les déshérités. Les promoteurs de ces remèdes s'inspirent d'un sentiment religieux trop ouvertement en opposition avec l'indépendance de l'esprit de la plupart des travailleurs d'élite. Les ouvriers instruits ont étudié les encyclopédistes et, après s'être nourri des pensées larges et hardies des Diderot et des d'Alembert, il leur est difficile de conserver la foi en une religion révélée ; après

avoir étudié les sciences exactes, il leur est difficile de concilier les phénomènes physiques avec le surnaturel.

Louis Buchner est venu en Belgique, il a visité la Hollande, et dernièrement encore, en France, nous l'écoutions prononçant un discours lors de l'inauguration de la statue de Diderot. Ses livres y sont connus, ils ont été lus, relus, presque appris par cœur par des travailleurs et, après ces lectures, il est difficile à l'ouvrier de conserver intactes ces croyances de l'enfance.

Aux hommes qui ne croient plus — quand ils sont logiques et ne se plient pas aux anciens usages — les concessions au respect humain et à l'intérêt répugnent énormément : ils élèvent leurs enfants en dehors de toute foi religieuse. Les enfants devenus grands, n'ayant eu aucun enseignement de l'Église, comprendront encore moins les sentiments religieux. Ce fait est incontestable.

Les maximes, les conseils, les exhortations des évêques n'auront donc pas la moindre influence sur eux.

La solution sociale, pour être générale, complète, doit être conçue en dehors de toute secte. Il faut que chacun la comprenne, et jouisse de ses avantages. Nulle distinction ne doit être faite entre les hommes, qu'ils soient musulmans ou catholiques. Agir autre-

ment, c'est alimenter la guerre d'un nouvel élément. La question est déjà trop compliquée, trop dangereuse pour qu'il soit permis de diviser les hommes encore davantage.

C'est l'union qu'il faut et non la division.

Les uns trouvent dans la religion, quelle qu'elle soit, un moyen de satisfaire leurs aspirations vers l'idéal, ils y trouvent une consolation qui élève l'âme.

Les autres n'admettent de croyances que celles qu'on peut démontrer et cherchent dans la science moderne, dans les réalités constatées, les émotions qui leur sont nécessaires et la règle de conduite à observer.

Les premiers sont tentés de croire que les derniers vivent comme des animaux. C'est une erreur profonde. Beaucoup d'hommes d'honneur, de caractère, sont absolument dépourvus de sentiments religieux. C'est qu'il existe au fond de toute conscience un sentiment de droiture. C'est sur lui que nous agissons, que tous doivent agir. Nous faisons appel au bien de l'homme, quelle que soit sa croyance. Spiritualistes et matérialistes savent distinguer ce qui est bien de ce qui est mal.

Nous pouvons citer à l'appui de cette idée, des déistes convaincus :

Descartes : L'idée du juste est contemporaine de

nous-même, d'où il suit qu'elle est contemporaine de l'apparition de l'homme sur le globe.

Jouffroy : La forme du bien est dans toute intelligence humaine. Le sauvage peut être aussi moral que nous *(Cours de droit naturel,* 28e leçon).

Telle est aussi l'opinion de Vacherot, dans son ouvrage *La Religion ;* de Janet, dans sa *Morale,* de l'abbé de Broglie *(Correspondant,* 10 octobre 1885).

Il n'est donc pas nécessaire de se restreindre, de se renfermer en quelque sorte dans une secte particulière, pour améliorer l'état social : tous les hommes peuvent nous entendre, tous peuvent nous comprendre et la paix n'existera que si nous nous adressons à tous les humains, sans aucune distinction.

IX

L'ŒUVRE D'INSTRUCTION

IX

L'ŒUVRE D'INSTRUCTION

Tout le mal vient d'ignorance, a dit Montaigne.

Il serait certainement désirable de s'appliquer à tout, de pourvoir à tout, de fonder des œuvres diverses remédiant à tous les maux, — mais alors, n'est-il pas à craindre que, devant un tel programme, l'on ne fasse rien, ou que l'on touche à mille choses sans en achever aucune.

Il est plus sage de concentrer la masse des efforts vers un seul but : instruire et moraliser — commencement de tout — et de s'y adonner avec ardeur, sans repos ni trêve.

Oui, il faut, en toutes choses, commencer par le commencement et, ne l'oublions pas, qui trop embrasse mal étreint. Pour avoir fondé des œuvres coopératives, sans avoir préalablement instruit les coopérateurs, des sociétés importantes sont tombées misérablement et leur chute a fait croire à un nombreux public que la coopération est incapable d'améliorer la situation des ouvriers. D'où un arrêt considérable dans la marche du mouvement coopératif.

On pourrait s'étendre longuement pour convaincre le lecteur qu'en tout, absolument en tout, il y a danger à ne pas commencer par le commencement.

Concentrons donc nos efforts vers l'instruction. Le reste viendra seul.

Les sociétés spéciales se formeront d'elles-mêmes inévitablement par l'initiative des jeunes gens que nous aurons instruits.

C'est un peu ce que font les chasseurs de chevaux, de rennes et d'éléphants. Quelques sujets sont dressés. Puis, rendus à la liberté, ils parcourent les steppes, les déserts, les forêts ; ils reviennent suivis d'animaux à l'état sauvage, il les entraînent dans une enceinte fermée, un vaste champ. Là, on dresse à leur tour les nouveaux venus et chacun d'eux devient un sujet utile, rendant des services, augmentant le bien-être.

Chaque homme instruit, moralisé fera de même ; lancé dans la vaste multitude des hommes que la société a laissés jusqu'à ce jour presque à l'état sauvage, il attirera à lui, par sa supériorité, un certain nombre de ces incivilisés et il les rendra à la société plus aptes à augmenter la richesse publique.

Une chose est certaine, c'est qu'une solution doit être donnée à la question sociale, et que chacun, quels que soient sa position, son parti, est intéressé à ce que cette solution soit sensée, car il y va de l'avenir de nos enfants et on ne joue pas avec l'organisation sociale, on ne peut même se livrer à des essais.

Il faut donc que les générations qui donneront une solution au problème soient instruites et honnêtes. Il faut que les hommes soient parfaits autant que possible. Ils ne doivent pas céder à des tableaux menteurs, ils ne doivent consulter que leur conscience et leur raison.

Avant de rechercher quel système d'organisation sociale est le meilleur, nous avons pour mission de coopérer à former ceux qui auront un jour à décider du sort de la société, que ce soit à la suite d'une révolution ou d'une entente amiable entre les classes dirigeantes et les classes déshéritées. Instruisons nos enfants, instruisons les enfants des ouvriers, instruisons, avant tout, les adultes qui seront demain

les hommes entre les mains desquels le pouvoir tombera peut-être.

Voilà la mission, la grande mission imposée à la bourgeoisie.

Il ne faut pas que toutes les questions secondaires : associations ouvrières, sociétés de secours mutuels, banques populaires, sociétés coopératives de vente et de production, assurance, etc., fassent perdre de vue la question capitale de l'émancipation ouvrière. La société ne sera jamais en repos aussi longtemps que ce problème redoutable ne sera pas résolu et c'est vers ce but que tous les efforts doivent tendre.

Quelle sera la solution ?

Chacun l'ignore !

Nul n'est capable de la prévoir ni même de donner le moindre indice à ce sujet. Nous lisons depuis nombre d'années avec la plus grande impartialité, tout ce qui se publie sur le problème et nous sommes encore dans le doute.

Ce n'est pas tant la réforme de l'organisation sociale qui est urgente, avons-nous déjà dit, que la réforme des membres composant la société. Le premier remède est le socialisme du cœur. Aucune réforme n'est possible sans celle-là.

Donnez l'état social le meilleur à des loups disposés à se manger les uns les autres, et toujours les

plus forts sauront profiter des lois les plus parfaites pour détruire les plus faibles d'entre eux. La loi n'est rien, son application est tout. Le meurtre est puni de la peine de mort, dit la loi ; mais un jury sans morale peut innocenter le coupable s'il est un des siens, et si le coupable est condamné, l'exécution du jugement peut encore être suspendue de par le droit de grâce. L'interprétation et l'application de la loi dépendent donc des hommes. Si ceux-ci sont vicieux, les lois seront vicieusement interprétées et vicieusement appliquées.

La justice et l'humanité, a dit Jules Troubat, sont dans les individus qui les pratiquent ; elles ne sont pas dans les institutions humaines.

On ne peut trouver sans études une solution au plus grand des problèmes qui se soient jamais présentés. La révolution de 1789 elle-même n'était rien auprès de la question qui reste à discuter. Il est donc urgent que tous les rouages soient capables de fonctionner avec mesure, si l'on veut éviter que les éléments ignorants, les éléments vicieux n'entraînent la société à sa perte.

Où en est l'œuvre d'instruction ?

Quand le peuple constate l'absence d'une loi sur l'abus du travail des enfants, abus qui empêche la fréquentation des écoles, quand ce peuple constate l'absence d'une organisation solide de l'instruction

des adultes, il se demande si les classes aisées ne laissent pas se perpétuer l'ignorance pour mieux maintenir leurs privilèges.

L'instruction laisse énormément à désirer. Beaucoup d'enfants ne fréquentent pas les écoles, beaucoup ne les fréquentent pas sérieusement, beaucoup, enfin — plus encore même — les abandonnent trop tôt et ne continuent pas à s'instruire après leur abandon prématuré des cours scolaires.

L'enquête sur le degré d'instruction des miliciens a démontré que l'enseignement donné au peuple est insuffisant, à peu près nul. Des miliciens ont répondu de la façon la plus insensée, ne comprenant même pas les questions les plus simples. L'enseignement primaire n'a laissé absolument aucune trace sur ces intelligences.

Le rapport présenté à la Chambre des représentants de Belgique par le député M. Gustave Jottrand, sur les examens subis en octobre 1882 par la classe de milice à son entrée au service et les réponses écrites par les miliciens sont des documents navrants. Ils procurent toutes les émotions : ils font rire, tant les réponses sont baroques ; ils font presque pleurer, tant elles prouvent le néant des efforts tentés pour instruire au moyen de l'école primaire, la seule accessible aux déshérités.

Cette enquête confirme officiellement notre asser-

tion relativement à la nullité des résultats de l'enseignement primaire. La plaie est là, son existence ne peut plus être contestée.

L'examen eut lieu par écrit dans tous les corps, à la même heure, et au moyen d'un même questionnaire.

Des 8,917 examinés, 6,480 seulement ont rempli la feuille qui leur avait été présentée ; 2,457, faute de savoir écrire, l'ont rendue intacte.

Il s'est trouvé 4,441 miliciens, soit 50 pour cent, en état de faire l'addition de trois nombres ne dépassant pas les centaines ; 3,190, soit 36 pour cent, capables de faire une multiplication ; 1,315 seulement, soit 15 pour cent, connaissaient assez les quatre règles pour en faire l'application à la solution d'un problème des plus élémentaires.

Les questions : 1° Quels sont les trois états sous lesquels l'eau se présente dans la nature ? 2° quels sont les premiers soins à donner à un noyé ? 3° citez un fait quelconque de la domination espagnole en Belgique ? et 4° quels sont les pouvoirs reconnus par la constitution ? — n'ont pu réunir, parmi les examinés sachant écrire, 10 pour cent de réponses satisfaisantes.

A la question : Moïse a-t-il vécu avant ou après Jésus-Christ ? Il a été donné 36 pour cent de réponses satisfaisantes.

Notons quelques-unes des réponses :

Moïse n'a pas vécu avant Jésus-Christ et il ne vivra pas après.

Beaucoup plus de 10,000 ans avant Jésus-Christ.

Jésus-Christ a vécu 4,400 ans avant l'existence du monde.

Moïse n'a pas vécu avant Jésus-Christ puisqu'il est né de Jésus-Christ.

Moïse est né avant Jésus-Christ puisqu'il y a eu le déluge.

Moïse c'est Jésus-Christ.

Moïse a mangé un fruit défendu et a été sauvé par Jésus-Christ.

Jésus-Christ a vécu avant, car il a tiré Moïse d'une côte d'Adam.

Il a vécu avant, car Jésus-Christ est venu au monde un des premiers.

Moïse a vécu avant, car c'est lui qui a fait crucifier Jésus-Christ.

Le mot catéchisme est orthographié : cathegisme, quathechismes, categis, chathéchisme, cathechimse, cathechime, chotéchise, etc.

Pour la Bible l'un d'eux écrit, la Bisble, un autre la Bibre, puis enfin la Bipe et même la Pipe !

Et dans ceci, les miliciens avaient *profité* du double enseignement de l'école et de l'Église.

Un soldat du génie, ayant fréquenté *cinq ans* une

école primaire indique comme soins à donner à un noyé :

sès de le portèr an tèrre et dire que son ConJèt ès fiNi.

A la même quèstion, un autre, ayant eu *quatre années* d'école, répond :

No oué.

Et quand on lui demande quels sont ses devoirs, il réplique :

se De vérsonservise c hommiifau.

Un autre soldat du génie, ayant fréquenté pendant *quatre ans* une école primaire, répond :

— Quelle était votre profession avant d'entrer dans l'armée ?

— Le bougemèce.

— Quels sont les premiers soins à donner à un noyé ?

— lui mète san tée paraba et lui donée Une chosse pourre le fèrre vomire.

— Indiquez quelques-uns des principaux devoirs de l'homme ?

— L'homme doi cerent A con devoire A vèque de politèse qua Je raquonte sson nèspèrrieuz Il doive le salué propremend.

Un autre, ayant également fréquenté l'école pendant *quatre ans*, indique comme suit le nom de sa mère :

Jossechfine fruc loui marie le cat charlotte le cat Matti le cat.

Que conclure après une telle constatation ?

Il faudrait créer des écoles du soir et parvenir à les faire suivre par une nombreuse population.

Il faudrait créer des sociétés ouvrières partout, même dans les hameaux les moins peuplés.

Chaque école — absolument chaque école — devrait avoir comme annnexe un local pour ces sociétés avec une vaste salle pour des représentations ou des soirées populaires où les familles seraient invitées.

Les adultes, on le conçoit, n'aiment pas à être réglementés comme des enfants : les sociétés leur laissent plus de liberté, elles les appellent à gérer eux-mêmes leurs intérêts. Ils y apprennent des choses utiles et agréables en même temps. Ils s'habituent à administrer et peuvent ensuite,connaissant l'avantage de la vie sociétaire, fonder des cercles d'intérêts matériels, sociétés coopératives de tous genres, aussi bien pour l'instruction, la production, que pour la consommation, l'épargne.

L'éducation fait défaut bien plus encore que l'instruction.

Les jeunes filles sont presque sans moralité. Il suffit d'un garçon un peu joli pour les dominer et en obtenir tout ce qu'elles peuvent donner, tout ce

qu'elles devraient réserver à leur époux. Les patrons, les contremaîtres, dans certains ateliers, en disposent avec une facilité dont on n'a pas d'idée. Le mal est presque général.

Elles ne sont pas ménagères. Quand elles sont mariées, elles ne savent pas retenir leur mari à la maison, elles n'ont pas de conversation, elles croient à toutes les erreurs et sont dominées par des préjugés et des idées étroites distantes de plus d'un siècle des idées modernes, elles manquent radicalement de tact, si nécessaire cependant à la femme.

Les garçons sont-ils mieux? On l'a vu à Bruxelles, lors de l'inauguration d'un monument et lors de l'exposition du corps de Charles Rogier dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. Ils sont complètement dépourvus des sentiments qui distinguent les hommes de caractère. Tous, ou à peu près, ont deux morales, une leur permettant de trahir une fille qui a mis sa confiance en eux et la morale courante proscrivant toute action malhonnête. Beaucoup cependant n'ont que la première de ces morales.

Donc, double lacune! S'en préoccupe-t-on ?... Nullement! — du moins pour les classes pauvres!

En effet, la classe bourgeoise ne se contenterait pas, pour ses propres enfants — et elle a mille fois raison — d'écoles primaires. Elle sait que l'ensei-

gnement primaire n'est rien, absolument rien. On peut en juger par la femme qui ne dépasse généralement pas le programme de cet enseignement. Combien elle est incapable ! Elle ne sait causer que de frivolité. « Que les femmes sont donc nulles ! » entend-on dire mille fois. De la femme en général, c'est exact, on ne peut lui parler sérieusement. En dehors des compliments d'amour, on ne peut rien lui dire qui l'intéresse. Elle ne comprend rien. Elle répond par des lieux communs : « Oui, monsieur; c'est vrai, monsieur; vous trouvez, monsieur. » Elle ne peut alimenter la conversation; aussi l'homme l'abandonne-t-il dès qu'il a obtenu d'elle la satisfaction sensuelle qu'elle procure. Le lendemain des noces, le mari retourne au cercle, au café, où il trouve à qui causer, car il ne peut sans cesse jouer à l'amour. Dans tous les salons, les messieurs se séparent des dames parce que les femmes sont trop simples. C'est le résultat de l'enseignement primaire des filles.

Le bourgeois veut que son fils ne reste pas dans un tel degré d'infériorité. Il le fait entrer à l'école moyenne. Là, on apprend un peu plus, mais c'est encore incomplet, aussi les pères intelligents font-ils faire des études supérieures à leurs fils.

Mais quel enseignement permet-on à l'ouvrier de suivre ? L'enseignement primaire, celui qui ne pro-

duit rien ou à peu près rien, que de faux raisonnements, des filles stupides, des hommes plus stupides encore.

Il faut une réforme.

Mais le fils de l'ouvrier doit travailler : il ne peut fréquenter les cours de l'école moyenne. C'est vrai.

Que l'on organise donc sérieusement les écoles d'adultes, et ce qui est mieux encore, les sociétés Laurent, comme la société « *De Bien en Mieux* » de Verviers, pour les hommes et les femmes. Que les séances, les cours, les leçons, les conférences de ces cercles soient multipliés, que le gouvernement ou la commune accorde des locaux à ces institutions ou en fasse construire. Là, est l'avenir de la société. Un des plus grands philanthropes de notre époque l'a dit et répété ; il a fait mieux, il a créé lui-même des cercles et le pays reconnaissant y a attaché son nom illustre. C'est là que l'ouvrier doit aller chercher le complément d'instruction, d'éducation que l'école primaire n'a pu lui donner. C'est là qu'il doit fortifier les connaissances relativement minces qu'il a reçues. C'est là que, devant un orateur sympathique, il complétera le fonds bien maigre qu'il a acquis de son maître d'école.

Là, on lui parlera de science sociale, de littérature, de musique, de dessin. Là, on développera

son intelligence, sa raison. Il y acquerra le goût des arts, des sciences.

Les sociétés Laurent organisent des conférences, des concerts, des voyages, propagent des livres, sont en quelque sorte les églises des temps modernes, qui doivent sauver la société de l'esclavage ou de l'anarchie et assurer la paix sociale.

Aussi longtemps qu'il n'y aura pas pour le peuple d'autres moyens d'acquérir la science que les écoles primaires, aussi longtemps que les écoles d'adultes telles qu'elles sont organisées seront désertes, qu'il n'y aura pas de sociétés Laurent partout, aussi bien pour les garçons que pour les filles, les classes dirigeantes seront coupables et si, un jour, elles payent leur faute du sacrifice de leurs avantages, elles ne devront s'en prendre qu'à elles-mêmes.

Autre point.

Quels hommes nous prépare-t-on pour diriger la société, quand la génération actuelle aura disparu ?

Développe-t-on rationnellement l'intelligence de nos fils dans les écoles ?

Suit-on le précepte, si souvent cité, si rarement observé, ordonnant que le corps soit sain pour que l'esprit le soit également ?

Nos enfants sont des forçats.

Outre des leçons multiples, ils doivent, aussitôt rentrés dans leur famille, non profiter des ensei-

gnements moraux de la mère, du père, et du contact de la société, mais se renfermer pour travailler jusqu'à une heure avancée de la nuit, au grand dam de leur cœur et de leur corps. La vie de famille — la meilleure des écoles — est détruite par les programmes démesurément chargés de l'enseignement. Rentrés chez eux, le jeune homme, la jeune fille doivent se mettre en cellule, s'isoler de tout contact, de tout rapport avec leur père, leur mère, leurs frères et leurs sœurs pour étudier encore ! Et qu'étudient-ils ? Des choses qui leur seront complètement inutiles, qui ne servent absolument à rien aux hommes mûrs.

C'est très regrettable pour l'avenir de la société, mais les pédagogues font absolument fausse route.

On oublie que l'école doit seulement donner aux enfants le moyen d'étudier eux-mêmes la branche qu'ils se proposent de poursuivre et que le grand danger à éviter est de dégoûter des études. « Il faut, dit Jules Rochard (*Revue des Deux Mondes*) qu'ils apprennent en neuf ans : le français, le latin, le grec, une langue étrangère, l'histoire ancienne et l'histoire moderne, la géographie, la philosophie, l'arithmétique, les éléments de la géométrie, de l'algèbre, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle. Il faut du moins qu'à la sortie du collège ils aient effleuré tout cela. Cet enseignement ency-

clopédique, cette instruction de catalogue épuise, avant le temps, ces intelligences à peine formées, et les rend souvent obtuses pour le reste de la vie. Les arbres élevés en serre chaude ne donnent que des fruits sans saveur; les esprits surmenés font de même. Le résultat le plus clair de ce système d'éducation est d'enlever aux jeunes gens le goût du travail. Lorsque l'heure de la délivrance arrive, ce qui domine chez eux, c'est l'horreur de l'étude. Il en est un grand nombre qui ne peuvent plus se réconcilier avec elle, et qui perdent ainsi l'une des plus douces, l'une des plus nobles jouissances de la vie. »

L'enseignement à tous les degrés devrait s'attacher surtout à donner le goût de l'étude, de la lecture. L'instruction viendrait ensuite d'elle-même, en en multipliant les moyens.

On ne produirait pas ainsi des êtres façonnés de la même manière, sortant du même moule, pensant tous comme le professeur, habitués dès le jeune âge à être quelque peu moutons de Panurge, — on formerait au contraire des individualités ne prenant pas les idées dans le fonds commun mais capables d'en avoir elles-mêmes. N'est-ce pas à nos méthodes que l'on doit cet esprit d'imitation qui règne en souverain et qui affiche si souvent son incapacité notoire d'innover ? Ce qui a fait dire avec infiniment de raison à M. Valtour : « Il paraît si difficile

d'inventer de nos jours, que toute œuvre un peu forte est toujours accusée de plagiat. » En moulant toutes les intelligences de la même façon, on détruit l'initiative propre de l'individu et c'est en elle que résident les éléments du progrès, de la richesse sociale et, partant du bien-être de tous.

En fait de moyens à multiplier pour propager l'instruction, les bibliothèques doivent figurer au premier rang.

Nous touchons à un point important.

Les bibliothèques publiques sont à transformer, à perfectionner.

Ce sont souvent des locaux sans attrait, des salles éloignées, parfois perchées dans les combles, où il faut avoir la volonté d'aller. Quels que soient les prix des terrains, elles devraient être au centre des villes, là où se placent les commerçants.

Le catalogue de la bibliothèque doit être répandu à profusion dans la commune, afin de chercher à faire venir les lecteurs.

Des conférences de bibliothécaires devraient avoir lieu dans les chefs-lieux de province. Ils s'y entretiendraient des succès, des moyens employés, des ouvrages à recommander au public, des appels à adresser collectivement au pays en signalant les communes offrant le moins de ressources, de la

fondation là où il n'y a pas de bibliothèque, des reliures les plus économiques et les plus solides, du classement des volumes, des facilités à accorder aux lecteurs et aux emprunteurs. Tout est à faire sous ce rapport.

Un catalogue de livres ne dit rien à celui qui n'a jamais lu, il faut que des notes, des résumés, des appréciations autorisées de l'ouvrage attirent l'attention des non-lecteurs.

Un grand tort est de vouloir aller trop vite en besogne. Il faut savoir commencer par le commencement. Nous avons vu déserter des bibliothèques par suite du manque de tact d'un bibliothécaire et d'une commission administrative. Ces messieurs avaient banni de leurs rayons tous les romans, tous les contes, tous les ouvrages de pure distraction. Un enfant, un paysan, un ouvrier venait-il demander un livre pour passer le dimanche, on lui remettait Bossuet, Gœthe, Fénelon, des ouvrages de morale. Le lecteur prenait le livre, lisait deux pages, puis fermait le volume. Il était pour toujours dégoûté de la littérature et ne se représentait plus jamais à la bibliothèque. Pourquoi ? Parce qu'il n'était pas préparé à une telle lecture.

Il aurait fallu lui donner un livre amusant, l'intéresser à la lecture, puis, plus tard, il aurait demandé lui-même un livre plus substantiel.

Disons, à ce propos, que les conférences ont également le grand tort d'être ennuyeuses. Bien des auditeurs, malgré leurs désir d'apprendre, malgré leurs efforts pour écouter, ont souvent, très souvent, été lassés par des orateurs du genre ennuyeux. Ces messieurs font un tort considérable aux séances d'instruction. On n'y retourne plus quand on s'y est ennuyé une fois. Il y a toujours moyen de dire les choses les plus sérieuses, sous une forme gaie, vibrante, pétillante, semée d'anecdotes, d'exemples, de faits curieux.

Les voyages, sous forme de livres ou de conférences, ont une importance considérable à laquelle on ne songe pas. L'homme borné, et c'est le grand nombre, vit de routine, il fait ce qu'il a vu faire et c'est souvent un danger terrible que cet esprit de conservation à outrance. Faites voyager cet homme, il verra du neuf, des usages auxquels il n'est pas habitué : son esprit s'élargira.

Les voyages, lectures ou causeries, ont la même influence sur le lecteur : ils lui montrent que tout le monde n'agit pas de la même façon et que lui-même peut avoir un peu d'initiative ; or, l'initiative est le plus grand moteur du progrès tant en ce qui concerne le sort du travailleur que pour la prospérité nationale.

Le développement des sociétés Laurent pour filles

doit avoir des conséquences dans toutes les questions qui intéressent le peuple. Se figure-t-on la portée d'institutions, qui, élevant l'instruction des filles au degré de celle des hommes, doublera la valeur totale de toute la population; fournira à la littérature, aux arts, aux sciences un public nouveau; l'influence de cette nouvelle force morale et instruite sur la société, sur la famille, sur les parents moins instruits, sur les frères et les sœurs plus jeunes; des idées et des goûts nouveaux introduits dans les ménages qui vivaient en dehors de toute civilisation, de toutes les grandes idées; les épouses aussi instruites que leurs maris, partageant avec eux la vie intellectuelle, cessant d'être pour eux de simples femelles, devenant leurs amies, leurs camarades, ayant une conversation agréable, c'est-à-dire tout ce qu'il faut pour les intéresser, les retenir au foyer.

Cette évolution ne doit-elle pas marquer dans une époque ? N'est-ce pas une rénovation sociale, une œuvre de paix, assurant à tout jamais le triomphe du bien ?

Tout cela est à nous, si nous voulons.

Si l'on intéressait tous les jeunes gens à cette rénovation, beaucoup, dans le nombre, prendraient à cœur le problème social, travailleraient à l'amélioration du sort des ouvriers. Il existerait peut-être

moins de sociétés d'agrément, moins grand serait le nombre d'amateurs de dominos, de vélocipèdes, de pigeons, de chevaux, et les cafés y perdraient peut-être.

Mais aucun intérêt ne pousse le jeune homme à l'étude de ces questions.

Quand on demande à un jeune garçon ce qu'il sera plus tard : « Général » dit-il ! Il a vu la revue, il a été ébloui par la pompe militaire : la musique, les drapeaux, les uniformes, etc.

Si, dans la famille, dans les écoles, dans la presse, on honorait quelque peu les hommes qui s'occupent du bien — sans faste cependant — l'enfant répondrait : « Philanthrope ! »

Il faut faire tout, absolument tout pour arriver à ce résultat : diriger les esprits vers les problèmes sociaux.

S'intéresser à l'enfant tout jeune, le placer à l'école, en respectant l'autorité du père — s'intéresser à l'enfant à sa sortie de l'école et en faire un homme, une femme — s'intéresser à l'adulte et lui entretenir l'esprit de choses utiles, telles sont les œuvres de rénovation sociale qu'il faut fonder, encourager, développer.

Pendant de longues années, nous avons étudié tous les problèmes sociaux avec une persistance non interrompue, nous tenant au courant de tout, cor-

respondant avec tous les hommes qui se préoccupent de ces problèmes, causant avec eux, depuis les plus sages, jusqu'aux plus redoutés, depuis l'illustre et bienfaisant Fr. Laurent, le propagateur de l'épargne scolaire, dont la mémoire soit bénie, jusqu'au prince de Kropotkine, le terrible anarchiste, dont le nom seul fait trembler; et de toutes les solutions, nous n'en avons trouvé qu'une seule pratique, immédiatement applicable : former des hommes.

Formons-en donc !

Nous avons constaté l'impuissance des écoles et des familles à atteindre un résultat.

L'École ? — Le programme des matières à enseigner est trop vaste pour qu'il soit possible à l'instituteur de trouver le temps nécessaire à former le cœur des enfants qu'il instruit. Et, au reste, lui-même, souvent jeune, sans expérience de la vie, né dans une situation des plus modestes, n'ayant peut-être jamais joui de cet enseignement de la famille, sortant d'une École normale où il a été enfermé comme dans un cloître, réunit-il bien toutes les conditions requises pour être à même de donner ces leçons émues qui, partant d'un cœur ardent, vont remuer un autre cœur ?

La Famille ? — Mais, d'abord, existe-t-elle pour l'ouvrier ? Ses membres, dès six heures du matin, ne sont-ils pas dispersés au hasard des ateliers ?

Dans les huit dixièmes des cas, le père et la mère vont eux-mêmes à l'usine et ne se rencontrent au logis que harassés, fatigués, épuisés, alors qu'il leur reste à peine la force nécessaire pour se livrer aux soins du ménage.

Il faut autre chose que l'école, que la famille.

Nous croyons avoir trouvé une combinaison de trois œuvres qui tiennent de la famille et de l'école. Ce que l'instituteur, ce que les parents, souvent du moins, ne peuvent entreprendre, des bourgeois unis à des ouvriers d'élite, intelligents, instruits, moraux, dévoués surtout, peuvent le tenter. Il suffit de les mettre au contact de la classe à élever.

Nous sommes peu partisan des arguments en paroles et en écrits; ils sont souvent contredits par d'autres arguments ou par des faits. Ennemi, par nature, des phrases creuses, aidé par une foule d'amis, nous avons soumis à la méthode expérimentale ces diverses combinaisons. Ces œuvres sont fondées. On peut les juger. Leur influence est connue.

Par sa situation et sa prospérité rapide, Verviers, ville industrielle, presque à cheval sur deux frontières, voisine de deux pays, attire, d'Allemagne et de Hollande, tous les sujets qui veulent passer l'une ou l'autre des frontières, soit pour chercher des moyens d'existence qu'ils ne trouvent plus chez eux, soit pour se mettre à l'abri de poursuites policières

ou pour se soustraire aux rigueurs du service militaire. Ces immigrants, venant renforcer une population vive, active, créaient une situation exceptionnellement favorable à l'éclosion d'un mouvement anarchiste des plus intenses. Verviers, au reste, s'est souvent distinguée sous le rapport de ses idées. On lui a, de tout temps, à tort ou à raison, attribué les principes les plus avancés. De tous les arrondissements, celui de Verviers fut le seul qui envoya au Congrès de 1830 une députation unanimement républicaine, — c'est de Verviers qu'est partie la propagande libre-échangiste qui eut pour principaux apôtres les Florent Gouvy, les Lucien Masson, les Victor Deheselle, — c'est aussi Verviers qui, il y a vingt ans, donna naissance, au parti ouvrier le plus tapageur, le plus violent qui eût jamais existé, jusque-là, en Belgique.

Ce parti érigeait en principe l'insulte, en pleine rue, des magistrats et des patrons; il fondait le redoutable journal *Le Mirabeau*, où chacun, s'il n'était pas de l'avis des rédacteurs, était cité à la barre du peuple. On y demandait le sang des patrons. Le mouvement était lancé. De partout surgissaient de petites feuilles s'excitant l'une l'autre, pour dépasser en fureur et en violence l'organe qui était déjà au comble de la fureur et de la violence. On y menaçait Léopold II d'un attentat dans la forêt de

Hertogenwald, s'il osait venir inaugurer le barrage de la Gileppe. Les grèves étaient périodiques, presque permanentes. Les travailleurs, s'appelant « francs ouvriers », faisaient trembler la bourgeoisie. Verviers fut le foyer réel de l'Internationale en Belgique. Les troupes étaient appelées fréquemment, on dut même les y caserner pendant des mois entiers. A tout instant, les compagnies devaient être changées : leurs hommes, en assistant aux meetings ouvriers, y devenaient plus exaltés encore que les meneurs eux-mêmes. La garde civique était sur les dents; la gendarmerie était renforcée. Un des locaux des agitateurs était tapissé de sentences de mort contre les patrons qui ne cédaient pas d'emblée aux injonctions des meneurs. Des noms d'industriels, de juges, etc., étaient pendus au pilori au milieu de la grande salle.

Le mouvement révolutionnaire ouvrier était dirigé dans tout le pays, de Verviers et par Verviers.

Aujourd'hui, les mêmes hommes ont compris qu'il faut s'instruire, fonder des sociétés paisibles, discuter froidement les intérêts du peuple et, pendant la terrible crise de 1886 et de 1887, Verviers n'a pas bougé, Verviers n'a pas suivi le mouvement émeutier. Verviers, de ville terrible, est devenue la ville exemplaire, bien que ce soit elle qui, dans le pays, possède la population ouvrière la plus dense.

Le Révolté de Paris, lui-même, constate cette modification radicale. En annonçant que le journal anarchiste de Verviers, *La Liberté*, suspend sa publication par suite du manque de fonds, et en avertissant qu'il continuera lui-même le service des abonnés, il ne se fait pas faute d'appeler « endormeurs » les ouvriers verviétois qui se consacrent au progrès des œuvres coopératives (N° du 11 juin 1887).

Il n'y a qu'une voix pour reconnaître que cette transformation est principalement due à l'influence des œuvres dont nous allons parler.

La *Jeune Garde de l'Instruction publique* recherche les enfants qui ne fréquentent pas les écoles et ceux qui les fréquentent irrégulièrement, et, par la persuasion, par l'intervention des patrons parfois, par des dons de vêtements quand l'absence de ceux-ci légitime la désertion des classes, elle peuple toutes les écoles. En une seule année, 954 enfants vagabonds, ont été placés par cette œuvre dans les écoles de Verviers.

Mais l'enfant quitte l'école trop tôt. On ne peut l'y retenir. Exigence de l'industrie, dit-on. Cependant, on a, autre part, divisé la journée de l'enfant, en deux parties, l'une passée à l'école, l'autre à l'atelier, organisé le demi-temps: une matinée passée à l'atelier pour ceux qui le soir vont à l'étude, une matinée passée à l'étude pour ceux qui l'après-midi vont à l'usine.

Les cercles de jeunes filles ou de jeunes gens retiennent dans une atmosphère d'intelligence les anciens élèves. Le jeune ouvrier, la jeune ouvrière, livrés à eux-mêmes, produisent rarement de bons sujets. Il leur manque une direction. L'œuvre *De Bien en Mieux*, de Verviers, imitée des sociétés Laurent, de Gand, reçoit la jeune fille dès l'âge de 14 ans et elle y demeure autant qu'elle veut.

La société a pour but de contribuer, par tous les moyens, au développement de l'intelligence de ses membres, de leur donner une éducation soignée, de leur procurer des distractions honnêtes et de coopérer à les doter de toutes les qualités indispensables à une bonne mère de famille, affranchie des préjugés et des superstitions. Les jeunes filles s'administrent elles-mêmes. Elles se réunissent une ou deux fois par semaine, comme elles l'entendent, pour passer quelques heures ensemble. On fait des causeries, des lectures. Un professeur donne des leçons de chant, talent qui égayera le foyer; un autre, des leçons de gymnastique, exercice utile à la fonction génératrice de la femme.

Chaque année, des promenades et des voyages instructifs sont organisés. Une bibliothèque est à la disposition des sociétaires et, pour devenir telles, aucune formalité n'est exigée. Toute cette organisation a été publiée maintes fois et il est inutile d'entrer

dans les détails. Le lecteur qui voudra imiter les cercles trouvera facilement les renseignements qui les concernent.

« Ce sont les œuvres du moment », a dit un grand évêque et il avait mille fois raison.

Les enfants qui sortent de l'école à douze ans pour ne plus étudier, sont un danger social. Les filles en offrent un plus grand encore.

Les sociétés *De Bien en Mieux* permettent aux ouvriers et aux ouvrières adultes de continuer à s'instruire. Ce sont des écoles d'adultes agréables, que l'on fréquente, comme on fréquente un cercle, où la science, n'offrant rien d'aride, sait se mettre à la portée de toutes les intelligences.

Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas que des enfants et des adolescents. Il y a la famille. Il faut également y entretenir une atmosphère d'intelligence, ne pas la livrer entièrement aux nécessités matérielles de la vie.

Les *Soirées populaires* se chargent de cette mission avec le plus grand succès.

Ce sont de simples réunions d'ouvriers et de bourgeois, où chacun se rend en famille pour entendre un concert et une conférence. Il y a régulièrement quinze cents personnes à ces réunions et on refuse du monde. Des voyages sont organisés et l'on visite en commun, riches et pauvres, les principales curio-

sités du pays. On organise des concours de littérature populaire. On fonde des bibliothèques. On publie des bulletins, un journal. On répand de bons livres, on en publie même.

L'entrée est gratuite, seulement on doit se munir d'un billet de tombola de dix centimes. Le produit est consacré à payer les frais et le reliquat est affecté à l'achat de livres que l'on répand par la voie du sort. L'ouvrier possède donc bientôt une bibliothèque à lui, chez lui. Il n'y a pas un seul ouvrier à Verviers qui ne possède un rayon de bibliothèque.

Mais les hommes qui se consacrent à cette œuvre, ne bornent pas là leurs efforts, comme bien on pense.

Leur influence moralisatrice est énorme. Il se fonde partout des cercles similaires et aujourd'hui il en existe dans toute la région.

Il faut étudier de près l'organisation de ces cercles. Nous n'avons jamais vu exposer leur fonctionnement à une personne étrangère sans lire dans ses yeux l'intention d'imiter cette organisation et nous avons eu plusieurs fois la preuve que nous avions lu juste en recevant, peu de temps après, une invitation à assister à l'inauguration d'une œuvre nouvelle.

Si nous avons jamais senti en nous un sentiment d'ambition, c'est aujourd'hui que nous l'éprouvons.

Nous voudrions posséder au plus haut degré la parole écrite enflammée qui sait réchauffer les cœurs, les enlever, les emporter, les pousser vers le bien pour nous en servir en ces pages et engager le lecteur à devenir un apôtre de ces œuvres, un imitateur, un initiateur à ces entreprises, qui, en assurant la présence des enfants aux écoles, en instruisant les jeunes filles, les futures mères des générations à venir, en instruisant encore les familles, pères, mères, enfants, tous réunis dans une même salle, en leur remettant un livre qu'ils liront et conserveront chez eux, doivent porter si haut l'œuvre de l'émancipation sociale, l'instruction de l'homme, le développement du caractère.

Là, sans parti pris, sans croire à telle et telle idée, sans être d'une école philosophique plutôt que d'une autre, chacun respire un air de liberté.

Ce que l'école primaire, ce que la famille ne peuvent produire, est réalisé dans ces trois institutions.

N'est-ce pas comme une église universelle, un temple ouvert à tous, où l'on forme des caractères ?

X

CONSÉQUENCES DE L'INSTRUCTION

X

CONSÉQUENCES DE L'INSTRUCTION

Autant les tentatives d'amélioration restent inefficaces lorsqu'elles s'adressent à l'ouvrier ignorant, autant leurs résultats deviennent merveilleux dès qu'elles s'adressent au travailleur instruit.

Il suffit d'examiner à cet égard les questions du logement, de la coopération, de l'émigration, pour se rendre compte de la façon dont l'instruction et l'éducation les transforment.

Dans l'état actuel, l'ouvrier est plus ou moins à la merci d'un propriétaire, qui ne lui offre pas des habitations convenables, salubres, ou qui les lui loue à un taux onéreux.

Il est plus ou moins à la merci de fournisseurs qui lui font payer cher ce dont il a besoin — lui qui achète à crédit — ou qui parfois falsifient les denrées et l'empoisonnent lentement — lui qui ne peut acheter les premières qualités;

Il est plus ou moins à la merci de banquiers usuraires — les monts-de-piété — qui, quoique garantis par des gages, lui font payer chèrement son emprunt;

Il est plus ou moins à la merci d'industriels parfois malhonnêtes qui accaparent de forts bénéfices sur son salaire ou le rétribuent en nature;

Il est plus ou moins à la merci des classes gouvernantes qui lui donnent une instruction souvent contraire à ses principes politiques, économiques, philosophiques ou religieux;

Il est plus ou moins à la merci, quand il tombe dans la misère, des personnes et des institutions charitables, qui écrasent sa dignité et lui imposent des compromis.

Il faut qu'il soit :

Son propre propriétaire;
Son propre fournisseur;
Son propre banquier;
Son propre patron;
Son propre instituteur;
Son propre bienfaiteur.

Cet idéal semble impossible. C'est une erreur. Cet idéal est réalisable, il y a plus, il est réalisé de nos jours, non en entier par une seule personne, mais en parties par diverses personnes ; or, si chacune des parties de ce programme est possible, le tout l'est également.

Pour que cela soit, il faut que l'ouvrier applique grandement et énergiquement la devise belge : l'union fait la force.

C'est en partie par la coopération que l'ouvrier sera plus heureux, jouira du bien-être des autres classes.

Examinons donc dans leurs grandes lignes chacun des points de cette partie du problème.

Il suffit d'indiquer sommairement ce qui peut être entrepris par l'ouvrier intelligent. Celui qui voudra appliquer l'une ou l'autre des idées qui vont être brièvement exposées, saura bien se procurer des données plus complètes.

I

ÊTRE SON PROPRE PROPRIÉTAIRE

Aucune amélioration sérieuse en ce sens n'est possible et durable avec des ouvriers peu intelligents, peu instruits.

A Mulhouse, en août 1865, sur six cent quatre-vingt-douze maisons construites pour les ouvriers, au milieu de larges avenues, de boulevards bordés d'arbres, entourées de jardins spacieux, il y en avait six cent quatorze vendues à des ouvriers ! Les frais de la société s'étaient élevés à 2,176,775 francs. Les ouvriers avaient versé 1,145,768 francs. En présence de ce résultat, en présence de la publicité qui lui a été donnée par la presse du monde entier, tous les hommes qui, à cette époque, s'occupaient du sort des travailleurs, pensaient qu'en vingt ans tous les ouvriers des villes manufacturières seraient logés

dans les maisons modèles leur appartenant en propre, que l'exemple de Mulhouse serait suivi et perfectionné partout. Les vingt ans sont passés depuis trois années et nulle part on n'imite, même de loin, la cité mulhousienne.

Pourquoi ?

La question du logement comprend cependant la question de la moralité, de la santé, du bonheur, du bien-être.

La bourgeoisie ne devait-elle pas instruire les ouvriers pendant ces vingt années, et ne pouvait-on pas espérer constater, de nos jours, que l'exemple mulhousien a été suivi, perfectionné, étendu à tous les centres industriels ? Attendra-t-on encore une nouvelle période de vingt années pour faire la même constatation d'incurie ?

L'ouvrier, si on l'avait instruit, aurait visité les cités de Mulhouse, les magasins de Rochdale, les banques d'Allemagne et il aurait bien su fonder lui-même les cités ouvrières sans l'élément bourgeois puisqu'à Mulhouse en 1865 déjà, il a trouvé plus d'un million (1).

(1) Aujourd'hui, les ouvriers de Mulhouse ont payé plus de trois millions pour acquérir des maisons. Le jour de l'acquisition, l'acheteur verse, au minimum, une somme de 250 francs ; le versement mensuel est ensuite de 18 francs. En moyenne, après quatorze ans le travailleur est propriétaire de son immeuble. Ayant acquis l'habitude de l'économie, et n'ayant plus de loyer à payer, il consacre généralement par mois une vingtaine de francs à l'achat de valeurs à primes.

Les institutions fondées par les industriels pour leurs propres ouvriers ne nous plaisent que comme moyens transitoires. Nous voyons un inconvénient à leur reconnaître un mérite définitif. Lorsqu'il est sorti de son usine, l'ouvrier logé par le patron n'a plus la même liberté que l'ouvrier indépendant. Que le patron le veuille ou non, une certaine contrainte est exercée sur le travailleur qu'il héberge. Quelle que soit la tolérance du patron, l'influence qu'il exerce n'en existe pas moins. Souvent la tolérance du patron n'est pas imitée par le contremaître et l'ouvrier dépend alors comme salarié, comme locataire et peut-être même comme client de son contremaître.

Quelles qu'elles soient, les institutions fondées par les ouvriers sont préférables à celles du patron.

Car l'indépendance a plus de poids encore que l'amélioration matérielle du sort du travailleur et, si l'on veut une nation forte et indépendante, il faut nécessairement que chacun des membres, même le plus humble dans la société, soit lui-même fort et indépendant. Il ne faut plus que l'on entende dire, comme en temps électoraux : « Un tel... industriel a beaucoup d'influence, il emploie beaucoup de monde ; un tel... grand propriétaire doit être ménagé, il a beaucoup de fermiers. » Cette dépendance, cette corde au cou ne permet pas d'élever le

moral des hommes et de former des caractères ! L'ouvrier changeant de patron ne doit pas devoir nécessairement changer d'opinion.

D'autre part, on ne construit plus de maisons particulières pour les ouvriers parce que les propriétaires doivent subir des frais trop élevés quand ils veulent faire déménager ceux de leurs locataires qui ne les payent pas. Ces frais sont exhorbitants. Les mauvais ouvriers, les vagabonds seuls profitent de cette situation et les propriétaires, pour se garantir de ces risques, augmentent leurs loyers. Les bons payent pour les mauvais.

On clame contre le propriétaire qui expulse, mais, souvent le loyer de son immeuble constitue son seul revenu, car, généralement dans les villes industrielles ce sont de très petits propriétaires, souvent très âgés, qui possèdent les maisons de peu de valeur mises à la portée des ouvriers.

Il existe des sociétés immobilières qui, non pour les classes pauvres, mais pour les classes bourgeoises, moyennant un intérêt de 5 % de la valeur de l'immeuble, en rendent le locataire acquéreur en un certain nombre d'années. Des sociétés semblables devraient se constituer pour les logements des classes ouvrières.

Il existe des sociétés de prêts hypothécaires qui, moyennant un simple intérêt, consentent à amortir

le capital. Ainsi, un particulier emprunte aux conditions ordinaires, une somme de 10,000 francs à 5 %. Il doit servir annuellement une rente de 500 francs et rembourser les 10,000 francs à l'expiration de la durée du contrat. Les nouvelles sociétés comprennent l'amortissement du capital dans l'intérêt. L'emprunteur paye 5 % de rente, soit 500 fr. annuellement, mais au bout d'un certain temps, le capital est amorti et il ne doit rien au prêteur. Le même système peut s'appliquer à l'achat de maisons ouvrières.

Ces sociétés calculent l'intérêt à 4 % et réservent 1 % pour l'amortissement du capital (1).

Les statistiques disent qu'annuellement les coopérateurs anglais reçoivent par famille, une somme de 125 francs à titre de part dans les bénéfices de leurs sociétés de consommation. Ces 125 francs représentent les intérêts à 5 % d'un capital de 2,500 francs, juste le prix d'une maison ouvrière. Le coopérateur peut donc, par ces diverses combinaisons, devenir son propre propriétaire sans rien

(1) Cet amortissement a lieu de cette façon :

En	5	ans,	si	l'intérêt	est	de	23,22	En	35	ans	si l'intérêt est de 6,11
»	10	»	»	»			13,08	»	40	»	» » 5,81
»	15	»	»	»			9,75	»	45	»	» » 5,58
»	20	»	»	»			8,11	»	50	»	» » 5,41
»	25	»	»	»			7,16	»	55	»	» » 5,25
»	30	»	»	»			6,54	»	60	»	» » 5,17

débourser, même sans payer le loyer ni l'intérêt.

Le prix de 2,500 francs n'est pas impossible, c'est le prix d'une maison de Mulhouse, semblable à celle qui figurait à l'exposition universelle de 1868 (1). A Beaucourt les maisons ouvrières coûtent 2,000 francs. Les maisons de l'avenue Daumesnil à Paris ne coûtent que 3,000 francs chacune. Il y a au rez-de-chaussée une pièce prenant jour sur les deux façades, avec un vestibule qui peut, au besoin, être transformé en cuisine. L'étage est composé de deux chambres à coucher indépendantes l'une de l'autre et séparées par une cloison en briques. Au-dessus est le grenier, ou la *chambre des garçons*. La maison est pourvue de tous les aménagements nécessaires, cave, évier, ventilateurs, etc.

En Angleterre, dans le midi de la France, et à Paris également, où la société *Les petits Propriétaires* a inauguré le système, on vend les maisons par étages, ce qui ne donne lieu à aucun inconvénient, la mitoyenneté horizontale n'offrant pas plus de danger de procès que la mitoyenneté verticale. Généralement la vente n'est pas faite à l'homme seulement, mais à la femme et à l'homme afin de les lier plus étroitement par les intérêts.

(1) On se souviendra de ce genre de maison si nous rappelons que le modèle construit au Champ de Mars en 1868 était occupé par un horloger qui fabriquait des pendules sous les yeux du public.

Toutes les maisons de la rue Nationale à Anvers, en plein centre, allant du quartier sud à la place Verte, ont été vendues par simple loyer, sans aucune augmentation. En payant simplement le loyer, on amortit la dette, et on devient propriétaire sans s'en apercevoir. Le loyer est calculé au taux de 5 % de la valeur réelle de la maison et nous avons visité nous-même plusieurs maisons pour nous assurer que le prix demandé n'était pas exagéré.

Or, les loyers que paye actuellement l'ouvrier représentent plus de 5 % de la valeur de l'immeuble qu'il occupe.

Le tableau suivant met les deux systèmes en regard et démontre l'avantage de celui que nous recommandons.

La somme à verser trimestriellement ou annuellement est identiquement la même dans l'un ou l'autre système.

I	I
Cette somme n'est payée que pendant un certain nombre d'années à déterminer. C'est une charge limitée.	Cette somme doit être versée d'une façon constante. C'est une charge perpétuelle, infinie, que les générations se transmettent indéfiniment.
II	II
L'immeuble dont il a joui à titre de propriétaire depuis le premier versement, devient la propriété réelle et définitive de l'ouvrier.	L'immeuble reste toujours la propriété du capitaliste. L'ouvrier n'en possède que l'usage.

III	III
L'ouvrier jouit lui-même de la plus value de l'immeuble. Personne ne peut le déloger.	Le locataire s'il y a plus-value de l'immeuble, risque fort de voir refuser le renouvellement de son bail.
IV	IV
La somme à payer est toujours fixe, sans qu'il soit possible de la faire varier.	A chaque renouvellement de bail le propriétaire peut augmenter la taxe du loyer.
V	V
L'ouvrier est encouragé à améliorer l'immeuble, à peindre au lieu de badigeonner, etc., puisqu'il est propriétaire de l'immeuble dès le premier jour de son entrée.	Toutes les réparations locatives, toutes les améliorations que l'ouvrier fera seront perdues pour lui s'il n'accepte pas la hausse de la location.
VI	VI
Il profite indéfiniment de la plus-value donnée au jardin par ses soins.	Il perd complètement la plus-value qu'il a donnée au jardin.
VII	VII
L'ouvrier possède une maison qu'il peut léguer à ses enfants.	L'ouvrier a déboursé la même somme, mais il ne possède rien.

On a établi qu'en construisant économiquement, sur des terrains pas trop chers, sans augmenter le taux du loyer, l'ouvrier peut être en 18 ans propriétaire d'un immeuble.

Il suffit donc de fonder des sociétés pour mettre en pratique ce calcul.

En avant ! Voilà un bien immense à réaliser !

La Belgique est disposée à réaliser ce bien. Un vaillant philanthrope, M. de Naeyer, de Wille-

broeck, s'est arrêté, après divers essais, à une combinaison ayant de grandes similitudes avec le projet que nous présentons ; depuis deux ans, il a bâti un nombre assez élevé de maisons pour ouvriers. Le résultat ayant répondu à son attente, il se propose de former une société disposant d'un capital considérable pour étendre le système dans toute la Belgique. Des types de ces maisons ont figuré à l'Exposition de Bruxelles de 1888.

Pour 1300 francs, l'ouvrier obtient à Willebroeck, une habitation et un jardin contigu. L'immeuble a 4 mètres de façade à rue et la profondeur, jardin compris, est de 50 mètres. L'habitation se compose, au rez-de-chaussée, d'une première pièce à rue de 4 mètres 25 sur 3 mètres 80, d'une seconde pièce de 4 mètres sur 2 mètres donnant sur la cour, et, outre la cage d'escalier, d'un couloir conduisant à la cour. Au-dessus du rez-de-chaussée se trouvent les mansardes. Une remise de 2 mètres 80 sur 2 mètres et des W. C. sont séparés de l'habitation.

Cette maison est la plus petite et la moins chère.

Les prix des autres varient, il y en a de 1,425, de 1,580, de 1,800, de 2,100, de 2,350 francs. Le plus cher des immeubles est de 2,450 francs. Il comprend un terrain de 250 mètres carrés. La façade a 5 mètres. Il y a un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Deux grandes pièces ont 4 mètres 25

sur 3 mètres 60, 4 mètres 25 sur 4 mètres 70 et deux petites, 4 mètres sur 3 mètres. Un corridor de 1 mètre 10 règne à côté de ces pièces.

Le but que M. de Naeyer se propose est, non seulement de procurer aux ouvriers une habitation répondant à toutes les règles d'hygiène et d'économie, mais surtout de les en rendre propriétaires en leur faisant payer, pendant un certain nombre d'années, une somme ne dépassant pas un loyer ordinaire.

Il traite de préférence avec les ouvriers qui se font remarquer par leur bonne conduite et leur esprit d'ordre et d'économie.

Il ne peut être établi de débit de boissons dans ces maisons pendant quinze années, à dater du jour de leur occupation et, dans tous les cas, pas avant le complet amortissement de la somme due.

L'occupant paye 3 p. c. comme intérêt du capital dépensé et au moins 4 p. c. comme amortissement.

Dans ces conditions, il devient propriétaire en dix-huit années.

En cas du décès de l'occupant ou à défaut d'entente, ses droits peuvent être transférés à la famille. Si celle-ci est dans l'impossibilité de reprendre l'immeuble, il lui est remboursé, avec les intérêts, tout ce qui a été payé au-delà de 5 p. c.

L'occupant quittant volontairement la maison ou

interrompant les versements perd tous ses droits, sauf ce qu'il a payé en sus de 6 p. c.

Dans la dernière hypothèse, l'ouvrier doit quitter volontairement la maison, sinon il y est forcé par la loi et les frais résultant de ce déguerpissement sont déduits de ce qu'il lui revient.

Les demandes d'occupation sont soumises à une commission composée d'employés, de contremaîtres et d'ouvriers, qui décide si elles peuvent être accueillies. Dans l'affirmative, des plans de différents types de maisons sont soumis au demandeur, qui choisit celle qui lui convient le mieux.

Mais il faut éviter l'écueil de cités uniquement réservées aux travailleurs.

« Le peuple, dit un ouvrier, M. Corbon, dans son ouvrage *Le Secret du Peuple de Paris*, n'aime pas qu'on le parque. Il en voit l'intention même lorsqu'elle n'existe peut-être pas, et cela lui laisse une impression fâcheuse. Qu'on songe bien d'ailleurs à ceci : le contraste est incomparablement moins sensible à l'ouvrier, incessamment mêlé à la bourgeoisie qu'à l'ouvrier systématiquement tenu à distance d'elle. Il vaut mieux qu'il demeure dans la maison du bourgeois que dans la cité ouvrière. Il sera beaucoup moins accessible aux mauvaises pensées, même en passant devant l'appartement du riche pour monter à son humble demeure, qu'en

occupant un logement propret dans une cité peuplée exclusivement de gens de sa classe. » Et l'auteur ajoute : « Qui ne comprend pas cela, n'entend vraiment rien aux choses humaines, » et il se félicite que les cités ouvrières n'aient pas réussi.

Or, c'est un ouvrier qui parle, un ouvrier qui connaît le monde dont il fait partie et cet ouvrier n'est pas un maniaque; après avoir écrit son livre, il est devenu député et est aujourd'hui sénateur français.

En parlant de la misère, nous avons décrit certains logis ouvriers. Ces logis meurtriers sont nombreux partout, aussi exercent-ils une action désastreuse révélée par les statistiques de mortalité.

La question des logements ouvriers est encore à l'état embryonnaire. Des essais timides ont été tentés un peu partout, mais les logements sains, propres, salubres, n'existent pas en nombre suffisant.

On doit agir et agir d'urgence. Étudier le problème, c'est perdre du temps, il suffit d'appliquer ce qui a été fait de mieux. Il faut surtout, car la vraie solution est là, instruire le peuple; alors il élèvera lui-même, dans les meilleures conditions de respect de sa dignité, les immeubles qui lui sont nécessaires et il trouvera les combinaisons économiques qui lui permettront de devenir propriétaire au moyen d'un simple loyer nullement supérieur à celui qu'il paye aujourd'hui.

Ne perdons pas de vue que le logement de l'ouvrier dans des maisons spacieuses, saines, proprettes, n'aura qu'un résultat relatif sur son bien-être si l'ouvrier n'a pas été moralisé. S'il est paresseux, négligeant, malpropre, ignorant des lois de l'hygiène, le logis le plus propre, le plus sain deviendra bientôt un foyer d'infection. Il ne suffit pas de ménager des fenêtres dans un local pour l'aérer, l'éclairer, le rendre salubre, il faut surtout convaincre l'habitant de la nécessité d'ouvrir ces fenêtres et d'en nettoyer les vitres.

Dans toutes les questions que nous abordons, nous constatons l'urgente nécessité d'améliorer l'individualité. Aucune réforme n'est possible sans celle-là.

II

ÊTRE SON PROPRE FOURNISSEUR

La partie de la bourgeoisie en main de laquelle se trouve à peu près tout le commerce de détail, n'est pas une caste de parasites, d'intermédiaires inutiles ou nuisibles comme beaucoup le proclament. Quoique cela ne paraisse pas à première vue, il n'est pas facile d'acheter des articles et de les vendre en prélevant un bénéfice. Pour constater les difficultés du négoce, il suffit de compter le nombre de déclarations de faillites, de parcourir la liste mensuelle de protêts de traites acceptées que publie un journal spécial. Il suffit de connaître légèrement le monde des commerçants pour savoir quelles privations ils endurent afin de faire honneur à leurs affaires. Pour un qui s'enrichit, combien se ruinent ou vivent misérablement ! Acheter, c'est bien simple.

Mais, que de qualités doit réunir un vrai commerçant : connaître les lieux de production; discerner les meilleurs fabricants de chacun de ces lieux; résister aux offres et souvents aux trucs des marchands en gros; apprécier les besoins des acheteurs; évaluer les marchandises, leurs qualités, leurs prix, le danger d'avarie qu'elles encourent; prévoir le temps que durera tel besoin ou tel caprice du public; éviter d'emmagasiner des *rossignols*; régler les achats d'après les ventes afin que les fonds soient là quand échéera la traite. Une longue préparation est nécessaire pour réussir. Une économie extrême est indispensable. Un travail, une surveillance sans repos et sans relâche doivent être donnés ou exercés du matin à la nuit.

M. Clamageran, député français, l'un des principaux promoteurs des sociétés coopératives de consommation, reconnaissait lui-même les difficultés. « On s'imaginait que les sociétés de consommation devaient très bien réussir à Paris, préjugé qui est dû à une double illusion : on croit que les intermédiaires réalisent des bénéfices énormes et cela presque sans rien faire; mais la pratique dément ces idées. »

Quoi qu'en pense l'ouvrier, les avantages et les bénéfices de certains intermédiaires ne s'obtiennent généralement qu'au prix de beaucoup de travail. Il

leur faut des qualités tout à fait spéciales d'ordre moral et intellectuel que l'ouvrier n'apprécie pas, habitué qu'il est à ne reconnaître et à n'estimer que le travail physique, et qu'il ne trouve pas d'ailleurs fréquemment parmi les siens.

Intermédiaires et parasites semblent synonymes à beaucoup. Cependant peut-on nommer parasiste celui qui se charge de procurer dans tous les coins du monde les articles de consommation, le distributeur des mille objets dont nous avons besoin ! Lorsque nous sommes à la campagne, là où le système des « parasites » n'est pas développé comme dans les villes, combien ne souffrons-nous pas de l'absence de tout ce qui nous est nécessaire ? Quel temps l'intermédiaire ne nous fait-il pas économiser ? Quelles satisfactions ne nous procure-t-il pas ? Il sort de la classe ouvrière, c'est un ouvrier intelligent et économe qui a monté un échelon. Toute sa famille concourt à la prospérité de la maison, l'homme, la femme, les fils, les filles, les enfants même pour faire les commissions et de petits travaux de classement, de marquage, d'enveloppage, etc.

Le succès des sociétés coopératives de consommation est plus contestable qu'on ne se l'imagine.

Pour une association qui prospère, combien tombent ? Les Équitables Pionniers de Rochdale ne

sont plus eux-mêmes dans la période prospère qui a rendu leur nom universel. Ils s'étaient constitués dans des conditions spéciales qui n'existaient nulle part et, dans ces circonstances, leur œuvre devait absolument prospérer. La concurrence était nulle là où ils commencèrent. Les fabricants avaient à côté de leurs usines des magasins de denrées où les ouvriers devaient s'approvisionner. Il en résultait des abus ; sans concurrence, les industriels vendaient à des prix scandaleux. Le public se révolte. Les pionniers ouvrent un magasin où un modeste bénéfice est prélevé. Il est tout naturel que les ouvriers s'y rendent. Une loi vient défendre aux industriels de vendre des denrées. Nouveau succès pour les pionniers. Mais aujourd'hui, à côté de leurs magasins, l'initiative privée en a créé d'autres et leur succès diminue à cause de cette concurrence (1).

(1) Une histoire enthousiaste de la coopération à Rochdale publiée par M. G. J. Holioake, l'adversaire du droit de timbre sur les écrits, qui ne recula pas dans la défense de sa thèse devant une pénalité de 600 mille livres sterling (15 millions de francs), vient d'être admirablement traduite par M. O. Cambier. La célèbre société des Équitables Pionniers de Rochdale a été fondée par vingt-huit pauvres tisserands au moyen d'un versement de deux pences (20 cent.) par semaine. Lorsqu'ils eurent réuni la somme de 28 livres sterling (700 francs), ils louèrent, au prix de 230 francs par an, une boutique minuscule, et le 28 décembre 1844, ils y mirent en vente raconte M. Holyoake, des quantités que l'on peut appeler infinitésimales de farine, de beurre et de gruau. Ce qui se trouvait dans la boutique eut à peine suffi à approvisionner une épicerie homœopathique ; car après avoir acheté et consciencieusement payé les objets nécessaires à l'installation, il était resté

Les sociétés coopératives, en groupant un grand nombre de consommateurs, ne tueront-elles pas les petits commerçants, comme, dans les grands centres, les vastes magasins tuent les petits négociants ?

Cette modification peut se produire sans trop de secousses.

Les sociétés coopératives feront tomber des commerçants, c'est inévitable, mais ces négociants ne peuvent-ils être occupés, sinon à diriger souverainement une œuvre coopérative, tout au moins à y occuper un emploi honorable et bien rémunéré de chef de section, de rayon, de manutention, etc. Il faudra des bras et des intelligences déjà au courant des affaires; or, il paraît logique que ces bras et que ces intelligences soient pris parmi ceux qui sont déjà exercés, parmi ceux qui ont l'habitude de ces emplois.

Nous avons vu sombrer misérablement une société de consommation née sous les auspices les plus brillants. On achetait des prunes sèches en tonneaux : elles pourrissaient. On achetait des

350 à 375 francs pour l'approvisionnement du magasin. Quarante-trois ans après, en 1887, la société des Équitables Pionniers de Rochdale comptait 11,178 membres, qui avaient souscrit en actions d'une livre sterling un capital de 8,202,500 francs. Elle faisait pour six millions et demi d'affaires et distribuait à ses actionnaires consommateurs, tous frais et risques largement couverts 14.40 p. c. sur la boucherie et 12.50 p. c. sur toutes les autres ventes.

pommes de terre : elles pourrissaient. Les clients, après un essai, ne revenaient plus. La faute ? On avait confié la direction des affaires à des comptables ! Il fallait choisir un homme de métier, un excellent négociant en denrées coloniales, au courant des achats et des dangers auxquels toute denrée est exposée, quand on ignore les précautions à prendre.

Si les coopérateurs veulent absolument gérer sans des hommes spéciaux, ils payeront cher leur aveuglement et, en fin de compte, ils devront, après expérience, en revenir à mettre à la tête de leurs sociétés des commerçants exercés.

Le petit commerce ne périra pas, il subira une transformation et profitera du bien-être de tous. Mais pour développer la coopération, il faut que l'instruction générale s'élève.

Les esprits ne sont pas encore prêts.

Casimir Périer envoyait au journal *Le Temps* en octobre 1865 l'apologie d'une société en commandite par actions de 25 fr. fondée par les porions des mines d'Anzin pour la vente des substances alimentaires les plus nécessaires. Le premier semestre donnait 7 francs 50 par 100 francs d'achat aux coopérateurs. C'était 15 % par an ! C'était prodigieux.

Ce résultat fit affluer les demandes d'admission,

et les ventes, qui étaient de 17,000 francs pour six mois, s'élevèrent bientôt à 100,000 francs par an. « Avant dix ans, disait Eugène Véron, en constatant ce résultat, il y aura des sociétés de consommation dans toutes les villes de France. »

Vingt ans se sont passés et les sociétés prédites n'existent pas. Pourquoi ? Ces sociétés n'ont pas trouvé le peuple préparé. Il est trop ignorant.

Le dix-neuvième congrès annuel des sociétés coopératives ouvrières de la Grande-Bretagne et de l'Irlande tenu en mai 1887 à Carlisle a permis de constater le succès des sociétés coopératives de consommation.

Les magasins coopératifs de Sowerby Bridge et de Penicuik, dont font partie moins de 3,000 membres, réalisent chaque année 350,000 francs de bénéfice, soit 112 francs pour chaque coopérateur. Le magasin de Leeds compte 23,000 sociétaires et bénéficie annuellement de un million 475 mille francs, soit environ 63 francs par membre. Celui d'Oldham, avec le même nombre d'associés, a réalisé cette année deux millions deux cent cinquante mille francs, soit environ quatre-vingt-dix-huit francs par chef de ménage.

Le mouvement coopératif s'accentue tous les jours en Angleterre. Les sociétés anglaises possèdent des terres, des maisons, de vastes magasins à Londres,

à Newcastle, à Glasgow, etc.; leur banque négocie quatre cent millions par an. Les magasins au nombre de 1,400, font des affaires pour sept cent cinquante millions de francs. En vingt-cinq ans, les bénéfices répartis entre les sociétaires se sont élevés à la somme prodigieuse de sept cent trente-sept millions de francs.

Les organisateurs coopératifs affirment, d'ailleurs — et ils étaient cinq cents congressistes venus de toutes les villes — que leur œuvre est pacifique. Ils répudient le socialisme révolutionnaire et protestent énergiquement contre la guerre à la propriété, contre les moyens violents pour améliorer le sort du peuple.

Ils regrettent seulement de ne pas obtenir des succès plus généraux. Selon eux, tous les ouvriers ne sont pas encore coopérateurs parce que tous ne sont pas encore assez intelligents, ni assez moraux pour apprécier les bienfaits de la coopération ou pour avoir à cœur d'améliorer la position de leur famille. Les coopérateurs donc, comme les socialistes, comme les conservateurs, demandent à cor et à cri, l'instruction, c'est-à-dire le grand remède à tous les maux.

III

ÊTRE SON PROPRE BANQUIER

Les monts-de-piété ont fait leur temps. Ils se sont tués eux-mêmes. Ils n'encouragent que le vice. C'est à l'époque du carnaval que, de toutes parts, les clients y affluent. Ce fait est officiellement constaté. Ce sont de grandes écoles d'imprévoyance. Toutes les villes — et ce sont les plus nombreuses — qui ne possèdent pas cette institution surannée, s'en félicitent et ne songent pas à en établir. Personne n'en réclame.

Lorsqu'un ménage pauvre, habitué à se servir d'un mont-de-piété,arrive et s'installe dans une ville qui en est dépourvue, la mère demande :

— Où est le mont-de-piété ?

— Il n'y en a pas.

— Tiens, dit-elle, surprise...

Et elle s'en passe. Elle est forcée de compter avec la réalité et non avec le concours de cet être hypocrite qui, sous les apparences d'un secours, ruine sûrement la famille.

Les sociétés coopératives de crédit mutuel ont eu le plus grand succès en Allemagne. C'est par mille qu'on les compte et elles avancent à leurs membres plus de 500 millions de francs par an.

Le mécanisme est simple. Une cinquantaine de gens portés à s'émanciper, petits marchands, petits patrons, artisans établis, habitant la même commune et se connaissant les uns les autres, se cotisent pour créer un fonds social, mis par faibles parties, sous certaines conditions, à la disposition de ceux d'entre eux qui en ont besoin pour donner de l'extension à leurs affaires, acheter des provisions, etc.

M. Schultze de Delitsch est le propagateur, connu du monde entier, qui a fondé en Allemagne ces institutions de crédit et, M. Engelmann, sans se douter de l'existence de ces œuvres, en créait en même temps en France. La Belgique est couverte de ces banques populaires. Nous ne nous arrêterons pas à en parler. Leur influence heureuse est connue et cet ouvrage n'est pas une œuvre de statistique, mais de simple propagande se bornant à dire : Voilà ce que l'on fait, voilà ce qu'il faut imiter.

Les banques allemandes ont été vivement combattues par un homme de grand mérite, Lassalle. Suivant lui, l'ouvrier, l'homme sans capital, sans mobilier, sans résidence fixe, chassé d'une maison, d'une rue, d'une ville par le moindre accident, ne peut profiter des avantages de ces institutions de crédit. Elles sont créées par et pour les petits patrons, les employés, les petits négociants, etc., qu'un revers de fortune, un accident plongerait dans la classe des simples ouvriers. Les banques populaires les élèvent petit à petit vers les couches supérieures de la bourgeoisie, mais elles ne peuvent guère prendre le prolétaire n'ayant rien et l'élever jusqu'à elles.

Cependant, M. Léon d'Andrimont, l'heureux propagateur de ces œuvres en Belgique, affirme que ces banques comptent des ouvriers économes.

Eh bien ! tant mieux. Ceux-là montent, donc les autres le peuvent aussi ; avec de la bonne volonté, tous voudront, quand on aura énergiquement travaillé à l'amélioration morale de l'ouvrier. Alors, le travailleur, plus capable, gagnant plus, plus ferme, économisant, plus prévoyant, s'associant avec ses frères, sera aussi son propre banquier.

IV

ÊTRE SON PROPRE PATRON

Deux combinaisons peuvent se présenter pour réaliser ce ***desideratum*** :

La participation aux bénéfices du patron et la coopération.

A. — LA PARTICIPATION

La participation aux bénéfices que certains patrons accordent à leurs travailleurs, ne doit pas être confondue avec la coopération. Dans ce dernier système, l'ouvrier est associé avec ses égaux en droit et en fait. Dans la participation, l'ouvrier est seulement associé aux bénéfices du patron. Celui-ci lui

permet de toucher tant pour cent des bénéfices. Le patron y trouve un immense avantage : chacun de ses ouvriers devient un collaborateur intéressé au succès de son entreprise, chacun d'eux apporte plus de travail, réalise plus d'économie dans les matières premières employées. Diverses formes de cette participation sont appliquées. Un patron accorde une prime à ses ouvriers lorsque la production excède une moyenne donnée. Un autre fait profiter ses ouvriers d'une partie de l'économie réalisée par eux sur un devis établi d'avance.

Mais ce sont là des détails que chaque patron peut arrêter pour un ouvrage donné, sans qu'il y ait participation aux bénéfices de l'entreprise en général.

Le mode général de participation aux bénéfices est un contrat par lequel le patron s'oblige à donner à ses ouvriers une partie de son bénéfice, dans des proportions stipulées d'avance. Nous disons contrat, mais il n'oblige que le patron, car, dans aucune des industries à participation, on ne trouve l'obligation pour l'ouvrier à supporter une part des pertes. Il est bien entendu que le patron seul détermine le taux de la part du travail dans ses bénéfices. Parfois même, il se réserve le droit de fixer chaque année ce taux. On conçoit à combien de suspicions ces conditions donnent lieu de la part de l'ouvrier,

surtout s'il n'y a pas de gros bénéfices, ce qui arrive souvent dans l'industrie, si l'on en juge par le grand nombre de firmes qui disparaissent sans avoir fait fortune et la pauvreté des bilans publiés au *Moniteur*. La difficulté, au reste on l'a dit, n'est pas de répartir le bénéfice, la difficulté *est de faire des bénéfices*.

Cette participation repose sur l'entière bonne foi du patron. C'est lui qui fait les comptes. C'est lui qui, à la fin de l'année, vient dire : « Les bénéfices importent telle somme. Voici votre part. » Ou bien : « Les bénéfices sont nuls, vous n'aurez rien. »

Le patron peut toujours fixer telle somme pour sa direction, pour l'intérêt de ses capitaux, pour le loyer de son mobilier industriel, pour l'usure du matériel, pour les frais généraux, etc. Permet-il aux ouvriers de discuter les chiffres ? En aucune façon. Il y a donc arbitraire.

« C'est donc bien toujours et partout le patron qui fixe le chiffre du bénéfice réalisé, sur lequel un certain prélèvement doit être opéré au profit du personnel salarié, et qui le fixe seul, sans contrôle, d'une façon nécessairement arbitraire, » dit M. le comte d'Haussonville.

Il n'en saurait être autrement. Quel est, en effet, le chef d'industrie qui voudrait s'engager à distribuer tous les ans la totalité de son bénéfice, c'est-à-dire qui renoncerait à amortir plus ou moins rapi-

dement son capital, à augmenter son outillage, ou à constituer des réserves pour les mauvais jours ? Pas un patron sérieux ne renoncera jamais à ce droit. Or, comme, en réalité, il dépendra toujours de lui d'établir sa comptabilité de telle façon que le bénéfice à distribuer ressorte à telle ou telle somme, ou même qu'il n'y ait pas de bénéfice du tout, ce sera toujours de sa volonté et de sa volonté seule, que dépendra la participation des ouvriers à un bénéfice quelconque.

C'est donc en somme une simple libéralité que le patron consent envers ses coopérateurs, mais une libéralité intelligente, adroite, puisqu'elle engage l'ouvrier à désirer la fortune de l'industriel et à ce double point de vue, on ne saurait trop louer les patrons qui associent leurs ouvriers à leurs bénéfices.

L'expérience a démontré que ce calcul n'est pas mauvais. Les ouvriers sont plus liés à leur patron, ils économisent mille riens : l'huile sur les machines, le charbon dans les foyers ; il y a redoublement de zèle et d'activité. Donc, frais réduits, production augmentée.

Les ouvrages fourmillent d'exemples, de détails, de statistiques, qui prouvent d'une façon évidente, incontestable qu'il y a avantage pour les ouvriers, et pour les patrons, à ce que les premiers soient intéressés dans le succès des entreprises.

M. Laroche-Joubert, le député défunt de la Charente, a publié lui-même en 1883 une notice sur le résultat obtenu dans ses papeteries d'Angoulème.

La société de ces papeteries, sans obliger en quoi que ce soit les ouvriers, leur permettait de déposer leurs économies dans la maison avec jouissance d'un intérêt de 5 %. C'était un simple office de caisse d'épargne, mais les directeurs allaient plus loin, ils accordaient aux déposants une part annuelle des bénéfices, au-dessus de 5 % du capital engagé, comme si les déposants étaient des actionnaires ou des commanditaires de la maison. L'intérêt de 5 % cependant était garanti, même en cas de perte, circonstance qui ne s'est jamais présentée, chaque exercice ayant clôturé avec un profit de plus de 5 %, ce qui, chaque année, a procuré aux déposants une part dans les bénéfices.

Lorsqu'un déposant arrive au chiffre de 2,000 fr. il peut transformer ce dépôt en une part de commandite. Les propriétaires des usines retirent du capital social autant de leurs parts propres que des ouvriers en apportent, de cette façon le capital reste le même, l'ouvrier se substituant simplement aux patrons dans la propriété des établissements.

Dès ce moment, l'ouvrier-commanditaire ne peut plus retirer sa part qu'à l'expiration de la société et il participe, comme un vrai commanditaire, qu'il

est réellement, aux bénéfices, aux pertes et aux fonds de réserve.

« Nous nous sommes si souvent retirés pour leur faire place, dit M. Laroche-Joubert, nous et nos principaux commanditaires, que le personnel lui-même, actuellement, a plus de trois millions dans notre capital social de quatre millions et demi (1). J'espère qu'à l'expiration de la société actuelle, dans six ou sept ans, ils auront tout le capital social. Et alors luira le plus beau jour de ma vie !

» Ainsi se trouvera réalisé pacifiquement et pratiquement le rêve de ceux qui veulent que l'usine et l'outil appartiennent au travailleur.

» L'usine, l'outillage et les approvisionnements leur appartiendront dans des proportions plus ou moins importantes pour chacun, selon qu'ils auront plus ou moins de temps de service dans la société, qu'ils auront été plus ou moins économes ou bien portants ; selon, enfin, qu'ils auront montré plus ou moins de capacité.

(1) Parmi ces heureux ouvriers, qui possèdent le capital de ces usines, qui assistent aux assemblées générales de cette puissante société industrielle et y ont leur mot à dire tout comme un grand actionnaire, nous en relevons un bon nombre, qui doivent être de naissance fort humble, puisque la minute que nous avons sous les yeux de l'acte de constitution de société porte ces mots : « Et tous les comparants ont signé avec le notaire à l'exception de MM. C. (nous supprimons les noms), A. C., F. C., veuve B., R.. veuve L. etc., etc., qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce requis et interpellés individuellement par Me Labrousse, le tout après lecture faite. »

» On a prétendu qu'il n'y avait que les gros bonnets qui prissent une part appréciable aux bénéfices; c'est absolument faux : tous en profitent, et les plus gros coopérateurs ont commencé par être tout petits.

» Il en est mort un, il y a deux ou trois ans, qui avait mon âge ; il travaillait avec moi depuis mon enfance ; contrairement à mes conseils, il s'est retiré, il y a trois ans, pour vivre de ses revenus. L'habitude du travail lui a rendu l'oisiveté fatale ; il en est mort rapidement. Il avait commencé par un poste de 8 francs par mois, il y a cinquante-cinq ans ; il gagnait 40 francs par mois à trente ans, et bien qu'il soit resté sept ans sous les drapeaux, il a laissé une succession de 125,000 francs à sa fille unique, qui, elle, n'a jamais travaillé qu'à s'instruire. C'est que, quoique peu instruit, il était très intelligent, très travailleur et qu'il était, par suite, arrivé depuis vingt-cinq ans à un poste important de chef de service.

» Ils sont assez nombreux ceux qui réussissent ainsi dans notre maison. Nos livres en font foi.

» La coopération a produit de si bons résultats pour tous, que je l'ai appliquée jusqu'à la clientèle de la maison. »

La participation des ouvriers aux bénéfices du patron peut prendre les formes les plus variées.

En voici un nouvel exemple :

Le 31 juillet 1875, M. Boucicaut, le propriétaire du grand magasin de nouveautés de Paris, *Le Bon Marché*, créait pour ses ouvriers une caisse de prévoyance alimentée par des prélèvements sur les bénéfices annuels, sans aucune espèce de retenue sur les salaires et les appointements.

Le tableau donnant les chiffres principaux des résultats obtenus et le nombre des agents qui profitent de ces avantages, est curieux à plus d'un titre :

Années.	Capital.	Nombre des participants.
	Fr.	
Au 31 juillet 1876	62,020,40	128
— 1877	120,083,05	199
— 1878	200,641,40	275
— 1879	288,924,30	351
— 1880	377,223,20	443
— 1881	465,573,35	515
— 1882	567,834,55	592
— 1883	661,338,90	699
— 1884	763,831,60	738
— 1885	885,948,70	851
— 1886	1,009,130,10	995

Sont admis à participer aux bénéfices de cette caisse tous les employés ayant cinq années de présence non interrompue dans la maison, mais ne

participant pas aux bénéfices, car la maison compte un grand nombre d'employés ayant un intérêt soit sur les bénéfices, soit sur les affaires de la maison, soit sur la vente générale de leur rayon. Indépendamment de ses legs, Mme veuve Boucicaut, en août 1886, donnait libéralement un million à cette caisse et la même année elle prenait encore sur sa fortune personnelle une nouvelle somme de quatre millions pour alimenter ce fonds.

Cet exemple mérite d'être imité, mais en écartant tout soupçon d'une intention de pression sur un personnel.

B. — LA COOPÉRATION

Les sociétés coopératives de production se heurtent généralement à un grave écueil, cause de fréquents insuccès.

Les membres ne comprennent généralement pas qu'il faut à la direction de toute entreprise une tête qui pense et que cette tête doit être largement rémunérée. On veut l'égalité, on refuse de donner trop d'importance à l'un des rouages, on lésine sur le traitement du chef. A petit salaire on n'a que petite intelligence. Un homme capable possède une bonne situation ou est à même d'en obtenir une. Il ne briguera pas une place inférieure. Il en résulte que les gérants de ces sociétés sont ou incapables

ou malhonnêtes : les affaires périclitent. Il n'y a pas si bonne entreprise qu'un maladroit ne puisse changer en une entreprise néfaste.

L'esprit d'égalité n'est pas toujours bon. La famille serait détruite si chaque membre avait autant d'autorité que le père. Voyez ce que deviennent les familles où le chef est mou, ne sait pas agir, se laisse conduire par les enfants. Il en est de même des sociétés qui se créent sans président, où le président est renouvelé à chaque séance : il manque une tête, une direction, une unité dans les discussions, dans les études.

Après les événements de 1848, le gouvernement français prête 3 millions aux sociétés ouvrières de production. Malgré cette aide puissante, une seulement survit ! Ce n'était donc pas le capital qui manquait à ces sociétés, c'était bien réellement et incontestablement l'intelligence des membres, le caractère de chacun d'eux. Et ce fait notoire ne prouve-t-il pas que les œuvres ouvrières ne peuvent réussir sans le concours direct, convaincu de l'ouvrier. Il faut qu'il crée lui-même. On lui prête de l'argent et il le gaspille. Si cet argent eût été à lui, gagné par lui, il l'eût fait fructifier, à moins qu'il ne fût réellement incapable, — car l'ignorance, le manque de fermeté gâtent les meilleures choses et surtout celles qui sont extrêmement difficiles à bien

conduire, comme une société coopérative de production.

Il existe peu de bons industriels.

Être industriel, c'est être artiste, ou peu s'en faut.

C'est un art, que la science de produire, de produire dans de bonnes conditions, de savoir ce qui sera demandé, ce qui ne le sera pas, de savoir combien on en vendra.

C'est la société de production qui plaît le plus à l'ouvrier. Pensez donc ! « Ne plus avoir de patron, » est une phrase irrésistible pour lui. « Ne plus être exploité ! » Car l'ouvrier se croit exploité. Il ne considère pas que pour quelques patrons qui arrondissent leur fortune, beaucoup laissent dans l'industrie celle qu'ils avaient et n'y récoltent que la ruine.

Nous l'avons déjà dit, il y a peu de roses, sur ce terrain. Les trois cents sociétés ouvrières de production qui se fondèrent à la chute de Louis-Philippe pour exploiter le capital de 3,000,000 qui leur fut prêté, en sont la preuve. Jamais aucune n'a pu rembourser ! Ce remboursement était cependant sacré. Il eût permis d'aider des sociétés nouvelles. Ce fait démontrera longtemps encore l'utilité du patron.

Mais une survit, donc la société coopérative de production peut exister. Cette constatation suffit.

Les ouvriers dès lors n'ont qu'à s'instruire, et à prendre, comme on dit familièrement, leur énergie à deux mains.

Les exemples, au reste, foisonnent partout, dans tous les pays. Le mouvement est lancé, il suffit de former des ouvriers assez énergiques, assez intelligents.

Formons-en et nous prouverons, en marchant nous-mêmes, que ce mouvement est bon.

V

ÊTRE SON PROPRE INSTITUTEUR

Dans peu d'années, tous les ouvriers auront fréquenté les écoles primaires. Rencontrer un ouvrier complètement ignorant sera bientôt l'exception. Les classes achevées, le travailleur ne peut poursuivre ses études, il ne peut fréquenter l'école moyenne et encore moins les cours supérieurs, mais ce qu'il peut, c'est réunir des amis, des camarades, et former un petit cercle où chacun viendra pour s'instruire, pour mettre en commun les connaissances acquises. Que de causeries agréables à faire en examinant foule de questions de morale, de philosophie, de politique, de littérature ou de science ! Que de profits à retirer de ces discussions !

C'est l'imitation des cercles fondés à Philadelphie par Benjamin Franklin.

Des cercles semblables sont faciles à fonder, ils ne nécessitent aucune mise de fonds. S'il faut des livres pour faire les études, les recherches, on les trouve dans les bibliothèques publiques.

Par cette mutualité de connaissances, de réflexions, de pensées, d'études échangées, les membres acquièrent une instruction qui vaut bien tous les enseignements supérieurs.

« L'influence de ces cercles, dit un écrivain ayant fait une étude spéciale de ce sujet, est grande sur l'avenir de ceux qui en font partie. Ces réunions les détournent des plaisirs faciles et de la dépravation précoce, pour les convier aux jouissances que procurent les larges et fécondes études. »

L'ouvrier se trouve parfois à la merci des classes dirigeantes qui lui donnent une instruction contraire à ses principes. Souvent l'ouvrier ne peut choisir son école. Il est éloigné de celle qui lui plairait le mieux. Dans sa commune, dans son quartier, il n'y en a qu'une. On y enseigne ce qu'il réprouve. Il est cependant forcé d'y envoyer ses enfants.

Son salaire est insuffisant. Il doit recevoir des secours d'une personne *charitable*, mais peu tolérante, d'une œuvre de parti, et le secours est donné

au prix d'un compromis. « Tu n'auras que si tu crois. »

Il voudrait enfin que l'enseignement fût moins bourgeois, mais toutes les méthodes sont bourgeoises, et de l'ensemble de cet enseignement primaire ne se dégage pas le grand souffle de liberté, d'équité, que nous voudrions voir régner sur le monde. Les atteintes portées à la liberté de l'ouvrier seraient contrebalancées, s'il se décidait à former des cercles d'instruction mutuelle pour les adultes, si les membres se faisaient résolument et mutuellement leurs propres instituteurs.

Il est bien évident que l'élément bourgeois ne doit pas en être proscrit. Bien au contraire, il y est indispensable au point de vue de la fusion des classes et de la paix sociale.

VI

ÊTRE SON PROPRE BIENFAITEUR

Une combinaison très heureuse est celle des Chinois qui émigrent. Arrivés dans un pays quelconque, ils acceptent n'importe quel travail, ne refusent aucun emploi si humble qu'il soit et tous ensemble, réunis à cet effet, ils conviennent de former un capital en se privant chacun d'une faible partie de leurs salaires ou en exerçant en dehors de leurs heures de travail des professions secondaires, supplémentaires, ou en fabriquant de petits articles qu'ils vendent bon marché. Les sommes ainsi réunies forment rapidement un capital social. S'il était partagé en parts égales, chacun aurait trop peu de fonds pour l'employer utilement. La réunion

décide — et c'est un usage admis, une espèce de tradition — de confier tout l'avoir à un seul participant désigné par le sort. Voilà donc un membre à la tête d'un capital. Il achète aussitôt un fonds de magasin, où il crée lui-même, de sa propre initiative, et sans aucune surveillance de la part des autres — car il est bel et bien considéré comme le seul et unique propriétaire des sommes réunies — il crée un commerce ou une industrie. Pendant ce temps, tous les Chinois, lui compris, continuent à former un autre capital toujours au moyen de faibles prélèvements sur leurs salaires. — Le nouvel établi obtient naturellement la clientèle de ses compatriotes, ses affaires prospèrent, il verse une part de son bénéfice dans la nouvelle cagnotte qui, par son aide, arrive rapidement à s'arrondir. Celle-ci est de nouveau confiée à un autre Chinois, qui procède comme le premier. Ils sont deux gagnant beaucoup d'argent et à même, par conséquent, d'alimenter une troisième formation de capital et le jeu se poursuit jusqu'à ce que tous les émigrants pauvres soient parfaitement casés, ce qui se produit rapidement, un gros coopérateur étant acquis à l'œuvre à chaque nouvel établissement. On n'a pas d'exemple que des Chinois aient immigré dans une localité sans parvenir bientôt à changer leur extrême misère en une prospérité remarquable. C'est vrai à tel point qu'ils

sont craints partout. Quand les nationaux les voient arriver, ils savent que bientôt le gros commerce et la grande industrie seront dans leurs mains et qu'il n'y aura plus place au soleil pour les anciens commerçants et les anciens industriels du pays.

Le même système se pratique, avec quelques différences cependant, chez les sociétés de bienfaisance juives.

Un juif est-il dans la misère, la société le relève en lui prêtant les capitaux nécessaires pour commencer un commerce ou une industrie bien modeste. Tous les juifs prennent l'engagement moral d'aller se pourvoir chez lui; son négoce prospère, il rembourse bientôt à la communauté les sommes avancées et devient lui-même un des principaux souscripteurs pour les bonnes œuvres fondées par ses coreligionnaires.

Depuis près de dix ans, une assistance de ce genre est pratiquée par la *Jeune Garde de l'Instruction publique* de Verviers.

Elle accorde des prêts aux jeunes gens et aux jeunes filles de familles pauvres qui ne peuvent, faute d'argent, poursuivre leurs études après les classes primaires. Aussitôt que l'emprunteur, grâce à cette aide, parvient à gagner, il s'empresse de rembourser les sommes avancées et de plus il devient un des soutiens les plus zélés de l'institution et coopère lui-

même, par ses dons volontaires, à augmenter graduellement le capital, qui est de nouveau prêté à d'autres personnes sans ressources.

Nous sommes convaincu que ce système, modifié dans un sens ou dans un autre, suivant les circonstances, heureusement appliqué sauverait du paupérisme de nombreuses familles et nous attirons sur ce point l'attention des sociétés et bureaux de bienfaisance qui, ils le reconnaissent parfois eux-mêmes, perpétuent la misère au lieu de la combattre.

Que les membres garantissent solidairement le remboursement d'un capital emprunté à une banque ou à n'importe quel particulier obligeant et la société disposera aussitôt d'un certain fonds. Il n'est aucune institution de crédit qui se refusera à prêter sur la garantie des membres de ces sociétés, personnes généralement très honnêtes et très solvables. Supposons un capital de 50,000 francs. Il sera partagé suivant les circonstances en une cinquantaine de parts plus ou moins égales suivant les besoins.

Chaque somme sera prêtée à une famille pauvre, qui, ainsi, sera à même, soit d'acheter des outils et de travailler, soit d'acquérir des marchandises pour revendre. Cinquante petits métiers ou petits magasins seront donc installés. Les membres du cercle engageront les cinquante familles à préférer ces vendeurs, ces petits artisans. C'est déjà une clien-

tèle, mais eux-mêmes, gens aisés, donneront également la préférence à leurs emprunteurs, ils décideront leurs amis et leurs connaissances à les imiter. Les petites industries et les petits commerces prospèrent, le paiement des intérêts de banque est régulièrement effectué et, de plus, le remboursement des sommes prêtées s'opérant petit à petit, la libération est bientôt complète. Mais ces heureux, appréciant les bienfaits du système, comparant leur extrême misère des temps difficiles avec leur bien-être actuel, reconnaissant la dette morale qu'ils ont contractée envers la société, veulent à leur tour aider des malheureux à sortir de l'ornière et spontanément offrent de verser chaque année une certaine somme entre les mains de leurs sauveurs.

Ceux-ci disposent ainsi de capitaux toujours croissants, et au lieu de borner leurs bienfaits à cinquante familles, voient la possibilité d'agrandir le cercle de leur action.

Certes, tous les emprunteurs ne posséderont pas les aptitudes de travail, d'ordre et d'économie sans lesquelles aucun commerce, ni aucun métier ne peut prospérer. Le succès serait trop beau si tous devaient réussir. Mais, on reconnaîtra, sans peine, qu'assurés, dès le commencement, de la clientèle des promoteurs, de leurs amis, des autres emprunteurs, ces familles se trouveront dans des conditions

exceptionnelles qu'aucun commerçant, qu'aucun petit industriel ne réunit dès son début. Si même, il manque à certains emprunteurs des qualités ne s'acquérant qu'à la longue, ils se trouveront généralement dans une position tout à fait privilégiée, pouvant compenser la perte que leur manque d'ordre et d'économie leur occasionnera inévitablement.

Les bureaux de bienfaisance, les sociétés de secours, les œuvres de tous genres qui font la charité de pièces d'argent ou d'objets usuels de la vie, devraient au moins tenter l'essai du système nouveau que nous leur présentons et si ces œuvres anciennes ne prennent pas l'initiative de cette réforme, ne veulent pas sortir des usages surannés, pour inaugurer cette évolution de l'assistance, transformée en œuvre de prêts, espérons au moins que cette entreprise sera réalisée quelque jour par le peuple lui-même, aidé par les capitaux réunis des sociétés coopératives.

Le faible deviendra ainsi son propre bienfaiteur.

L'ÉMIGRATION

Cette question se rattache aux précédentes, en ce qui concerne les conséquences heureuses de l'instruction.

Si l'ouvrier était plus instruit, il connaîtrait la géographie et aurait moins peur, ayant l'habitude d'entendre parler des pays lointains, d'entreprendre un voyage. Aimant la lecture, il saurait que l'homme instruit, en quelque pays qu'il se trouve, ne s'ennuie pas quand il a pour compagnons les seuls vrais, les seuls sincères : de bons livres !

Par les journaux qu'il lirait, par les lettres qu'il écrirait et recevrait, il resterait au courant de tout ce qui se passe dans le pays où il est né. Par la lecture, il n'y a plus de distances.

Des ouvriers instruits, hommes de caractère, ne resteraient pas dans un pays où le salaire est insuffisant. Ils se mettraient eux-mêmes au courant du taux des salaires, du prix de la vie domestique et, renseignés sous ces rapports, ils quitteraient en bandes le pays inhospitalier qui ne leur donne plus de quoi vivre dans une aisance relative.

Leur départ diminuant l'offre du travail, la mettant plus en rapport avec la demande, les salaires hausseraient incontestablement dans le pays abandonné. Il y aurait donc un double bien: pour ceux qui partent, pour ceux qui restent. Si les salaires sont élevés dans les pays où ils se rendent, c'est incontestablement parce que les patrons trouvent difficilement des ouvriers. Pour en obtenir ils doivent augmenter les prix.

— Mais l'ouvrier partirait-il s'il était instruit ?

— Eh, pourquoi pas ?

— L'ouvrier tient à sa patrie, il est attaché au lieu natal, à ses habitudes, au climat, aux usages.

— Mais comment peut-il tenir à sa patrie si elle ne lui donne pas l'aisance qui lui est nécessaire ; si, en marâtre, elle le fait souffrir de mille privations cruelles ? Au reste, il peut aimer la patrie sans être sûr son sol. De grandes âmes ayant un amour absolu de leur patrie, ont bien su la quitter pour la servir, soit en créant des débouchés, soit en faisant

des découvertes au loin, soit en représentant officiellement la nation. En ayant une vie honnête, de travail et d'activité, ne sert-on pas aussi bien sa patrie à l'étranger que chez soi, en faisant connaître et apprécier le caractère national? Les communications inter-océaniennes sont d'une telle fréquence et d'une telle rapidité qu'il n'y a plus pour ainsi dire de barrière et que, partout, l'on est un peu chez soi.

L'homme instruit ne se trouve isolé nulle part, il reste en relation quotidienne avec ses amis, sa famille, son pays, son foyer.

Seul le premier voyage est redouté; or, si nous formons des hommes de caractère, ils affronteront sans crainte cette première épreuve.

Les Allemands, les Anglais, les Italiens et vingt autres peuples qui émigrent, n'aiment-ils point leur sol, et, quand leur patrie est en danger, ne quittent-ils pas tout pour courir à son secours?

Aux premiers cris insensés de « A Berlin! » poussés sur le boulevard des Italiens, à Paris, tous les Allemands établis en Amérique et en Australie ne sont-ils pas accourus?

En quelques dizaines d'années, plus de quatre millions d'Allemands ont émigré et le mouvement s'accentue de plus en plus chaque année. On ne peut prétendre cependant que l'Allemand n'aime pas sa patrie.

L'objection des habitudes était sérieuse jadis, alors que presque aucun pays lointain ne comptait un grand nombre d'émigrants. Les premiers arrivés étaient privés tout d'abord des usages de leurs pays, ils devaient tant soit peu modifier leurs habitudes. Mais de nos jours, dans tous les pays, on rencontre des compatriotes. Leur nombre est parfois tel qu'il y a des cercles constitués suivant les coutumes de chaque nation. On trouve des hôtels, des cafés, des magasins tenus par des compatriotes, et ceux-ci ont conservé dans leurs établissements les usages caractéristiques de la patrie absente. Le nouvel arrivant, en débarquant, est ainsi chez soi; dès son entrée même dans la ville où il vient s'installer, il a des amis — chacun sait que tous les compatriotes rencontrés sur une terre étrangère, sont des camarades dès le premier jour.

Manque-t-il dans une localité lointaine un objet ou un comestible auquel on est habitué chez soi, on se réunit pour en commander, ou bien, l'un des commerçants, certain de la vente, en fait venir lui-même, sans qu'on le lui demande. On y reçoit également les journaux et les livres nationaux.

L'objection du climat ne tient pas davantage. On connaît avant de partir le sol où l'on va. On peut choisir le pays. Il n'en manque pas qui jouissent d'une température à peu près égale à la nôtre. Ne

peut-on choisir entre l'Amérique et l'Australie, et dans chacun de ces vastes continents, une partie plutôt qu'une autre ?

C'est le seul moyen de donner du travail aux hommes qui n'en ont pas chez eux et qui en désirent.

S'il y a trop d'offre de travail, si les ouvriers sont dans notre pays trop nombreux pour la besogne à faire, il n'y a pas d'autre moyen d'occuper les bras surabondants.

Et, vu cette surabondance, ce ne sera pas un appauvrissement pour le pays.

Ici encore, nous voyons l'utilité de l'éducation et de l'instruction. Si les ouvriers étaient instruits, ils chercheraient eux-mêmes les pays où ils peuvent le plus utilement se rendre, ils formeraient des comités d'étude chargés de réunir tous les éléments nécessaires pour juger du côté où ils doivent diriger leurs pas et, ce faisant, ils s'épargneraient des épreuves cruelles, épreuves qui, se renouvelant trop souvent, font du bruit et, en se propageant par les journaux et dans les ateliers, nuisent à l'idée heureuse de l'émigration.

Quand, en débarquant au port, il voit tomber toutes ses illusions, la faute est imputable à l'émigrant lui-même.

Pourquoi est-il parti dans une direction plutôt

que dans une autre sans se renseigner auparavant, pourquoi s'est-il fié aux réclames d'un prospectus, aux assurances mensongères d'un agent d'émigration ? Il ne sait donc pas que ces agents sont rétribués par les gouvernements des pays qui désirent l'arrivée d'étrangers ? Il ne sait donc pas que tous les pays où il manque des bras, où de grands espaces sont inoccupés, inscrivent à leurs budgets des sommes folles pour favoriser le mouvement d'émigration, pour attirer du monde dans leurs déserts et les rendre productifs ? Il ne sait donc pas que ces gouvernements attirent les émigrants pour leur vendre des terrains, que l'embaucheur perçoit une taxe par tête d'homme expédié, que certains de ces pourvoyeurs, pour encaisser un plus grand nombre de primes, emploient eux-mêmes, en sous-ordre, des intermédiaires embaucheurs, qui, sans avoir l'air d'être associés-intéressés à l'œuvre d'émigration, vantent partout, sous les apparences du désintéressement, le pays dont ils sont les agents rétribués ?

Souvent, nous avons été consulté par des ouvriers qui voulaient émigrer, ils nous présentaient des prospectus, des notices, des livrets où l'on disait impudemment des choses inexactes.

Un comité composé d'ouvriers serait désintéressé, il chercherait la vérité et la dirait toute crue. Au

besoin, ce comité déléguerait un de ses membres pour aller étudier sur place les chances de succès, comparer les divers pays d'émigration et répondre lui-même, en toute sincérité, aux questions que lui poseraient les personnes disposées à abandonner leur pays. Il n'y aurait plus de désillusions navrantes comme on en constate chaque jour.

En 1887 beaucoup d'ouvriers houilleurs du Borinage sont partis pour des pays où il n'y a pas un seul charbonnage !

Ils ont souffert cruellement de toutes les privations possibles. Ils avaient vendu leurs meubles pour payer le transport et, arrivés à destination, ils ne possédaient plus un sou. Là, pas d'ouvrage. La plupart sont revenus et les journaux ont publié leurs doléances. Ces erreurs grossières font un tort considérable aux émigrations. Ces ouvriers sont plus pauvres à leur retour, la santé de leurs femmes et de leurs enfants s'est ébranlée par les privations et les inquiétudes de toutes sortes endurées pendant le double trajet.

Instruits, les ouvriers agiraient comme nous le proposons, comme l'ont fait récemment les plus intelligents des commerçants d'Anvers, quand l'un d'eux a créé un mouvement en faveur de la Nouvelle-Zélande (1). Ils se sont réunis, cotisés et ont délé-

(1) *La Nouvelle-Zélande*, par ÉMILE DE HARVEN (Bibliothèque Gilon).

gué le promoteur pour aller juger par lui-même des avantages offerts par la Nouvelle-Zélande et celui-ci, après un séjour d'une année en Océanie, est revenu avec un rapport complet, des données exactes, des échantillons, des produits que l'on pourrait y importer.

XI

L'ENTENTE INTERNATIONALE

XI

L'ENTENTE INTERNATIONALE

Dans l'enquête du travail, organisée en Belgique, le président d'une assemblée objecte aux ouvriers qui réclament des lois de protection contre l'abus du travail des enfants, contre l'abus du travail des femmes, contre l'abus du travail de nuit :

— Mais ce sont les exigences de l'industrie. Il faut lutter contre les industriels étrangers.

— Qu'une entente s'établisse entre les peuples ! riposte un ouvrier.

— Cela n'est pas possible !

Cela n'est pas possible, en effet, dirons-nous, parce qu'on ne le veut pas. Tout est impossible quand la volonté de rendre possible n'existe pas.

Cela est, au contraire, parfaitement possible et, nous le prouvons.

Nous jouissons déjà d'ententes internationales dans les administrations des postes, des chemins de fer, des télégraphes, les expositions universelles, les banques de crédit international, les traités d'extradition, le droit commercial, les monnaies, le système métrique, les privilèges de la Croix-Rouge, les signaux maritimes, les rapports du monde scientifique, les grandes expéditions lointaines, les relations des observatoires, le passage de Vénus, l'étiquette des cours et des chefs de gouvernements (1).

Avec un peu de bonne volonté, les Conseils supérieurs des industries des divers pays se réuniraient en Congrès et prendraient en peu de temps des

(1) Une entente internationale s'est établie tout récemment entre la Suisse et la Saxe relativement à l'industrie de la broderie. Le centre principal de la broderie est en Suisse, à Saint-Gall. Sur 29,000 machines employées dans le monde, la Suisse en compte 21,500, la Saxe 4,500. Les salaires saxons étant de 20 °/. en-dessous des salaires suisses, l'Union des fabricants suisses avait souvent à se plaindre de la concurrence redoutable de la Saxe ; on ne pouvait lutter qu'en abaissant les salaires, en ruinant les ouvriers, ou en fournissant un travail moins soigné, ce qui, à la longue, eût également causé la ruine de l'industrie de la broderie en Suisse. Une députation suisse fut envoyée en Saxe pour tenter une entente entre les deux pays et le succès a été complet. L'État allemand adopte les salaires suisses. Il en est résulté, on le pense bien, une amélioration considérable pour les deux pays.

En automne 1886, l'industrie suisse ne pouvait suffire aux nombreuses commandes. L'industrie saxonne, au contraire, par suite d'un changement de mode, avait ses métiers inactifs. Une nouvelle entente eut lieu et la Suisse utilisa pendant le dernier trimestre de 1886 les trois quarts des outillages saxons.

résolutions écartant les conséquences mortelles de cette loi d'airain de la concurrence, qui, poussée à ses dernières limites, doit inévitablement donner la mort aux classes pauvres. La lutte est inégale. Le capitaliste peut refuser le travail de l'ouvrier, l'ouvrier ne peut refuser le travail à vil prix, la mort serait la conséquence de son refus (1).

La souffrance n'est pas un fait restreint à un pays : tous les peuples souffrent. La guerre des classes existe partout. « Les riches sont en question dans ce siècle comme les nobles au siècle dernier, » dit Victor Hugo. Les mêmes causes font souffrir tous les peuples. Tous donc sont intéressés à rechercher un remède et aucune nation ne se déroberait certainement à l'invitation qu'une grande autorité, homme ou peuple, adresserait aux pays civilisés.

Cette entente ne se serait-elle pas établie depuis longtemps si les travailleurs — ceux qui souffrent — étaient plus instruits ?

N'auraient-ils pas, depuis plus longtemps encore, attiré l'attention sur leur situation, ne se seraient-ils pas entendus plus tôt pour améliorer leur sort, leur instruction ne leur aurait-elle pas donné plus tôt des droits politiques, n'auraient-ils pas eu plus tôt un

(1) Aujourd'hui, à la formidable organisation du capital, l'ouvrier n'a à opposer qu'un droit, si c'en est un, celui de refuser son travail, son gagne-pain, le droit de mourir de faim, en un mot.

Duc d'Ursel, gouverneur du Hainaut.

mot à dire dans le Parlement et n'auraient-ils pas moralement décidé les gouvernements à tenter cette entente internationale?

Sans elle, l'industriel est obligé, bien malgré lui, à baisser les salaires ou à les maintenir à un faible taux. Il doit employer des enfants et des femmes pour diminuer les frais de fabrication.

Supposons qn'un industriel veuille augmenter le salaire de ses coopérateurs-travailleurs. Il devra choisir entre deux moyens : ou se réserver une part moindre dans les bénéfices, ou augmenter le prix de vente des produits de son usine. Il n'y a pas à sortir de cette double alternative.

Il réduit sa part ; mais alors, au moindre chômage, comment supportera-t-il l'arrêt de son industrie? Comment pourra-t-il à l'occasion faire les dépenses nécessaires pour se créer des débouchés? Comment supportera-t-il les frais de changement de matériels qui surviennent périodiquement et les modifications qu'il doit apporter à ses machines pour rester au niveau de ses concurrents ?

Ensuite, supposons qu'un industriel rogne son bénéfice de 20,000 francs. C'est une somme énorme pour un industriel, mais que représente cette somme répartie sur deux cents têtes d'ouvriers? C'est cent francs par an, 27 centimes par jour. Sont-ce ces 27 centimes qui amélioreront, d'une façon conve-

nable, le sort d'une famille ouvrière se composant en moyenne de trois enfants, du père et de la mère : cinq centimes par tête !

Il augmentera ses prix. Mais comment seront reçus ses tarifs, ses voyageurs, ses placiers, ses représentants, quand ils viendront chez le commerçant en gros, chargé de répartir dans tout le pays les produits de l'industrie, en les plaçant chez les détaillants ? Les employés, les emballeurs de ce commerçant en gros exigeront aussi un salaire plus élevé et ce sera justice. Lui aussi devra donc augmenter de nouveau le prix du produit. Mais plus aucun des détaillants n'achètera ces marchandises pour la bonne raison que, les exposant en vente à un prix supérieur, aucun client n'en voudra.

Supposons que, par suite d'une entente universelle, la concurrence effrénée cesse d'avoir ses résultats meurtriers, que tous les industriels augmentent les salaires, la hausse des produits manufacturés se fera infailliblement sentir partout.

Si les ouvriers industriels sont mieux rémunérés, les agriculteurs déserteront les champs. Nouvelle concurrence. Augmentation du nombre des bras offerts à l'industrie. Les fermiers, pour arrêter cette désertion, devront augmenter les salaires, d'où hausse inévitable des produits de la terre.

Ce que l'ouvrier recevra en plus du patron, il de-

vra le dépenser pour sa nourriture. Il n'y aura pas le moindre avantage pour lui.

C'est donc un cercle, un cercle vicieux, infernal !

Si l'ouvrière ne travaille plus, si l'enfant ne travaille plus, le chef d'industrie les remplacera par des ouvriers. La somme qu'il affecte aux salaires sera donc augmentée. Il devra forcément augmenter dans la même proportion le prix de ses produits. Il y aura donc renchérissement des subsistances et cette augmentation des prix placera l'ouvrier dans une situation plus déplorable que celle où il se trouve de nos jours.

Second cercle infernal !

Mais, objecte-t-on, vous n'allez pas au fond des choses, sinon vous comprendriez que si tous les produits augmentent de prix, une partie de cette augmentation est payée par les consommateurs qui ne produisent pas. Il y a donc un bénéfice qui reste en main des producteurs, donc des travailleurs.

C'est une erreur.

Supposons une société composée de quatre membres :

Pierre, rentier, ayant un revenu de 10,000 francs et un compte de dépenses de 4000 ;

François, dont l'entretien absorbe ce qu'il gagne : 2000 francs ;

Henri recueillant 1000 francs et en dépensant 1200 ;

Mathieu, sans ressources, mais ayant besoin de 1000 francs pour vivre.

Les salaires augmentent par suite d'une entente universelle. Les objets nécessaires à la vie augmentent dans la même proportion ; supposons le double.

Mathieu, sans ressources, ne recevra pas un centime de plus. Il lui faudra 2000 francs pour vivre ! Donc misère plus grande.

Henri gagnera 2000 francs, mais il en dépensera 2400, donc 400 francs de déficit.

François touchera 4000 francs et son entretien exigera la même somme.

Jusque maintenant nous ne voyons aucun avantage.

Pierre, le rentier, dont le revenu est de 10,000 fr., qui en dépensait 4000 et plaçait en réserve 6000 fr., recevra-t-il toujours 10,000 francs, dépensera-t-il 8000 francs et ne réservera-t-il que 2000 francs ?

Si cela était, il y aurait un profit pour le monde des travailleurs : les 4000 francs que Pierre mettrait en moins de côté.

Mais, d'où Pierre a-t-il ses 10,000 fr. de rente ? Ils ne les tire pas du vide de la cloche d'une pompe pneumatique. C'est une rente qui lui est servie par un emprunteur, c'est le dividende d'une banque dont il est actionnaire, c'est le loyer d'un immeuble qu'il

possède, or, si tout hausse de 100 %, la rente haussera aussi de 100 %, la banque distribuera aussi 100 % de plus, et le loyer suivra la même progression de 100 %. Donc, Pierre, au lieu de toucher 10,000 francs, en encaissera 20,000 !

Il dépensera 8000 fr. et capitalisera 12,000 fr. au lieu de 6000 fr.

Rien ne sera donc changé.

Ce sera exactement comme si, par une entente universelle, on décidait qu'un franc en vaut deux. Le franc que vous avez en poche, en vaudra deux, mais à la première dépense que vous aurez à faire, on vous demandera deux francs au lieu d'un. Donc nul avantage...

Mais les cercles d'acier dont nous avons parlé seront brisés avec autant de facilité que le frêle cerceau d'un bambin, si, se préoccupant en même temps de l'éducation du peuple, on cultive la force, la puissance qui réside à l'état somnolent chez lui.

La femme est ignorante. Elle compose la moitié du genre humain. Instruisez-la. Vous doublerez le capital-intelligence de l'univers. Bien plus ! Elle, instruite, l'enfant le sera. Une mère ignorante excuse son enfant qui montre de la paresse à l'étude. Une mère instruite excite par tous les moyens, par ses caresses, par ses paroles, par son exemple, son enfant à se perfectionner. Instruire la femme n'est pas

seulement joindre au capital-intelligence-homme, le capital-intelligence-femme, c'est en même temps augmenter dans de vastes proportions la première de ces deux forces sociales.

Les forces intelligentes étant accrues, les efforts vers le bien-être seront augmentés. Les inventeurs seront plus nombreux, plus capables, ne trouveront plus de mesquines résistances, et eux, en perfectionnant ce qui existe, en poursuivant les découvertes, donneront à la société le moyen de produire plus en un même temps de travail. Ils rétabliront insensiblement, mais d'une façon continue, permanente, l'équilibre aujourd'hui rompu.

Les produits étant plus abondants, pour une même somme, l'ouvrier pourra se procurer le double de ce qui lui est nécessaire. Il pourra donc dépenser la moitié moins pour obtenir un même nombre de produits. La richesse publique naît évidemment de la production. Plus il y a de produits du sol ou de l'industrie, plus il y a abondance, en un mot, plus chacun a ce qui est nécessaire au bien-être.

Là, où la répartition des richesses n'est pas vicieuse, une crise d'abondance n'est pas possible.

Là, le petit nombre n'a pas tout en abondance, pendant que le grand nombre est dans la détresse.

XII

CONCLUSIONS

XII

CONCLUSIONS

En présence des souffrances actuelles et des dangers prochains, nous avons voulu adoucir les uns, conjurer les autres, en faisant un appel aux sentiments de justice et d'humanité des classes fortunées.

Nous avons étudié longuement, scrupuleusement, sincèrement — sur le vif et dans les écrits des maîtres — cette redoutable question sociale, dont tous sentent que la solution est urgente.

Cette solution, nous l'avons vu, ne peut être l'œuvre d'un jour, ni le résultat d'améliorations de détail.

Aucune de ces améliorations ne sera efficace, tant que les individus qui les provoquent ou au profit desquels elles s'exécutent, resteront ignorants, inertes, sans caractère et sans équité.

Ce qu'il faut améliorer, c'est l'individu.

Lorsque tous auront du caractère, les améliorations se feront pour ainsi dire d'elles-mêmes, et toutes les conceptions qui restent, à l'heure actuelle, à l'état de palliatifs inefficaces, prendront un corps, vivront, se développeront, et transformeront la face du monde.

Éclairer l'intelligence, affermir le caractère, voilà le résultat à obtenir immédiatement.

Mais pour cela, il ne suffit pas de parler, d'écrire, de conseiller, et d'attendre l'initiative de ceux dont la grande maladie est justement le manque d'initiative.

Il faut se lever et marcher soi-même de l'avant par des œuvres pratiques.

Entrons immédiatement dans le vif, et puisque nous avons reconnu la nécessité de l'instruction, instruisons à outrance en haut, en bas, les enfants, les adultes, les jeunes filles, les femmes, les hommes, tout le monde.

Couvrons le monde d'une atmosphère d'instruction.

Mais, entendons-nous bien, ce n'est pas parce qu'un individu saura l'*a b c*, ce n'est pas parce qu'il alignera et combinera des chiffres, qu'il sera meilleur : nous entendons l'instruction intimement unie à l'éducation

Pour cela, il suffit de développer, de multiplier des œuvres déjà existantes. Nous citons les œuvres verviétoises, parce que nous sommes certain du caractère d'absolue neutralité qui a présidé à leur fondation.

Autant nous louons ces institutions, autant nous les blâmerions avec toute l'énergie dont nous sommes capable, si cet esprit large, tolérant, qui doit les diriger, pouvait jamais faire place à la moindre contrainte.

Il faut respecter chez l'homme sa dignité et ne point l'instruire au détriment, au prix de son indépendance de caractère.

Il n'y a rien au-dessus de cette force sociale.

Il faut des hommes francs et libres, et non des êtres dissimulés, des êtres lâches !

Quand, dans chaque centre, dans chaque quartier, la bonne parole se fera entendre, dans des salles vastes, bien aérées l'été, bien chauffées l'hiver ; où l'on attirera le monde et où l'on disposera l'esprit du public par des morceaux de chant et de musique, afin de ne jamais permettre à ces réunions d'être comparées à des écoles arides, sèches, rappelant la discipline de la classe ; où les orateurs sauront se mettre à la hauteur de leur tâche ; où, en entrant, chacun s'assurera un billet de tombola donnant droit à la chance de remporter un bon ouvrage ; où

riches et pauvres seront confondus dans une même pensée : se perfectionner ; où des voyages dans le pays achèveront de confondre les classes sociales ; où des cercles de jeunes gens et surtout de jeunes filles poursuivront le même programme ; où des sociétés recruteront des élèves pour les écoles, alors — mais alors seulement — le peuple sera intelligent, moral, et il appliquera en grand, avec succès, toutes les œuvres qui doivent améliorer son sort.

Nous avons commencé par la pratique. Nos œuvres ont été couronnées du plus grand succès, puisqu'elles ont été imitées et répandues au loin, puisque les sociétés de socialistes révolutionnaires et les cercles religieux mêmes les ont adoptées. Nous espérons que la voie où nous entrons, en publiant ce livre, obtiendra le même succès et que le lecteur comprendra le devoir que lui impose la situation.

Nous avons signalé le péril. Il est incontestable. De grandes autorités et des faits plus éloquents encore ont été cités à l'appui de ce pessimisme.

Maintenant, lecteur, que feras-tu? Vas-tu « fermer le livre, allumer un cigare et vider un verre de vin? »

Ou bien, convaincu, écoutant notre appel, vas-tu te mettre résolument à l'œuvre, réunir un cercle d'amis, constituer une société appelée à former le caractère des hommes ? Développeras-tu celles qui existent, soit en leur créant des ressources, en appor-

tant ton travail d'organisateur, de conférencier, soit en donnant largement des fonds pour que chaque cercle ait son local, comme chaque quartier a son église ?

Si oui, sois à jamais béni. Tu es un homme.

Si non, tu es coupable des misères sociales, tu es coupable du martyre de millions d'êtres qui souffrent et nous te disons encore une fois avec tout le souffle de nos poumons, toute la conviction de notre conscience et toute l'indignation de notre âme :

Tu commets un crime. Tu es un misérable.

FIN

TABLE

—

	PAGES
Introduction	11
I. — La Lutte des Intérêts	23
II. — Imminence du Péril	37
III. — Le Manque d'Équité	73
IV. — La Misère.	121
V. — Le Manque d'Instruction.	137
VI. — Le Défaut de Caractère	147
VII. — Réforme de l'Individualité	181
VIII. — Le Bien pour le Bien	233
IX. — L'Œuvre d'Instruction	249

X. — Conséquences de l'Instruction . . . 281
I. — Être son propre Propriétaire 285
II. — Être son propre Fournisseur. 299
III. — Être son propre Banquier. 307
IV. — Être son propre Patron 310
A. — La Participation. 310
B. — La Coopération 318
V. — Être son propre Instituteur 322
VI. — Être son propre Bienfaiteur 325
L'Émigration 331
XI. — L'Entente Internationale. 339
XII. — Conclusions 351

VERVIERS, IMPRIMERIE ERNEST GILON

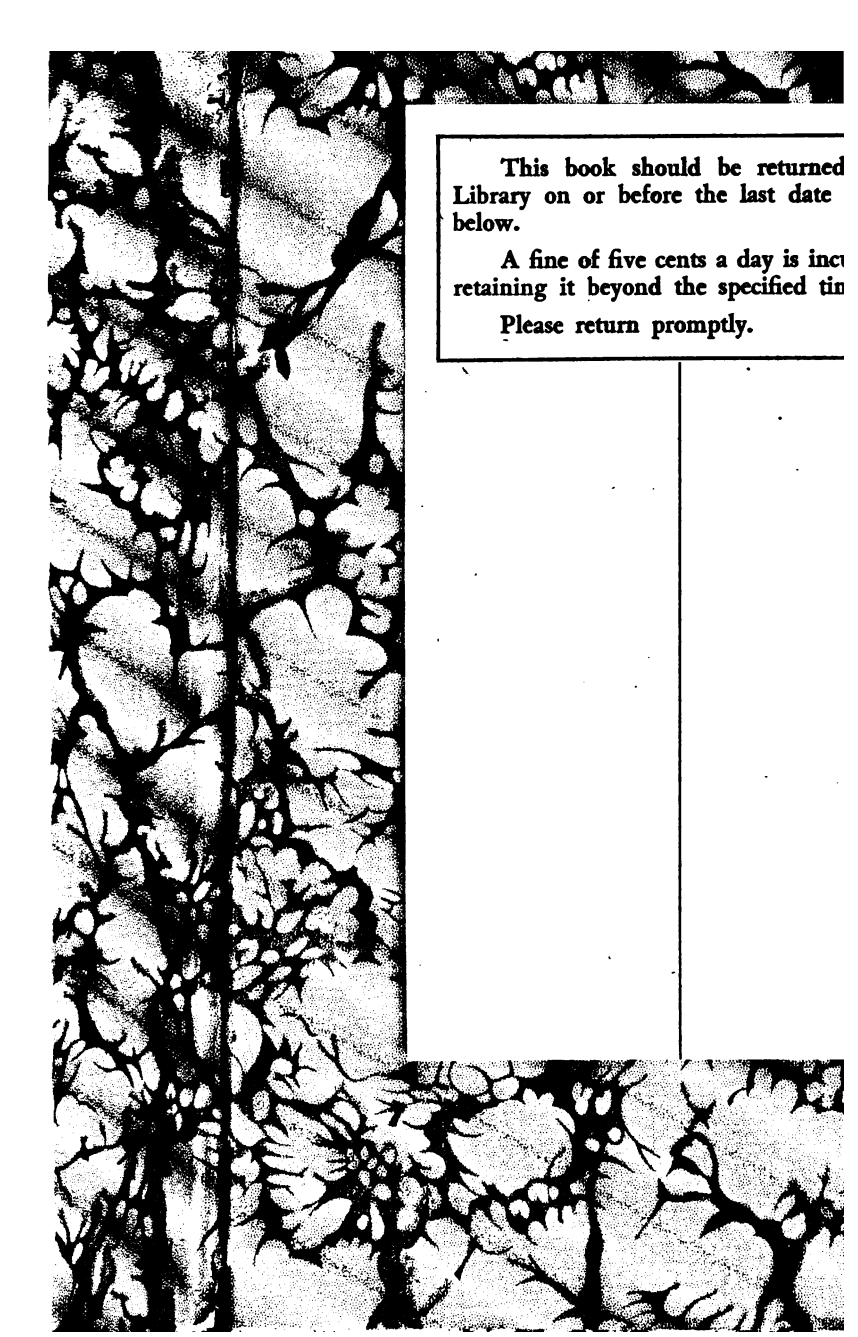

This book should be returned
Library on or before the last date
below.

A fine of five cents a day is inc
retaining it beyond the specified ti

Please return promptly.